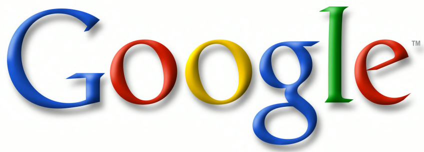


P. BERNARD & F. REDON



L'ALGÉRIE

HISTOIRE

COLONISATION

GÉOGRAPHIE

ADMINISTRATION

2e ÉDITION

ADOLPHE JOURDAN
LIBRAIRE-ÉDITEUR
ALGER





AF-
CHE

VOLG

Nieuw

105
YX



L'ALGÉRIE

HISTOIRE, COLONISATION, GÉOGRAPHIE ET ADMINISTRATION

DE

L'ALGÉRIE

PAR

P. BERNARD
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE D'ALGER

F. REDON
INSPECTEUR PRIMAIRE A ALGER

A L'USAGE

DES ÉCOLES PRIMAIRES, DES ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES,
DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES DES LYCÉES ET COLLÈGES, DES COURS D'ADULTES, ETC.

Cartes et Gravures
Devoirs écrits et Questionnaires
Nombreuses lectures récréatives

2e ÉDITION REVUE & CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

ALGER
LIBRAIRIE ADOLPHE JOURDAN
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR
4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1906

AVERTISSEMENT

Étudier l'œuvre de la France en Algérie, c'est apprendre à connaître et à apprécier le génie civilisateur de notre pays. Nulle étude ne saurait, au même degré, fortifier chez les Français d'Algérie les sentiments de reconnaissance qu'ils doivent à la Métropole.

C'est dans cette pensée qu'a été composé ce petit livre. Il présente les notions historiques, géographiques, administratives, que les élèves de nos écoles algériennes ne peuvent ignorer.

Il se compose de trois parties :

La première partie **(Histoire et Colonisation)** traite de l'histoire de l'Algérie avant et après 1830. Dans cette seconde période, on ne s'est pas borné au récit des faits militaires. On a étudié, très simplement, les différents systèmes de colonisation qui ont été essayés dans ce pays.

La seconde partie **(Géographie)** étudie successivement la géographie physique, ethnographique, politique et économique du pays. On a cherché à rester intéressant en décrivant les régions naturelles, clair en expliquant le plus possible les faits géographiques et en abandonnant les longues et stériles nomenclatures.

La troisième partie **(Notions administratives)** résume en quelques pages l'organisation politique, administrative, judiciaire, militaire, etc., de la colonie. C'est une sorte de petit Manuel d'instruction civique.

Chacun des chapitres de l'ouvrage comprend :

1° Un *résumé* qui pourra être appris par cœur ;

2° Un *développement* dont les paragraphes numérotés correspondent aux alinéas du résumé ;

3° Un *questionnaire* pouvant donner lieu à des exercices oraux ou écrits ;

4° Une ou, le plus généralement, deux *lectures*.

De nombreuses *cartes* et *gravures* illustrent le texte.

Beaucoup de gravures historiques reproduisent les portraits des personnages fameux dont les bustes et les statues se rencontrent en Algérie. Elles constituent ainsi comme un petit Panthéon illustré de nos grands hommes. Les gravures géographiques offrent de même un petit album de vues authentiques.

Les cartes, composées exclusivement pour le texte, le rendent plus clair et plus précis. Réunies, elles formeraient un véritable atlas algérien. Leur netteté d'aspect, obtenue tant par les soins du graveur que par le petit nombre de noms propres, soigneusement choisis, qu'elles contiennent, les rendent commodes à consulter et faciles à reproduire par les élèves. Plusieurs d'entre elles ont été tirées hors texte. L'une, la carte physique, est en couleurs.

L'ALGÉRIE

HISTOIRE ET COLONISATION

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES

RÉSUMÉ

1. — *Le* **Moghreb**, *situé au Nord-Ouest de l'Afrique, comprend aujourd'hui trois États : le* **Maroc**, *l'***Algérie**, *la* **Tunisie**.

2. — *Les* **premiers habitants** *de ce pays étaient les* **Numides** *ou* **Berbères** : *divisés en tribus, ils se faisaient souvent la guerre.*

3. — *Les* **Phéniciens**, *venus de Syrie, fondèrent de bonne heure des comptoirs de commerce sur la côte du Moghreb.*

4 — **Carthage** *fut la plus célèbre et la plus riche des colonies phéniciennes en Afrique. Cette ville s'éleva près de l'emplacement actuel de Tunis.*

5. — *L'***Empire de Carthage** *comprit les côtes du Moghreb et de l'Espagne, les Baléares, la Sardaigne.*

6. — *Les* **armées carthaginoises** *étaient composées de mercenaires de toutes les nations, braves pendant la guerre, mais indisciplinés pendant la paix.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Le Moghreb. — Le **Moghreb** (d'un mot arabe qui signifie couchant) est une vaste région située au Nord-Ouest de l'Afrique et limitée : au Nord, par la mer Méditerranée ; à l'Ouest, par l'Océan Atlantique ; au Sud, par le grand désert du Sahara ; à l'Est, par le golfe de Gabès.

Le Moghreb, qui comprend aujourd'hui trois États (Maroc, Algérie, Tunisie), est donc ouvert aux influences de l'Europe et de l'Asie qui, tour à tour, l'ont marqué de leur empreinte.

Les côtes du Moghreb sont peu découpées et les ports assez rares. Les montagnes, qui couvrent presque entièrement le

pays, s'approchent très près des rivages. Le climat est sec et chaud, en été ; en hiver, les orages sont fréquents. Les rivières ont un cours irrégulier et ne sont pas navigables.

Le Moghreb est particulièrement propre à la culture des céréales, de la vigne, de l'olivier et à l'élevage du mouton.

2. — Les premiers habitants. — On désigne les premiers habitants du Moghreb sous le nom de **Berbères**. La langue qu'ils parlaient est encore aujourd'hui en usage chez leurs descendants : les Kabyles d'Algérie, les montagnards du Maroc, les Touareg du Sahara.



CAVALIER NUMIDE

Les Berbères primitifs, groupés en tribus hostiles les unes aux autres, se faisaient souvent la guerre. Les plus batailleurs habitaient les plateaux et le désert : c'étaient les **Numides**, excellents cavaliers, qui vivaient du pillage ou des produits de leurs troupeaux.

3. — Les Phéniciens. — Les côtes du Moghreb ont été visitées de bonne heure par les Phéniciens qui venaient de **Syrie** (Asie Mineure).

Ils apportaient sur leurs petits bateaux des bijoux, des étoffes teintes en pourpre, des objets de toutes sortes qu'ils échangeaient contre les productions du pays. Ils avaient des clients sur toutes les côtes méditerranéennes et jusqu'en Grande-Bretagne.

Les Phéniciens étaient à la fois marins, marchands et pirates. Lorsqu'ils quittaient un pays, ils n'hésitaient pas à enlever, par

surprise, des malheureux qu'ils revendaient plus loin comme esclaves.

4. — Carthage. — Quand le comptoir phénicien était placé en un point bien abrité de la côte, et qu'il se trouvait à proximité d'un pays riche et peuplé, le négoce y prospérait. De nouveaux habitants, venus de **Phénicie**, s'y installaient en grand nombre et le comptoir devenait une ville, une véritable colonie indépendante de la métropole.

La plus célèbre et la plus riche de ces colonies phéniciennes fut **Carthage** (près de l'emplacement actuel de Tunis).

5. — L'Empire carthaginois. — Carthage était une très grande ville qui s'enrichissait par le commerce. Quand elle faisait la guerre, c'était dans un but commercial.

Elle équipa des armées et des flottes et devint maîtresse de la Méditerranée. Le **Moghreb**, les **Baléares**, l'**Espagne**, la **Sardaigne** passèrent sous sa domination.

La **Tunisie** actuelle, voisine de la grande cité, fut colonisée. Quant au reste du Moghreb, il resta à peu près étranger à l'influence carthaginoise, qui, d'ailleurs, ne pouvait guère se faire sentir que sur les côtes.

6. — Les armées carthaginoises. — Les Carthaginois étaient marchands, ils n'étaient point soldats. Leurs armées étaient composées de **mercenaires** (cavaliers numides, fantassins africains et gaulois, frondeurs espagnols, etc.).

Pendant la guerre, ces mercenaires se battaient bien sous la conduite de leurs chefs carthaginois, mais la paix signée, ils devenaient un embarras et un danger. Maintes fois, ils se révoltèrent et menacèrent Carthage même du pillage.

Ainsi, Carthage avait de grandes richesses qui excitaient les convoitises de ses voisins, mais elle n'avait point d'armée nationale pour les défendre.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Qu'est-ce que le Moghreb? — 2. Dites ce que vous savez des premiers habitants du Moghreb? — 3. Quel fut le rôle des Phéniciens? — 4. Quelle fut la plus célèbre des colonies phéniciennes? — 5. Où se fonda-t-elle? — 6. Sur quels pays Carthage étendit-elle sa domination? — 7. Quelle était la composition des armées carthaginoises?

LECTURES

Mœurs des Numides

Les Numides menaient à travers les bois et les plaines l'existence la plus misérable. Ils vivaient du produit de leur chasse et du lait de leurs brebis. Ils passaient avec leurs troupeaux d'un endroit à l'autre et établissaient leurs cabanes partout où ils trouvaient du fourrage.

Les vêtements des Numides se composaient d'une tunique flottante à large bordure et d'un manteau de peau attaché par une agrafe.

Leurs armes comprenaient une lance à large fer, des javelots et un petit bouclier, rond, en cuir. C'est encore l'armement des Touareg du Sahara.

Les Numides furent les meilleurs cavaliers de l'antiquité. Leurs chevaux étaient sobres et dociles. On les montait sans selles ni brides, et il suffisait d'une baguette pour les diriger.

Libres de leurs mains, les Numides combattaient avec beaucoup d'adresse. Aussi furent-ils très recherchés par les Carthaginois, puis, plus tard, par les Romains.

L. Demaëght.

Le repas des Mercenaires

Il y avait là des hommes de toutes les nations : des Ligures, des Lusitaniens, des Baléares, des Nègres, des fugitifs de Rome. On entendait, à côté du lourd patois dorien, retentir les syllabes celtiques bruissantes comme des chars de bataille, et les terminaisons ioniennes se heurtaient aux consonnes du désert, âpres comme des cris de chacal. Le Grec se reconnaissait à sa taille mince, l'Egyptien à ses épaules remontées, le Cantabre à ses larges mollets. Des Cariens balançaient orgueilleusement les plumes de leur casque ; des archers de Cappadoce s'étaient peint, avec des jus d'herbes, de larges fleurs sur le corps ; et quelques Lydiens, portant des robes de femmes, dînaient en pantoufles et avec des boucles d'oreilles. D'autres, qui s'étaient par pompe barbouillés de vermillon, ressemblaient à des statues de corail.

Ils s'allongeaient sur les coussins, ils mangeaient accroupis autour de grands plateaux, ou bien, couchés sur le ventre, ils tiraient à eux les morceaux de viande, et se rassasiaient, appuyés sur les coudes, dans la pose pacifique des lions lorsqu'ils dépècent leur proie. Les derniers venus, debout contre les arbres, regardaient les tables basses disparaissant à moitié sous des tapis d'écarlate, et attendaient leur tour.

(*Salammbô*). G. Flaubert.

CHAPITRE II

L'AFRIQUE ROMAINE

RÉSUMÉ

1. — Carthage *et sa rivale* **Rome**, *en Italie, se firent une longue guerre qui se termina par la victoire des Romains en Afrique, et la ruine de Carthage (146 avant J.-C.).*

2. — *Les* **Romains** *gouvernèrent l'Afrique d'abord avec l'aide des rois berbères : l'un d'eux,* **Jugurtha,** *se révolta et tint longtemps en échec les armées romaines. A la fin, il fut vaincu.*

3. — Juba II, *roi de Mauritanie, fut le fidèle allié des Romains. Il fixa sa capitale à* **Césarée** *(Cherchell). Parmi les monuments qu'il éleva, subsiste encore le « Tombeau de la Chrétienne ».*

4. — *Les* **villes** *se multiplièrent en Afrique pendant les premiers siècles de la domination romaine, très prospère. Leurs ruines se voient encore aujourd'hui, notamment à* **Timgad** *(département de Constantine).*

5. — *Les* **campagnes** *produisaient surtout du blé dont une bonne partie était envoyée à Rome.*

6. — *La* **décadence** *commença vers le IVe siècle de l'ère chrétienne : les populations, écrasées sous les impôts, se révoltèrent souvent.*

7. — *Le* **christianisme** *se développa au même moment. L'Église d'Afrique compta d'illustres évêques, parmi lesquels saint Augustin, évêque d'Hippone (Bône).*

8. — *Les* **Vandales** *venus de Germanie à travers la Gaule et l'Espagne, au Ve siècle, enlevèrent l'Afrique aux Romains, mais pour peu de temps.*

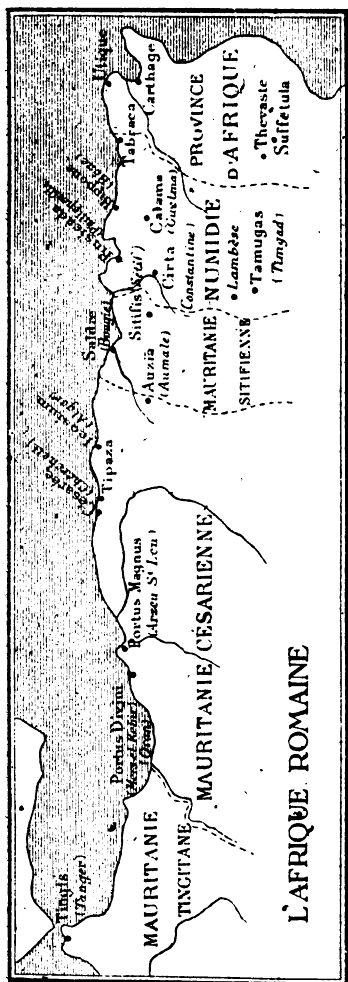
9. — *Les* **Byzantins** *ou* **Grecs** *vainquirent les Vandales et essayèrent, sans y réussir, de pacifier le pays.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Rome et Carthage. — Pendant que Carthage s'enrichissait par le commerce, la ville de **Rome,** en Italie, grandissait par la guerre.

Les Romains voulurent s'emparer de la **Sicile** où les Carthaginois avaient fondé de nombreux comptoirs. Alors commencèrent de longues guerres qui, dans l'histoire, portent le nom de **guerres puniques.**

Un célèbre général carthaginois, **Annibal**, fit éprouver de grandes pertes aux Romains. Il s'était porté en **Italie** et faillit s'emparer de Rome après la victoire de **Cannes** (216 av. J.-C.).



Mais un général romain, **Scipion**, qu'on surnomma **l'Africain**, transporta à son tour la guerre en Afrique et vainquit Annibal à **Zama**.

Plus tard, un autre général romain, **Scipion Émilien**, aidé par le roi berbère **Masinissa**, s'empara de Carthage et la livra aux flammes (146 av. J.-C.).

2. — Romains et Berbères. — Jugurtha. — Néanmoins, les Romains ne s'engagèrent qu'avec prudence et lenteur dans l'intérieur du pays.

Ils se bornèrent d'abord à entretenir des alliances avec les rois berbères qui devaient payer tribut et fournir des cavaliers à l'armée romaine.

L'un de ces rois, **Jugurtha**, essaya de recouvrer son indépendance et de chasser les Romains d'Afrique. Avec ses cavaliers numides, il harcela sans cesse les légions romaines envoyées contre lui, leur dressa de fréquentes embuscades et les déconcerta par la rapidité de ses coups. Poursuivi, sa connaissance du pays lui permettait toujours de disparaître avant d'avoir été atteint.

Un général romain, **Marius,** habitua ses troupes aux marches rapides, il les rendit aussi alertes que celles du roi numide et traqua celui-ci de toutes parts. A la fin, Jugurtha fut trahi et livré aux Romains. Conduit à Rome, il fut jeté dans un cachot où on le laissa mourir de faim.

3. — Juba II. — Les successeurs de Jugurtha demeurèrent fidèles aux Romains. Juba II est le plus célèbre d'entre eux.

Il avait été élevé à Rome, au milieu du luxe et des arts.

Devenu roi de **Mauritanie**, il établit sa capitale à **Césarée** (Cherchell) et appela autour de lui des savants et des artistes. Une ville superbe s'éleva, embellie de statues et de monuments. On retrouve encore dans la région avoisinante des ruines nombreuses, et principalement à **Tipaza**. Non loin de là subsiste encore l'énorme mausolée sous lequel Juba et la reine furent ensevelis : on l'appelle, à tort, le « Tombeau de la Chrétienne ».



RUINES DE TIMGAD

4. — Prospérité de l'Afrique romaine. — Les villes. — Pendant les premiers siècles de la domination romaine, le pays fut rarement troublé par des révoltes, et les habitants vécurent dans le calme et dans la paix.

Des villes nombreuses s'élevèrent et se peuplèrent d'artisans et de colons. Une grande place ou **Forum**, entourée de portiques et peuplée de statues, en occupait d'ordinaire le centre. De beaux édifices (temples, arcs de triomphe, prétoires, thermes, etc.), décoraient les cités romaines. De larges routes, solidement dallées, reliaient les villes entre elles.

On retrouve aujourd'hui, en beaucoup d'endroits de l'Algérie, les ruines de villes disparues et d'anciennes voies romaines. Les principales découvertes de ce genre ont été faites à Constantine (qui s'appelait Cirta), à Lambèse et à **Timgad** (dép. de Constantine), à Cherchell (dép. d'Alger), à St-Leu (dép. d'Oran).

5. — Les campagnes. — De belles fermes furent créées dans les campagnes. Elles appartenaient à de riches Romains. Les indigènes, réduits à la condition d'esclaves, fournissaient la main-d'œuvre.

De grands travaux furent entrepris pour atténuer les effets de la sécheresse : des barrages nombreux retinrent l'eau des rivières pour l'irrigation ; les citernes énormes, les puits, les aqueducs se multiplièrent.

La culture du sol produisait surtout du blé. Ce blé était en partie expédié en Italie et tenait lieu d'impôt. Aussi considérait-on l'Afrique comme un des greniers de Rome.

6. — La décadence. — Pendant les derniers siècles de la domination romaine, les indigènes et les colons furent malheureux. Les impôts augmentaient sans cesse et écrasaient les populations. Bientôt les révoltes devinrent fréquentes. Les plus redoutables furent celles des Berbères du **Djurdjura** : réprimées, elles renaissaient sans cesse. Les légions romaines étaient impuissantes à pacifier le pays.

Quand le christianisme apparut en Afrique, les habitants, surtout les pauvres et les esclaves, se portèrent en foule vers cette religion nouvelle qui prêchait l'égalité de tous les hommes.

7. — L'Église d'Afrique. — Elle compta ses fidèles par milliers ; elle eut six cents évêques, et, parmi eux, le grand évêque d'**Hippone** (Bône), **saint Augustin**.

Mais les chrétiens se divisèrent en plusieurs sectes, ennemies les unes des autres. Les querelles religieuses, jointes à l'exaspération causée par la misère, finirent par provoquer une terrible guerre civile. Sous le nom de **circoncellions**, les fanatiques révoltés parcoururent les campagnes, brûlant les fermes et détruisant tout sur leur passage.

8. — L'invasion vandale. — Les **Vandales**, barbares germains installés en Espagne, envahirent à ce moment l'Afrique, sous la conduite de leur roi, **Genséric.**

Ils s'installèrent en maîtres dans le pays, après l'avoir terrorisé par leurs massacres et leurs ravages. Leurs violences de toutes sortes ont laissé un si mauvais souvenir, que le nom de Vandale est resté, dans la langue usuelle, comme synonyme de barbare destructeur et sans pitié.

9. — L'invasion byzantine. — Pendant ce temps, **Byzance** (aujourd'hui Constantinople) avait succédé à Rome comme capitale de l'Empire romain. Les Byzantins voulurent chasser les Vandales d'Afrique.

L'Empereur **Justinien** envoya contre eux son meilleur général, **Bélisaire**. Les Vandales, amollis par la chaleur du climat et les habitudes de luxe qu'ils avaient prises, ne résistèrent pas longtemps. Leur dernier roi, **Gélimer,** cerné sur le mont Edough (près de Bône), dut capituler.

La domination byzantine ne ramena pas la prospérité en Afrique. Les impôts, trop lourds, faisaient déserter les campagnes. Les Berbères se soulevaient sans cesse.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Par qui Carthage fut-elle vaincue ? — 2. Quelle fut la politique de Rome à l'égard des Berbères ? — 3. Que savez-vous de Juba II ? — 4. Où trouve-t-on des ruines romaines ? — 5. Quelle était la principale production des campagnes ? — 6. A quelle époque commença la décadence ? — 7. Parlez de l'Eglise d'Afrique ? — 8. Quels sont les Barbares qui envahirent l'Afrique au v[e] siècle ? — 9. Par qui furent-ils vaincus ?

LECTURES

Comparaison entre la tactique romaine et la tactique française en Afrique

L'armée de Jugurtha nous rappelle tout à fait celle d'Abd-el-Kader : il a ses réguliers, fantassins et cavaliers de choix, qu'il a équipés comme

les soldats des légions, et, avec eux, les goums qui lui arrivent de toutes les tribus voisines. Ses réguliers le suivent fidèlement partout et dans toutes ses fortunes; au moindre accident, ils se dispersent; ils se précipitent sur l'ennemi comme une nuée d'orage, mais, le premier élan fourni, s'ils n'ont pas enfoncé les lignes opposées, ils s'en vont plus vite qu'ils ne sont venus, et laissent leur chef se tirer d'affaire comme il peut.

Tout cela n'a guère changé. Et l'armée romaine, comme ses revers et ses succès rappellent l'histoire de notre armée! Au début, elle ne connaît ni l'ennemi qu'elle combat, ni le pays qu'elle veut soumettre. Elle tente en plein hiver d'enlever Suthul de vive force, comme nous l'avons fait à la première expédition de Constantine. Elle se laisse surprendre par ces cavaliers indomptables qui l'attendent à tous les passages difficiles, cachés derrière les broussailles ou les touffes d'oliviers. Comment n'être pas déconcertés par ces alertes imprévues? Ils attaquent sans qu'on les ait vus venir; ils sont partis avant qu'on se soit mis en défense; et comme ils ont des chevaux infatigables qui gravissent au galop les pentes les plus escarpées, il est impossible de les poursuivre.

Heureusement, on se décide à envoyer contre le roi numide un homme de sens et d'expérience, Metellus, qui comprend qu'il faut donner à ses soldats d'autres habitudes. Il leur apprend, quand les cavaliers ennemis approchent, à se former rapidement en cercle, et à les recevoir sur la pointe de leurs piques. Il renonce à ces grandes expéditions qui ne mènent à rien, même quand elles réussissent, et les remplace par des attaques hardies, des razzias, comme nous les appelons, où il renverse les gourbis, brûle les récoltes, emmène les troupeaux. Il habitue le soldat à faire des marches forcées de nuit, dans le désert, emportant avec ses armes des outres pleines d'eau, et à paraître à l'improviste devant des villes qui se croyaient suffisamment défendues par la solitude et la soif. Tout cela, nous l'avons fait, nous aussi.

(L'Afrique Romaine.) G. Boissier.

Les Indigènes et les villes romaines

Peut-être Timgad était-elle seulement un grand marché où les paysans de l'Aurès venaient, à de certains jours, apporter leurs denrées et s'approvisionner de ce qui leur était nécessaire. Ils devaient mener chez eux une existence très misérable, habitant, sur le flanc des rochers escarpés, quelqu'un de ces nids de vautours dont les villages kabyles peuvent nous donner une idée. Qu'on juge de leur surprise lorsqu'ils pénétraient pour la première fois dans une ville romaine! Ils passaient sous une des portes triomphales que les vainqueurs avaient élevées à l'entrée des moindres

municipes, pour faire souvenir de leurs victoires ; ils visitaient ces places peuplées de statues, entourées de temples ; ils jetaient un coup d'œil sur ces thermes où l'on avait réuni toutes les commodités, tous les agréments de la vie ; ils s'arrêtaient pour prendre le frais sous les portiques ; ils suivaient la foule dans les théâtres, les cirques, les amphithéâtres. La surprise se changeait bientôt chez eux en admiration. Ils entrevoyaient un monde nouveau dont ils n'avaient pas soupçonné l'existence. Le souci du bien-être, le sentiment de l'élégance et de la grandeur s'éveillaient confusément dans leur esprit. Ils devenaient, avec le temps, plus sensibles à ces plaisirs à mesure qu'ils les connaissaient mieux, et quelquefois même ils cherchaient à introduire de quelque façon dans leur village et dans leur demeure ce qui les avait charmés ailleurs.

(L'Afrique romaine.) D'après G. Boissier.

Chapitre III

LES ARABES EN AFRIQUE

RÉSUMÉ

1. — *Les* **Arabes**, *nomades et idolâtres, habitaient une presqu'île de l'Asie, appelée Arabie.*

2. — **Mohammed** *fut leur prophète ; il fonda une religion nouvelle, l'***Islamisme.**

3. — *Le livre où sont contenus les préceptes de la nouvelle doctrine s'appelle le* **Coran.**

4. — *Les* **Arabes**, *après la mort de Mohammed, se répandirent de tous côtés. Plusieurs de leurs bandes envahirent le Moghreb et s'y établirent.*

5. — *Bientôt les Arabes et les Berbères partirent à la conquête de l'Espagne. Ils pénétrèrent même jusqu'en Gaule : Charles-Martel les arrêta à* **Poitiers** *(732).*

6. — *Les* **Berbères d'Afrique**, *fatigués de la domination arabe, ne tardèrent pas à se révolter. Ils créèrent un grand nombre de petites royautés indépendantes. La plus puissante et la plus glorieuse fut celle des* **Fatimides.**

7. — **L'invasion des Hilals** *(XIe siècle) fut une nouvelle invasion d'Arabes beaucoup plus nombreux et plus féroces que ceux du VIIe siècle. Ils saccagèrent le Moghreb.*

8. — *L'Afrique, à partir du XIe siècle, fut livrée à l'anarchie. Cependant, au XIIIe et au XIVe siècle, trois villes jouèrent un rôle brillant, mais éphémère :* **Tunis, Tlemcen** *et* **Fez.**

DÉVELOPPEMENT

1. — Les Arabes. — Les Arabes habitaient une presqu'île située au sud-ouest de l'Asie, l'**Arabie.**

La plupart étaient nomades. Les tribus étaient indépendantes et chacune avait ses idoles particulières. La guerre était presque continuelle de tribu à tribu.

Les discordes ne cessaient qu'une fois l'an, au moment de la grande fête religieuse qui réunissait de très nombreux Arabes à **La Mecque,** le centre religieux commun. Ils venaient baiser la « pierre noire » que l'archange Gabriel avait apportée aux hommes et déposée dans le petit temple de la **Caâba.**

2. — Mohammed. — Un homme réussit à détruire l'idolâtrie, à ramener tous les Arabes au culte d'un Dieu unique et à grouper en un seul peuple les tribus dispersées. Ce fut **Mohammed.**

Dans sa jeunesse, il avait été conducteur de caravanes. Au cours de ses voyages, des chrétiens, des juifs, des persans, lui avaient appris leurs doctrines. Il y pensait sans cesse; il aimait à se recueillir dans la solitude pour prier.

Ayant épousé une riche veuve, **Khadidja,** il abandonna son métier et se livra tout entier à la dévotion. Retiré sur une montagne, il crut voir un jour l'archange Gabriel qui venait du Ciel lui apporter les préceptes d'une nouvelle religion.

Pour obéir aux ordres de Dieu, il commença à répandre sa doctrine. On se moqua de lui et on le persécuta. Devant les menaces de mort, il s'enfuit de La Mecque et se retira à **Médine.** C'est de cette fuite ou **hégire** que date l'ère musulmane (622 après J.-C.).

Bientôt les partisans lui vinrent de plus en plus nombreux. Avec leur aide, il vainquit ses adversaires, et rentra triomphant à La Mecque. Il s'approcha des idoles qui entouraient la Caâba

et les toucha de son bâton en disant : « La vérité est venue, que le mensonge disparaisse ». Aussitôt ses amis les renversèrent.

Mohammed mourut peu après, maître de toute l'Arabie.

3. — Le Coran. — Le Coran est le recueil des paroles, des prédications et des révélations de Mohammed. Il contient toute sa doctrine. Pour les musulmans, il est le livre par excellence, il renferme tout ce qu'il est utile de savoir.

Le Coran fixe les deux dogmes fondamentaux de la religion : la soumission à la volonté de Dieu (Islam, d'où nous avons fait **Islamisme**) et la croyance en un Dieu unique : « Dieu est Dieu et Mohammed est son prophète », telle est la profession de foi des musulmans.

Comme pratiques religieuses, il recommande aux croyants la prière, les ablutions, le jeûne du **Ramadan**, l'aumône, et, s'ils le peuvent, le pèlerinage à La Mecque. Il interdit l'usage du vin et de la viande de porc.

Le Coran a consacré la polygamie, reconnu l'infériorité légale de la femme musulmane dans la famille, fixé les droits de succession dans les héritages, interdit le prêt à intérêt, etc.

Enfin, le Coran prescrit l'obéissance aux chefs de la religion, qui tiennent de Dieu même leur puissance. Ils commandent et jugent en son nom. Les Sultans ne sont pas seulement des souverains, mais encore des représentants de Dieu, des Pontifes suprêmes.

4. — Les Arabes en Afrique (VIIe siècle). — Après la mort de Mohammed, le fanatisme des Arabes les poussa à conquérir le monde.

La Perse, la **Syrie**, l'**Égypte** tombèrent successivement sous leurs coups. L'Afrique reçut bientôt les bandes arabes qui se bornèrent d'abord à faire des razzias rapides et fructueuses. La principale de ces bandes fut commandée par le farouche **Okba**, qui fonda la ville de **Kairouan** (Tunisie) et traversa avec ses cavaliers tout le Moghreb.

Arrivé à l'Atlantique, il poussa son cheval dans les flots en s'écriant : « O Dieu de Mohammed, j'irais plus loin encore porter ta gloire, si cette mer ne m'arrêtait ! »

Au retour, Okba, surpris par les Berbères que commandait leur roi **Koceila**, fut tué dans un passage de l'Aurès. Son tombeau, très vénéré, est situé dans l'oasis de Sidi-Okba, près de Biskra.

Une invasion plus sérieuse arriva bientôt avec **Hassan.** Ce chef s'établit d'abord à Carthage et chassa définitivement les Byzantins d'Afrique. Une femme vaillante, de race royale, une prophétesse, la **Kahina,** dont les paroles avaient exalté le courage des Berbères, essaya de lui barrer la route. Elle fut vaincue.

5. — Arabes et Berbères (VIIIe et IXe siècles). — L'Afrique du Nord ne tarda pas à devenir musulmane. Désormais alliés des Arabes, les Berbères partirent avec eux à la conquête de l'Espagne. Un Berbère, **Tarik,** franchit le premier le détroit qui sépare l'Afrique de l'Europe et qui depuis s'est appelé détroit de Gibraltar (Djebel-at-Tarik, montagne de Tarik).

Les musulmans, maîtres de l'Espagne, pénétrèrent ensuite dans la Gaule. **Charles-Martel** les arrêta à **Poitiers** (732). Plus tard, sous le nom de **Sarrazins,** ils devaient longtemps inquiéter les côtes de Provence.

L'Espagne, soumise par les Berbères et les Arabes, prospéra. Le sol fut merveilleusement irrigué et les jardins se multiplièrent. Dans les villes, à Cordoue, à Tolède, à Grenade où **l'Alhambra** est resté debout, de beaux monuments, mosquées et palais firent éclater les merveilles de l'art arabe.

Arabes et Berbères ne vécurent pas longtemps d'accord. Les Berbères, irrités par les exigences des chefs arabes à qui les anciens impôts ne suffisaient pas, se révoltèrent. En Afrique ils se rendirent peu à peu indépendants.

6. — Les Fatimides (Xe siècle). — Prompts à l'insurrection, les Berbères étaient incapables de s'unir et de s'organiser. Quelques grandes familles essayèrent de profiter de l'agitation où se

débattait le pays, pour établir leur domination sur différentes régions : leur puissance fut de courte durée. Une seule, celle des Fatimides, réussit plus longtemps.

Son chef, qui se faisait appeler le **Mahdi** (envoyé), se disait descendant de Fathma, la fille du Prophète, d'où le nom de Fatimides donné à sa dynastie. Ses victoires le rendirent populaire parmi les indigènes. Il domina bientôt presque toute l'Afrique du Nord. Ses descendants, continuant son œuvre, firent la conquête de l'Égypte. La capitale de l'empire fatimide fut transportée **au Caire**.

Cette période de gloire fut brusquement interrompue par une effroyable catastrophe : l'invasion hilalienne.

7. — L'invasion hilalienne (XIe siècle).

L'AFRIQUE MUSULMANE

— Le gouverneur fatimide d'Afrique ayant voulu se rendre indépendant de son maître, le sultan du Caire, celui-ci, pour se venger, lâcha sur l'Afrique rebelle les sauvages tribus des **Hilals** qui infestaient l'Arabie.

Les nouveaux venus étaient des nomades, féroces et pillards. Ils n'arrivaient plus, comme les premiers Arabes, par petites bandes, c'était tout un peuple — un million d'hommes peut-être — traînant d'immenses troupeaux.

Arabes et Berbères d'Afrique s'unirent pour résister à cette désastreuse invasion : ils n'y parvinrent pas. Les Hilals, surtout dans la partie orientale du Moghreb, rasèrent les villes, incendièrent les forêts, repoussèrent les indigènes dans les montagnes et firent partout régner le désert.

Ce sont eux, bien plus que les Arabes du VIIe siècle, qui sont responsables de la désolation et de la ruine de l'Afrique.

8. — L'Afrique à partir du XIe siècle. — A partir de ce moment, l'Afrique est livrée à l'anarchie. Il n'est plus question dans son histoire que de pillages et de guerres.

Cependant, trois villes ont joué, presque en même temps (XIIIe et XIVe siècles), un rôle brillant, mais de courte durée : Tunis, Tlemcen, Fez.

Tunis fut puissante par la guerre et le commerce. L'un de ses souverains infligea un échec à la croisade de **Saint Louis**. Ses marins inaugurèrent vers cette époque la guerre de course, par la capture des navires chrétiens qu'ils pouvaient atteindre.



RUINES DE MANSOURAH (PRÈS DE TLEMCEN)

Tlemcen apparut comme le centre des arts et de la civilisation. Cette ville compta

jusqu'à 125,000 habitants. De beaux édifices, entre autres le **Mechouar**, s'y élevèrent. Un savant historien, **Ibn Khaldoun**, qui écrivit l'histoire des Berbères, fut professeur à la Mederça (école supérieure musulmane) de Tlemcen.

Fez fut la capitale d'un grand empire militaire. Ses souverains furent sur le point de dominer toute l'Afrique. Ils échouèrent et Fez retomba dans l'obscurité.

A partir du xve siècle, le pays resta plongé dans l'anarchie. Il n'y a plus d'autorité centrale et presque plus de sécurité. La guerre sévit continuellement entre les tribus, et les populations sont misérables.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quel est le pays d'origine des Arabes ? — **2.** Dites ce que vous savez de Mohammed. — 3. Qu'est-ce que le Coran ? — 4. Que firent les Arabes à la mort de Mohammed ? — 5. Parlez des incursions musulmanes en Europe. — 6. Que savez-vous des Fatimides ? — 7. Comparez l'invasion arabe du xie siècle à celle du viie. — 8. Quel fut l'état de l'Afrique, à partir du xie siècle ?

LECTURES

Maximes morales extraites du Coran

« Ne faites point de violence aux hommes à cause de leur foi. La voie du salut est assez distincte du chemin de l'erreur. Celui qui abjurera le culte des idoles pour la religion sainte, aura saisi une colonne inébranlable. » (*Sourate II.*)

« Nous dirons aux croyants : N'adorez qu'un seul Dieu ; tenez une belle conduite envers vos pères et mères, envers vos proches, envers les orphelins et les pauvres ; n'ayez que des paroles de bonté pour tous les hommes ; acquittez-vous exactement de la prière, donnez l'aumône. » (*Sourate II.*)

« Le mal et le bien ne sauraient marcher de pair. Rends le bien pour le mal et tu verras ton ennemi se changer en protecteur et en ami. » (*Sourate XLI.*)

« O croyants ! ne rendez point vaines vos aumônes par les reproches ou les mauvais procédés, comme agit celui qui fait des largesses par ostentation, qui ne croit point en Dieu et au jugement dernier. Il ressemble à une colline rocailleuse couverte par un peu de terre ; qu'une averse tombe sur cette colline, elle n'y laissera qu'un rocher. » (*Sourate II.*)

La civilisation arabe en Espagne. — Les irrigations

Quant à l'agriculture, les services que les Arabes rendirent à l'Espagne sont incontestables ; ils sont inscrits encore dans la Huerta de Valence que les travaux d'arrosement portèrent au plus haut degré de fertilité. Rien n'est plus ingénieux que le système d'irrigation qui fut établi dans la Huerta. Cette plaine, admirable du reste par sa fécondité naturelle, est partagée dans son milieu par le Tuna, dont les eaux vont se jeter dans la mer un peu au-dessous de Valence. Les Arabes arrêtèrent d'abord ces eaux par une digue, à deux lieues environ de leur embouchure, puis ils pratiquèrent sept coupures principales, dont trois sur une rive et quatre sur l'autre. La Huerta se trouva ainsi enveloppée par les branches du fleuve qui se déployaient en éventail. Ce n'est pas tout : chaque artère principale fut découpée en sept veines secondaires, de manière que l'eau pénétrait jusqu'au plus petit carré de terre. Chacune des sept branches était ouverte un jour de la semaine, de façon que les eaux pussent s'élever au niveau nécessaire, et les veines secondaires avaient ensuite leur heure fixe. La Huerta avait mérité le nom de jardin de l'Espagne ; ailleurs où le terrain se prêtait mal à une disposition semblable, les Arabes avaient creusé des puits nombreux ou *norias*, dont l'eau était tirée par des bêtes de somme et conservée dans des bassins, pour être utilisée en temps opportun.

(Histoire des Arabes.) SÉDILLOT.

Chapitre IV

LES TURCS EN ALGÉRIE

RÉSUMÉ

1. — *Au XVe et au XVIe siècles, les* **Portugais** *et les* **Espagnols** *s'établirent sur la côte d'Afrique. Mais bientôt, ils négligèrent ces conquêtes pour se porter vers l'Amérique et l'Inde.*

2. — *Les* **frères Barberousse** *(XVIe siècle) étaient des aventuriers turcs qui, après avoir vaincu les Espagnols, s'installèrent à Alger. Ils fondèrent la* **Régence d'Alger** *et s'enrichirent par la guerre de course.*

3. — *La* **course** *fut pratiquée en grand par les marins de la Régence : pendant près de trois siècles, les corsaires turcs inquiétèrent le commerce de la Méditerranée.*

4. — *Les équipages et les passagers des navires capturés étaient réduits en* **esclavage** *et jetés dans les bagnes ou obligés de ramer sur les galères.*

5. — *L'Europe essaya plusieurs fois de mettre un terme à la piraterie algérienne :* **Charles-Quint** *échoua contre Alger en 1541. Les flottes de Louis XIV ne furent pas plus heureuses (1682 et 1688).*

6. — *Le* **gouvernement turc** *avait à sa tête un* **dey**, *choisi par ses soldats ou* **janissaires** *et obligé souvent d'obéir à leurs volontés.*

7. — *La Régence était divisée en trois provinces :* **Oran**, **Constantine** *et* **Titteri**, *capitale Médéa. Ces provinces étaient commandées par des* **beys**, *lieutenants du dey, qui lui-même gouvernait à Alger.*

8. — *Uniquement préoccupés de grossir leurs revenus par la piraterie et par l'exploitation des indigènes, les Turcs ont ruiné complètement l'Algérie.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Conquêtes des Espagnols et des Portugais en Afrique (xve et xvie siècles). — En Espagne, les chrétiens, vaincus au viiie siècle, reconquirent peu à peu leur pays sur les musulmans.

En 1492, ce qui restait des possessions arabes, **Grenade**, retomba au pouvoir des Espagnols. Ceux-ci, continuant leur croisade, portèrent alors la guerre en Afrique : ils s'emparèrent de Mers-el-Kebir (1505), d'Oran (1509), de Bougie (1510) et d'un îlot placé devant Alger, sur lequel ils construisirent un **Penon**, ou forteresse (1510).

Avant eux, les Portugais s'étaient rendus maîtres de Ceuta (1415) et de Tanger (1471). Mais bientôt l'activité des Espagnols et des Portugais se détourna de l'Afrique pour se porter vers le Nouveau-Monde et les Indes dont leurs marins avaient trouvé la route. Ils délaissèrent leurs conquêtes africaines qui ne devaient pas tarder à retomber au pouvoir des musulmans. Pourtant Oran ne fut abandonné définitivement par les Espagnols qu'en 1790.

2. — Les frères Barberousse. — C'est au début du xvie siècle qu'apparaissent sur la côte algérienne des aventuriers turcs, destinés à y jouer un grand rôle, les frères **Barberousse**.



CORSAIRE TURC

Les frères Barberousse, **Aroudj** et **Khéreddine**, étaient des corsaires. Les habitants d'Alger, menacés par le Penon, ayant eu recours à eux contre les Espagnols, Aroudj accourut, mais, une fois dans la ville, il en fit massacrer le chef et prit sa place (1516).

A sa mort son frère Khéreddine lui succéda. Il fut assez heureux pour s'emparer du Penon. Puis fort habilement, il fit hommage de ses conquêtes au Sultan de Constantinople qui, en retour, le reconnut chef de la **Régence d'Alger**.

Délivré des Espagnols, Alger devint un nid de corsaires.

3. — La course. — La course fut d'abord une forme de la guerre sainte plutôt qu'un acte de piraterie. C'est ainsi que les corsaires barbaresques s'attaquèrent surtout aux Espagnols, parce que leur souverain **Charles-Quint** était l'ennemi du Sultan, tandis qu'ils respectèrent les vaisseaux du roi de France, **François Ier**, allié des Turcs. Khéreddine se réfugia même, un jour de tempête, dans le port de Marseille.

Plus tard, quand l'alliance franco-turque se relâcha et que les corsaires algériens se recrutèrent parmi les renégats de tous les pays, la guerre de course devint de la piraterie. Les vaisseaux barbaresques, légers et rapides, fonçaient sur les bateaux marchands qu'ils rencontraient, et, quels que fussent leurs pavillons, s'en emparaient à l'abordage et les ramenaient à Alger.

La cargaison de ces navires était partagée entre l'État, les armateurs, les capitaines et les équipages.

4. — Les esclaves. — Quant aux matelots et aux passagers des navires capturés, ils étaient réduits en esclavage.

Si les esclaves étaient pauvres, on les occupait à de durs travaux dans les bagnes, ou bien on les condamnait à ramer sur les galères.

S'ils étaient riches, on les traitait avec plus d'égards, et on négociait leur rançon.

Parmi les esclaves, quelques-uns sont célèbres : l'Espagnol **Cervantès**, l'auteur de Don Quichotte ; **Regnard**, poète comique français, etc.

Des ordres religieux **(Pères de la Trinité, Pères de la Merci)** se constituèrent pour la délivrance des captifs. En même temps l'Ordre des **Chevaliers de Malte**, à la fois religieux et militaire, tournait toutes ses forces contre les Turcs. Jusqu'au XIXe siècle les corsaires d'Alger n'eurent pas de plus persévérant ennemi.

5. — Les guerres avec l'Europe. — L'Europe essaya plusieurs fois d'anéantir la piraterie algérienne. Elle n'y réussit jamais.

Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, conduisit le premier une expédition contre la ville des corsaires. Mais un orage épouvantable s'abattit sur son armée qui déjà assiégeait Alger et dispersa sa flotte (1541).

Plus tard, les Français, les Anglais, les Danois bombardèrent Alger à diverses reprises.

Les plus célèbres de ces bombardements furent ceux de **Duquesne** (1682) et de **d'Estrées** (1688), amiraux de Louis XIV. Alger fut chaque fois à moitié détruite mais elle se releva rapidement et reprit la course, avec plus d'ardeur et d'insolence que jamais.

Les Algériens avaient d'ailleurs répondu à ces bombardements en attachant notre consul et tous les Français qui étaient dans la ville à la bouche de leurs canons.

6. — Organisation du gouvernement turc : les janissaires, les deys. — Alger, sous les Turcs, fut une sorte de

république militaire dont les soldats ou **janissaires** étaient les véritables maîtres.

La milice des janissaires se recrutait parmi les aventuriers de toutes nations pourvu qu'ils se fissent musulmans. Les officiers formaient un conseil ou **Divan**, qui assistait dans son administration le chef de la Régence ou **Dey**, choisi à l'élection par les soldats.

Le dey était, en réalité, l'esclave des janissaires. Ceux-ci, cupides et violents, conspiraient souvent contre lui, si l'occasion était favorable, et n'hésitaient pas à le massacrer pour s'assurer un supplément de paye par l'élection d'un nouveau dey.

Plus de la moitié des deys ont ainsi péri dans des séditions de palais.

7. — Relations avec les Indigènes : l'impôt. — Pour administrer la Régence, les Turcs la divisèrent, en dehors d'Alger où résidait le dey, en 3 provinces : celle d'**Oran**, celle de **Constantine** et celle de **Titteri**, dont la capitale était Médéa.

A la tête de ces provinces était placé un **bey**, sorte de lieutenant du dey chargé surtout de veiller à la rentrée des impôts.

La perception des impôts fut toujours le principal souci de l'administration turque.

Comme les Turcs étaient peu nombreux en Algérie, qu'ils occupaient seulement les villes de la côte et de l'intérieur, ils redoutaient de voir les tribus indigènes refuser d'acquitter les taxes dont ils les frappaient. Pour les y contraindre, ils entretenaient sur divers points du territoire des tribus militaires, appelées « **maghzen** », qui étaient exemptées de redevances et qui avaient pour charge de surveiller la perception dans les autres tribus, dites « **raïas** », et de comprimer les rébellions.

Certaines peuplades indigènes, fortes par le nombre ou par leur position géographique, ne voulurent jamais payer l'impôt aux Turcs. Tels furent les **Kabyles** du Djurdjura et des Biban et les **Mzabites** du Sahara qui demeurèrent, en fait, indépendants.

8. — Conclusion. — Uniquement préoccupés de grossir

leurs revenus par la piraterie et par l'exploitation des Indigènes, les Turcs négligèrent complètement les travaux utiles à la prospérité du pays.

L'Afrique, que les anciens Romains avaient si remarquablement colonisée, devenait chaque année plus inculte et plus misérable. La plupart des villes avaient disparu, les campagnes étaient envahies par les brousailles, les routes n'existaient plus ; seuls, d'étroits sentiers serpentaient entre les herbes ou les ronces ; les grands travaux d'autrefois : barrages, aqueducs, citernes avaient été abandonnés, les épidémies décimaient les populations, les disettes et les famines étaient fréquentes.

Il appartenait à la France de faire cesser cet état de choses. En ouvrant le pays à la civilisation, la conquête française allait le régénérer.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Que firent les Portugais et les Espagnols, en Afrique, au XV[e] et au XVI[e] siècle? — 2. Qu'étaient-ce que les frères Barberousse? — 3. Dites-ce que vous savez des corsaires turcs? — 4. Quel était le sort des captifs? — 5. Citez les principales expéditions européennes dirigées contre Alger? — 6. Comment était organisé le gouvernement turc? — 7. Quels étaient les rapports des Turcs avec les Indigènes? — 8. Quels sont les résultats de la domination turque?

LECTURES

La Course

... Tout homme riche pouvait, de sa propre autorité, armer un vaisseau en course pour écumer la Méditerranée, ou parfois même l'Océan. Le commandement en était donné d'ordinaire à un marin expérimenté, un reïs brave et dévoué qui avait une très forte part dans les prises. Quelquefois aussi, mais plus rarement, cet officier était un renégat. L'équipage se composait de marins, de soldats, de janissaires et d'aides de tous les métiers se rattachant à l'art maritime, tels que voiliers, canonniers, pilotes ou armuriers.

Ces hommes se recrutaient sans beaucoup de peine. Ils ne recevaient pas de solde fixe, mais ils touchaient, suivant leur grade ou leur fonction, une part plus ou moins forte sur le bénéfice de la course. Ils avaient donc tout intérêt à combattre de leur mieux et à capturer le plus de navires possible. Les corsaires, quoique courageux, montraient une grande prudence. Ils ne s'attaquaient qu'aux petits navires, ne se hasardant jamais à aborder un vaisseau mieux armé ou une galère importante.

Sur chaque bâtiment en course, il y avait un commissaire ou écrivain,

chargé de faire un inventaire de tout ce que les vaisseaux capturés contenaient, en présence des officiers et de quelques marins Dès que le corsaire arrivait à son port d'attache, on procédait immédiatement à la vente des prises. Ceci fait, on distribuait à chaque pirate la somme souvent très élevée qui lui revenait.

(Les Frères de N.-D. de la Merci.) A. LEDERMANN.

Cupidité des officiers turcs

Indépendamment des présents que faisaient les Gouvernements aux membres du Divan, les Consuls qui les représentent sont obligés d'en faire eux-mêmes, et très souvent, au Dey et aux principaux officiers, pour jouir auprès d'eux d'une certaine considération et pour pouvoir être écoutés dans les affaires qui regardent leurs protégés. Il ne faut s'attendre de leur part à aucune espèce de reconnaissance, ni même de remerciement ; ils affectent de ne pas faire attention au présent qu'on leur fait ; ou, si quelquefois ils en parlent, ce n'est que pour se plaindre de sa modicité.

La cupidité des Turcs ne les porte pas seulement à mendier les présents de la manière la plus basse et la plus indigne, mais aussi à examiner les différentes provisions que les Consuls font venir de l'Europe pour leur usage particulier ; et cela, non pour examiner s'il y a parmi elles des marchandises prohibées, mais pour demander sans honte ce qui leur convient le plus. Les Consuls, pour maintenir la bonne harmonie avec eux, n'osent leur refuser ; aussi à peine conservent-ils le tiers des provisions qui leur sont adressées. Les principaux officiers, le Dey lui-même, leur demandent le sucre, les liqueurs, les confitures qu'on leur envoie, et on a vu même quelquefois plusieurs des principaux dignitaires emporter chez eux sous leur bras jusqu'à des morues.

(Alger sous la domination turque.) D'après DE GRAMMONT.

CHAPITRE V

L'EXPÉDITION FRANÇAISE DE 1830

RÉSUMÉ

1. — **Les causes de l'expédition de 1830** *sont : 1° le désir de détruire la piraterie turque ; 2° la nécessité de venger les outrages faits à la France par le dey d'Alger.*

2. — *Un différend ayant surgi entre la France et* **Hussein**, *dey d'Alger, celui-ci, dans une discussion, frappa le consul français,* **M. Deval,** *d'un coup d'éventail.*

3. — *L'événement qui décida la guerre fut un second outrage : le bombardement d'un vaisseau parlementaire français dans le port d'Alger, en 1829.*

4. — *Les préparatifs de la guerre furent activement poussés à Toulon. L'amiral* **Duperré** *reçut le commandement de la flotte, le ministre de la guerre,* **Bourmont**, *celui de l'armée.*

5. — *Le* **débarquement** *des troupes françaises s'effectua à* **Sidi-Ferruch,** *à l'ouest d'Alger, le 14 juin 1830.*

6. — *La première bataille se livra à* **Staouéli**. *Les Turcs furent mis en déroute.*

7. — *Les Français s'avancèrent ensuite vers Alger et s'emparèrent du* **Fort l'Empereur** *qui défendait la ville. Alger capitula.*

8. — *Les Français entrèrent dans Alger le 5 juillet 1830.*

9. — *La prise d'Alger fut suivie à Paris d'une révolution.* **Charles X** *fut renversé et* **Louis-Philippe Ier** *devint roi des Français.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Causes de cette expédition. — La France, aux approches de 1830, ne songeait pas à faire la conquête de l'Algérie. Elle ne s'est engagée dans cette longue et difficile entreprise que pour répondre aux provocations et aux insolences des Turcs.

La France avait contre ceux-ci deux sortes de griefs :

1° **Griefs généraux :** dommages causés par la piraterie algérienne, depuis trois siècles, à son commerce et à celui de toutes les puissances européennes.

2° **Griefs particuliers :** outrages du dey au consul et au pavillon français.

Ce sont ces derniers griefs qui ont entraîné la France, malgré elle, à la guerre.

2. — Le dey Hussein et le consul Deval. — Le coup d'éventail (1827). — Le dey **Hussein** qui commandait à Alger depuis 1818 était un homme violent et orgueilleux.

Le consul de France, **M. Deval**, avait de vives discussions avec lui.

Il s'agissait du règlement d'une dette contractée par la France envers deux négociants d'Alger qui avaient fourni du blé à nos armées.

Hussein, créancier des deux négociants, exigeait, malgré les tribunaux, que la dette fût payée à lui-même et sans délai.


LE COUP D'ÉVENTAIL

Un jour, dans une entrevue, il apostropha notre consul en termes irrités et grossiers; puis il le chassa de sa présence après l'avoir souffleté avec son éventail.

3. — L'outrage au pavillon français (1829). — Cette insulte à notre représentant était grave. Pourtant la France se borna à envoyer quelques navires de guerre bloquer Alger et à réclamer des excuses du dey. Hussein refusa avec hauteur.

En 1829, un nouvel outrage montra jusqu'où allait son audace. Un vaisseau français, la *Provence*, était entré dans le port d'Alger ayant à son bord l'amiral **La Bretonnière**, qui venait essayer de nouveaux pourparlers avec Hussein. Cette tentative échoua.

Au moment où la *Provence* sortit du port, une bruyante canonnade éclata : c'étaient les forts de la ville qui bombardaient le vaisseau, malgré le pavillon parlementaire qui flottait à son grand mât.

Cette fois la guerre fut décidée.

4. — Les préparatifs de la guerre. — Les préparatifs furent activement poussés par l'énergique amiral **d'Haussez,** ministre de la marine. A Toulon, l'amiral **Duperré,** désigné pour commander la flotte, réunit et arma 300 vaisseaux. 35,000 hommes de troupe composèrent le corps expéditionnaire.

Le commandement en chef de cette armée fut donné au général **Bourmont,** ministre de la guerre.

5. — Le débarquement à Sidi-Ferruch. — Le débarquement eut lieu le 14 juin 1830 sur la presqu'île de **Sidi-Ferruch,** située à l'ouest d'Alger. Il s'opéra sans grandes difficultés malgré un coup de vent qui, un moment, fit craindre un désastre. Hussein, qui ne s'attendait pas à être attaqué de ce côté, avait massé ses troupes à l'est, près de l'embouchure de **l'Harrach.** Il en avait confié le commandement à son gendre **Ibrahim.**

Celui-ci accourut en toute hâte au-devant des Français qui déjà marchaient sur Alger.

6. — Bataille de Staouéli. — La première bataille s'engagea sur le plateau de **Staouéli.** Les Turcs et leurs alliés, Arabes, Kabyles, Nègres, se précipitèrent sur nos fantassins, essayant de les cerner par petits groupes et de les massacrer.

Les troupes françaises qui subirent le premier choc résistèrent à grand'peine. Mais du renfort arriva, l'artillerie fit de grands ravages dans les rangs ennemis et l'infanterie prit l'offensive. A l'arme blanche, elle culbuta les Turcs et pénétra dans leur camp.

Après cette victoire, la marche sur Alger reprit, mais lente et pénible. Il n'y avait point de route pour les hommes, pour les canons, pour les chevaux. La région très accidentée était couverte de broussailles et la chaleur était accablante.

Le 29 juin, après de grandes fatigues, on arriva en vue d'Alger.

7. — Siège du Fort l'Empereur. — Alger était défendue par le **Fort l'Empereur** (ainsi appelé parce qu'il était bâti à l'endroit où l'empereur Charles-Quint avait, en 1541, installé sa tente).

L'attaque du fort commença aussitôt. Les Turcs se défendirent vaillamment. Mais notre artillerie démonta les pièces ennemies et l'assaut fut ordonné.

A ce moment, une détonation épouvantable retentit : le fort

venait de sauter. Les Turcs, reconnaissant l'impossibilité de la lutte, l'avaient abandonné en mettant le feu aux poudres. Nos soldats, arrivant au pas de course, plantèrent notre drapeau sur ses ruines.

8. — Entrée des Français à Alger. — Des négociations pour la capitulation d'Alger furent entamées. Bourmont s'engageait à respecter la liberté, la religion et les biens des Algériens. Il laissait à Hussein ses richesses personnelles avec l'autorisation de se retirer où il voudrait.

Hussein accepta ces conditions. Peu de jours après, il s'embarqua pour Naples avec sa famille.

Les Français entrèrent dans Alger le 5 juillet 1830.

9. — Conséquences de la prise d'Alger, en France. — La prise d'Alger amena en France une révolution et un changement de gouvernement.

En apprenant la victoire de son armée, **Charles X** se crut assez fort pour promulguer des **Ordonnances** qui restreignaient la liberté de la presse, diminuaient le corps électoral, et prononçaient la dissolution de la Chambre des députés.

Aussitôt une révolution eut lieu à Paris et Charles X fut renversé. Son cousin, **Louis-Philippe Ier**, qu'on disait acquis aux idées libérales, fut porté au pouvoir.

Le nouveau gouvernement releva peu après Bourmont de son commandement, et lui donna le général **Clauzel** pour successeur.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quelles sont les causes de l'expédition de 1830 ? — 2. Racontez l'histoire du coup d'éventail ? — 3. Quel fut l'événement qui décida la guerre ? — 4. Parlez des préparatifs de la guerre ? — 5. Où et quand s'effectua le débarquement ? — 6. Où se livra la première bataille ? — 7. Racontez le siège du fort l'Empereur ? — 8. Donnez la date de l'entrée des Français à Alger ? — 9. De quels événements la prise d'Alger fut-elle suivie à Paris ?

LECTURES

Conversation entre l'amiral d'Haussez et l'ambassadeur d'Angleterre avant l'expédition d'Alger

« ... Je puis vous déclarer, dit l'amiral, parce que nous n'en faisons pas mystère, que c'est très sérieusement que nous faisons des préparatifs. Le roi veut que l'expédition se fasse, et elle se fera. — Vous croyez donc

LA CONQUÊTE FRANÇAISE DE L'ALGÉRIE

que l'on ne s'y opposera pas ? — Sans doute, qui l'oserait ? — Qui ? Nous les premiers ! — Milord, je n'ai jamais souffert que, même vis-à-vis de moi, simple individu, on prît un ton de menace ; je ne souffrirai pas davantage qu'on se le permette à l'égard du gouvernement dont je suis membre. Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas traiter cette question diplomatiquement ; vous en trouverez la preuve dans les termes que je vais employer... La France se moque de l'Angleterre... La France fera, dans cette circonstance, ce qu'elle voudra, sans souffrir de contrôle ni d'opposition. Nous ne sommes plus au temps où vous dictiez des lois à l'Europe. Votre influence était appuyée sur vos trésors, vos vaisseaux et une habitude de domination. Tout cela est usé. Vous ne compromettrez pas ce qui vous reste de cette influence en allant au delà de la menace. Si vous voulez le faire, je vais vous en donner les moyens. Notre flotte, déjà réunie à Toulon, sera prête à mettre à la voile dans les derniers jours de mai. Elle s'arrêtera pour se rallier aux îles Baléares ; elle opérera son débarquement à l'ouest d'Alger. Vous voilà informé de sa marche : vous pourrez la rencontrer si la fantaisie vous en prend. »

(D'après les mémoires de l'amiral d'Haussez.)

Entrée des Français à Alger

Alger, lorsque les Français y entrèrent, le 5 juillet 1830, ne présentait pas l'aspect triste et désolé d'une ville où la victoire vient d'introduire l'ennemi.

Les boutiques étaient fermées, mais les marchands, assis tranquillement devant leurs portes, semblaient attendre le moment de les ouvrir.

On rencontrait çà et là quelques groupes de Turcs et de Maures, dont les regards distraits annonçaient plus d'indifférence que de crainte. Quelques musulmanes voilées se laissaient entrevoir à travers les étroites lucarnes de leurs habitations ; les juives, plus hardies, garnissaient les terrasses de leurs demeures sans paraître surprises du spectacle nouveau qui s'offrait à leurs yeux. Nos soldats jetaient partout des regards avides et curieux, et tout faisait naître leur étonnement dans une ville où leur présence semblait n'étonner personne.

La résignation à la volonté de Dieu si profondément gravée dans l'esprit des musulmans, le sentiment de la puissance de la France, sa générosité bien connue, étaient autant de causes qui appelaient la confiance : aussi ne tarda-t-elle pas à s'établir. Elle fut justifiée par la conduite des vainqueurs et les premiers jours de la conquête furent signalés par le respect absolu des conventions. Les personnes, les propriétés privées, les mosquées furent religieusement respectées.

(Annales Algériennes.) D'après Pelissier de Reynaud.

CHAPITRE VI

L'OCCUPATION RESTREINTE (1830-1840)

RÉSUMÉ

1. — *Après la prise d'Alger, la France ne continua pas la conquête du pays; elle se borna à occuper quelques points: Oran, Mostaganem, Bougie, Bône, etc. Ce fut le système de l'***occupation restreinte.**

2. — **Clauzel,** *successeur de Bourmont, créa le corps militaire spécial des* **Zouaves.**

3. — **Abd-el-Kader** *était, en 1833, un jeune chef arabe qui commandait la tribu des* **Hachem,** *près de Mascara (département d'Oran).*

4. — *Le traité qui commença la puissance d'Abd-el-Kader fut celui que le général* **Desmichels** *signa avec lui en 1834.*

5. — *Le général* **Trézel** *voulut attaquer l'émir. Mais Abd-el-Kader le surprit et le battit à* **La Macta** *(1835).*

6. — **Clauzel** *et* **Bugeaud** *furent envoyés pour réparer cette défaite dans le département d'Oran. Clauzel délogea Abd-el-Kader de* **Mascara** *et de* **Tlemcen**. *Bugeaud le battit à* **La Sikkah** *(1836).*

7. — *Clauzel tenta de s'emparer de* **Constantine** *où régnait le bey* **Ahmed.** *Il fut repoussé (1836).*

8. — *Le* **traité de la Tafna** *(1837), signé avec Abd-el-Kader, fut négocié par Bugeaud : il augmenta la puissance d'Abd-el-Kader, à qui on abandonna les provinces d'Oran et de Titteri presque en entier.*

9. — *Le deuxième siège de Constantine fut dirigé par* **Damrémont,** *qui fut tué au moment d'ordonner l'assaut. Le général* **Valée** *le remplaça et la ville fut emportée.*

10. — *En 1839, le général Valée commanda une expédition qui parcourut le pays, de Constantine à Alger, en franchissant le* **passage des Portes de Fer (Biban).** *Abd-el-Kader proclama aussitôt la guerre sainte.*

11. — *La guerre fut glorieuse pour nos armes (combat du col de* **Mouzaïa**, *défense de* **Mazagran).** *Néanmoins il fallut, pour que la victoire devînt décisive, renvoyer Bugeaud en Algérie (1840).*

DÉVELOPPEMENT

1. — Incertitudes de la politique française en Algérie. — Au lendemain de la prise d'Alger, la France se trouva très embarrassée de sa nouvelle conquête.

On hésitait entre trois partis : 1° abandonner l'Algérie qu'on estimait pauvre et stérile ; 2° en faire la conquête complète et définitive ; 3° occuper seulement quelques villes de la côte et de l'intérieur.


CLAUZEL

On parut, au début, se rallier à ce dernier parti, qui a été appelé le système de l'**occupation restreinte ou partielle.**

2. — Clauzel. — Les Zouaves. — La France ayant rappelé la moitié de ses troupes d'Afrique, Clauzel, successeur de Bourmont, créa des corps de fantassins indigènes dans le but d'augmenter ses effectifs. Les premiers qui en firent partie furent des Kabyles, appartenant aux tribus des **Zouaoua.** On les nomma les **Zouaves.** Plus tard, les zouaves se recrutèrent à la fois chez les Indigènes et chez les Français. Enfin, les Français seuls y furent admis.

Les Indigènes, groupés dans un corps à part, formèrent alors les bataillons de tirailleurs **(turcos).**

Clauzel créa aussi une cavalerie indigène **(spahis).**

Les zouaves se firent rapidement remarquer par leur vaillance. Beaucoup d'officiers s'illustrèrent à les commander, et parmi eux **Lamoricière.**

3. — Abd-el-Kader. — En 1833, en dehors d'Alger, nous étions maîtres d'Oran, que nous avait livré volontairement (1831) son vieux bey **Hassan,** de Mostaganem, de Bougie et de Bône (1832). A Oran, commandait le général **Desmichels** qui résolut de s'allier avec un chef capable d'imposer aux Indigènes de toute la province la tranquillité et l'ordre ; ce chef, il crut le trouver dans Abd-el-Kader.

Abd-el-Kader n'avait alors que 25 ans. Placé depuis peu à la tête de l'importante tribu des **Hachem,** de Mascara, grâce aux intrigues de son vieux père, le marabout **Mahieddine,** il parais-

sait disposé à entrer dans les vues de Desmichels. Mais c'était un politique dissimulé et adroit. Très fanatique, sous des dehors d'austérité et de paix, il ne rêvait que la guerre sainte qui chasserait les Français et ferait de lui le chef incontesté de toutes les tribus d'Algérie.

4. — Le traité Desmichels. — Le traité qu'il signa avec Desmichels (1834) lui accorda le droit d'acheter dans nos villes même de la poudre et des armes. En retour, il s'engageait à assurer, avec l'appui des Français, la tranquillité parmi les Arabes.

Ce traité fut une grosse faute. Abd-el-Kader, à peu près inconnu jusque-là, devenait le « prince des croyants », **l'émir !**

5. — Bataille de la Macta (1835). — En 1834, on nomma à Alger un gouverneur général des possessions françaises en Afrique. Le premier titulaire de ces hautes fonctions fut le vieux général **Drouet d'Erlon**. A Oran, le général **Trézel** succéda à Desmichels.

Trézel comprit la faute qu'avait commise son prédécesseur. Il sortit en armes d'Oran pour détruire la puissance grandissante d'Abd-el-Kader. Celui-ci attaqua par surprise la colonne française au moment où elle traversait les gorges et les marais de **la Macta**. Trézel perdit 500 hommes. Ce fait d'armes parut aux Arabes une victoire éclatante qui grandit le prestige d'Abd-el-Kader : beaucoup de tribus hésitantes se rallièrent à lui.

6. — Clauzel et Bugeaud. — Victoire de la Sikkah (1836). Clauzel fut aussitôt renvoyé en Afrique pour venger l'échec de la Macta et arrêter les progrès d'Abd-el-Kader.

Il s'empara de **Mascara** et de **Tlemcen** et établit un camp à l'embouchure de **la Tafna** pour faciliter les communications de Tlemcen avec la mer. Puis, il revint à Alger.

Abd-el-Kader, qui, par tactique, avait toujours fui devant Clauzel, profita du départ de celui-ci pour bloquer le camp de **la Tafna** et assiéger Tlemcen. Mais alors un nouveau général, destiné à une grande célébrité, **Bugeaud**, parut en Afrique. Se débarrassant des équipages encombrants et des lourds canons, il

se mit à la poursuite de l'ennemi ; il l'atteignit sur les bords de la **Sikkah** (affluent de la Tafna) et lui infligea une défaite retentissante. Tlemcen et le camp de la Tafna étaient délivrés.

7. — Premier siège de Constantine. (1836). — Clauzel, pendant ce temps, préparait à Bône une expédition contre Constantine, où régnait un vieillard énergique et cruel, le bey **Ahmed.** Entreprise pendant la saison des pluies et avec des troupes insuffisantes, cette expédition échoua. L'assaut de nos soldats fut repoussé, il fallut reprendre la route de Bône.

La retraite fut glorieuse. Clauzel, toujours au milieu de ses troupes épuisées, sut maintenir la discipline et empêcher par son sang-froid la défaite de dégénérer en déroute. **Changarnier,** commandant l'arrière-garde, repoussa les charges furieuses de la cavalerie indigène.

Clauzel fut rappelé et remplacé par Damrémont.

8. — Traité de la Tafna (30 mai 1837). — Pour permettre à **Damrémont** de réparer l'échec de son prédécesseur et de tenter, en toute sécurité, une nouvelle expédition contre Constantine, le général Bugeaud reçut l'ordre de signer dans l'ouest un traité avec Abd-el-Kader.

C'est le **traité de la Tafna**. Abd-el-Kader nous reconnaissait possesseurs légitimes des villes d'Alger, d'Oran, de Mostaganem et de leurs environs. En revanche, nous lui abandonnions les provinces d'Oran et de Titteri.

Ce traité aggravait encore la faute commise par Desmichels : nous traitions d'égal à égal avec Abd-el-Kader qui, aux yeux des Indigènes, devenait un véritable souverain, en même temps que nous étendions considérablement ses territoires.

9. — Second siège et prise de Constantine (1837). — Le traité de la Tafna signé, Damrémont partit de Bône avec 12,000 hommes. Favorisée par le beau temps, l'armée arriva rapidement devant Constantine (6 octobre 1837).

Le siège commença sans retard. Damrémont, qui s'était

approché de la ville pour examiner la brèche, fut tué par une balle.

Le général **Valée** prit alors le commandement en chef et ordonna l'assaut. Les zouaves s'élancèrent, Lamoricière en tête. Les maisons étaient devenues des forteresses d'où les Indigènes dirigeaient un feu terrible sur les assaillants. Il fallût les emporter une à une. Soudain, une formidable explosion se produisit : c'était la poudrière qui sautait. Lamoricière est renversé, de nombreux soldats jonchent le sol. Mais de nouvelles colonnes arrivent et bientôt la ville est prise.



DAMRÉMONT

Valée fut fait maréchal de France et gouverneur général, en récompense de sa victoire.

10. — Passage des Portes de Fer (1839). — De 1837 à 1839, l'Algérie resta en paix. Abd-el-Kader en profita pour organiser des troupes régulières, installer des manufactures d'armes et préparer les tribus à un soulèvement général.

Valée lui offrit l'occasion de reprendre les hostilités.

Parti de Constantine à la tête d'une colonne, le gouverneur général, accompagné du **duc d'Orléans**, fils aîné du roi, franchit le défilé des **Portes de Fer (Biban)** et revint à Alger. Abd-el-Kader prétendit que les Français, par cette marche militaire audacieuse, dans un pays qui ne leur appartenait pas, avaient violé le traité de la Tafna, et proclama la Guerre Sainte.

11. — La Guerre Sainte. — Immédiatement, la **Mitidja** fut envahie par des bandes d'Arabes et de Kabyles. Les établissements de nos colons furent détruits, les fermes brûlées, les convois enlevés, la plaine ravagée.

Valée, ayant reçu des renforts, prit l'offensive et la guerre s'étendit aux trois provinces.

Au col de **Mouzaïa**, le duc d'Orléans et Changarnier enlevèrent, en une charge brillante, les positions ennemies (1840).



LE DUC D'ORLÉANS

A Mazagran, près de Mostaganem, 123 soldats, commandés par le capitaine **Lelièvre** et enfermés dans un blockaus, résistèrent pendant trois jours à des milliers d'Arabes qui les assiégeaient.

Néanmoins, la guerre s'éternisait. Après deux années de combats journaliers, aucune soumission importante ne faisait encore prévoir la fin de la campagne.

Au mois de décembre 1840, Valée fut relevé de ses fonctions et remplacé par le général Bugeaud.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. La France se décida-t-elle, dès 1830, à conquérir toute l'Algérie? — **2.** Quel corps de troupes créa Clauzel? — **3.** Qu'était Abd-el-Kader en 1833? — **4.** Quel fut le traité qui commença la puissance d'Abd-el-Kader? — **5.** Que se passa-t-il à la Macta? — **6.** Comment fut réparé le désastre de la Macta? — **7.** Racontez le premier siège de Constantine? — **8.** Quel traité signa Bugeaud avec Abd-el-Kader, en 1837? Quelles en furent les conséquences? — **9.** Racontez la prise de Constantine? — **10.** Comment se ralluma la guerre avec Abd-el Kader? — **11.** Quels furent les principaux faits de guerre jusqu'à l'arrivée de Bugeaud?

LECTURE

Entrevue de Bugeaud et d'Abd-el-Kader

.... Enfin, j'aperçus l'escorte de l'Émir s'avançant vers moi : l'aspect en était vraiment imposant ; c'étaient 150 à 200 chefs marabouts d'un physique remarquable, que leur lenteur relevait encore. Ils étaient montés sur des chevaux magnifiques qu'ils faisaient piaffer, et qu'ils enlevaient avec beaucoup d'élégance et d'habileté.

Abd-el-Kader était à quelques pas en avant, monté sur un beau cheval noir qu'il maniait avec une grande dextérité. Tantôt il l'enlevait des quatre pieds à la fois, tantôt il le faisait marcher sur les deux pieds de derrière ; plusieurs Arabes de sa maison tenaient ses étriers et les pans de son burnous. Pour éviter la lenteur du cérémonial et lui montrer que je n'avais aucune appréhension, j'arrivai sur lui au galop, et après lui avoir demandé si c'était là Abd-el-Kader, je lui offris cavalièrement la main qu'il prit et serra par deux fois.

Il me demanda alors comment je me portais, je lui rendis le compliment, et je l'invitai à mettre pied à terre pour causer plus commodément. Il mit pied à terre et s'assit sans m'engager à m'asseoir. Je m'assis près de lui. La musique, toute composée de hautbois criards, se mit à jouer de manière à empêcher la conversation ; je lui fis signe de se taire, et elle se tut.

— Il y a peu de généraux, lui dis-je, qui eussent osé faire le traité que j'ai conclu avec toi, car il est contraire, en partie, aux instructions de mon Roi. On croyait que tu serais suffisamment puissant sans sortir de la province d'Oran, je n'ai pas redouté de t'agrandir davantage, parce que j'ai confiance que tu ne feras usage de la puissance que le traité te donne que pour améliorer l'existence de la nation arabe, et la maintenir en paix et en commerce avec la France.

— Je te remercie de tes bons sentiments pour moi ; si Dieu le veut, a-t-il répondu, je ferai le bonheur des Arabes et si jamais la paix est rompue, il n'y aura pas de ma faute....

— As-tu ordonné, repris-je, de rétablir les relations commerciales à Alger et autour de toutes nos villes ?

— Non, mais je le ferai dès que tu m'auras rendu Tlemcen. Si tu ne me rends pas Tlemcen, comme tu me le promets dans le traité, je ne vois pas la nécessité de faire la paix, ce ne sera qu'une trêve.

— Cela est vrai. Cela peut n'être qu'une trêve. Mais à cette trêve, c'est toi qui gagnes, car pendant le temps qu'elle durera, je ne détruirai pas les moissons.

— Tu peux les détruire, cela nous importe peu, et, à présent que nous avons fait la paix, je te donnerai par écrit l'autorisation de détruire tout ce que tu pourras. Tu ne peux en détruire qu'une bien petite partie, et les Arabes ne manquent pas de grains.

Je n'ai pas cru devoir insister davantage, et je me suis levé, mais lui restait assis ; j'ai cru reconnaître l'intention de me laisser debout devant lui ; je lui ai dit qu'il était convenable qu'il se levât quand je me levais moi-même ; et là-dessus je lui ai pris la main en souriant, et je l'ai enlevé de terre.

Nous nous sommes dit adieu réciproquement et nous sommes montés à cheval.

Il a été reconduit vers son armée avec le même cérémonial qui l'avait amené.

Quand les Arabes qui, pendant toute l'entrevue, avaient gardé un religieux silence, ont vu la séparation, ils ont fait éclater des cris de joie qui ont retenti majestueusement dans toutes les collines. Dans ce moment, un coup de tonnerre qui s'est fort longtemps prolongé est venu ajouter au caractère grandiose de la scène.

(Rapport de Bugeaud au Ministre.)

Chapitre VII

LA COLONISATION DE 1830 A 1840

RÉSUMÉ

1. — **Coloniser un pays** *c'est mettre en valeur son sol et exploiter son sous-sol mieux que ne savent le faire les indigènes.*

2. — *En Algérie, les colons ont rencontré de* **nombreux obstacles** : *1° le mauvais état de la terre ; 2° l'absence de routes ; 3° l'insécurité des campagnes ; 4° la fièvre.*

3. — *Le* **sol** *était en friche : les palmiers-nains formaient d'abondantes broussailles, très difficiles à arracher.*

4. — *Les* **routes** *manquaient : il n'y avait que des routes et des sentiers muletiers.*

5. — *Les* **brigands** (*les Hadjoutes, dans la Mitidja*) *infestaient les campagnes, attaquaient les colons, pillaient les fermes.*

6. — *La* **fièvre** *fut, de tous les obstacles, le plus sérieux et le plus long à vaincre. Le remède contre ce mal fut propagé par le docteur* **Maillot** : *c'est la quinine.*

7. — *Les* **premiers émigrants** *furent des cantiniers : ils suivaient la troupe ou s'installaient sur son passage.*

8. — *Les* **vrais colons** *vinrent ensuite et s'établirent surtout dans le Sahel d'Alger et la Mitidja*

9. — *La* **ruine des premières fermes** *fut amenée brusquement par la guerre de 1839. La Mitidja, notamment, fut ravagée, malgré l'héroïque défense des colons parmi lesquels on doit citer* **Pirette**.

DÉVELOPPEMENT

1. — La colonisation. — Coloniser un pays c'est mettre en valeur son sol et son sous-sol mieux que ne le savent faire les indigènes.

La conquête d'un pays doit être suivie de sa colonisation, qui n'est ni moins difficile ni moins glorieuse. Les efforts du colon, bien qu'ils fassent moins de bruit que les victoires du soldat, sont aussi utiles à la Mère Patrie.

2. — Les obstacles à la colonisation de l'Algérie. — Parmi les obstacles que les colons ont rencontrés en Algérie et qu'il leur a fallu surmonter, les principaux furent : le mauvais état de la terre, l'absence de routes, l'insécurité des campagnes et la fièvre.

3. — État de la terre. — Le sol était couvert de broussailles et de palmiers nains, très difficiles à arracher. Les premiers colons durent défricher avant de songer à tirer le moindre parti de leurs terres. C'était un travail pénible et qui, en certains endroits, fit le désespoir des plus courageux.

4. — Absence de routes. — Les routes manquaient complètement. La Mitidja, elle-même, aux portes d'Alger, ne possédait que des sentiers muletiers. Pas de ponts sur les ruisseaux. A chaque ravin, à chaque oued, il fallait décharger les charrettes qui passaient à vide et transporter, à dos d'homme ou de mulet, jusqu'à l'autre rive, les produits de la récolte ou les foins qu'on allait vendre aux marchés.

Les déplacements étaient longs et pénibles. De Blida à Alger, le voyage durait quatre jours.

5. — Insécurité des campagnes. — Dans les campagnes, les actes de banditisme étaient incessants ; il n'y avait pas de gendarmerie ni de justice pour arrêter les pillards et les punir. Les Arabes, qui guettaient les colons et leurs établissements, profitaient de toutes les occasions pour voler ou assassiner. Dans la Mitidja, la tribu des **Hadjoutes**, grossie de tous les brigands de la région, était particulièrement redoutée.

6. — La fièvre. — Le plus grand obstacle à la colonisation naissante fut la fièvre, qui fit mourir plus d'hommes que la guerre.



LE DOCTEUR MAILLOT

La mortalité était effrayante. « En Algérie, disait un général, les cimetières se peuplent plus vite que les villages », et la Mitidja passait pour le tombeau des colons.

La plaine de Bône était aussi redoutable aux colons que la Mitidja.

C'est un médecin militaire de l'hôpital de Bône, **Maillot**, qui eut, en 1833, l'idée d'employer à haute dose la quinine contre la fièvre. Le nouveau remède se propagea peu à peu, et la santé publique s'améliora.

7. — Les premiers émigrants. — La spéculation. — Malgré toutes les difficultés que présentait la colonisation à ses débuts, des émigrants arrivèrent en Algérie dès 1830.

Les premiers venus étaient des aventuriers plutôt que des colons. Ils suivaient la troupe et vivaient à ses dépens comme cantiniers, vivandiers, etc.

D'autres se livraient à l'usure ou faisaient bâtir à Alger des maisons peu solides qu'ils louaient ou vendaient fort cher. Des spéculateurs réalisèrent de scandaleuses fortunes.

8. — Les vrais colons. — Les premières fermes. — Derrière eux, les véritables colons, « les soldats de la pioche », arrivèrent bientôt et, s'attaquant au sol, en commencèrent la transformation.

Ces courageux pionniers s'établirent autour d'Alger, dans le **Sahel** et la **Mitidja**.

Pour protéger la colonisation naissante, l'armée établit, de

distance en distance, des camps fortifiés. Les deux plus connus sont : celui d'**Erlon**, à côté duquel devait s'élever Boufarik, et celui d'**Oued-el-Alleug**, destiné à surveiller les Hadjoutes.

Outre ces camps, l'armée construisit des routes à l'européenne. La première fut celle d'Alger à Blida.

Dans le département d'Oran et dans celui de Constantine, la colonisation ne commença réellement qu'après 1840. Pourtant, **Philippeville** fut fondée en 1838 pour servir de port à Constantine.

9. — La ruine des premières fermes. — La guerre sainte, proclamée par Abd-el-Kader en 1839, porta un coup terrible aux premiers établissements des colons.

Le maréchal Valée envoya un régiment dans la plaine pour ramener à Alger les Européens, dans la crainte qu'ils ne fussent massacrés par les Arabes. Les fermes durent être abandonnées. Le pillage et l'incendie les ravagèrent.

Cependant, quelques colons voulurent résister. L'un d'eux, **Pirette**, repoussa à lui seul, pendant une partie de la nuit, les attaques de toute une bande d'Arabes et ne s'enfuit de la ferme qu'il défendait que lorsqu'il eut perdu tout espoir d'être secouru.

La première période de la colonisation algérienne se terminait par un échec à peu près complet.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Que signifie l'expression « coloniser un pays » ? — 2. Quels furent les principaux obstacles à la colonisation de l'Algérie ? — 3. Quel était l'état de la terre lorsque les Français arrivèrent en Algérie ? — 4. Y avait-il des routes ? — 5. Les campagnes étaient-elles sûres ? — 6. Quel fut, de tous les obstacles à la colonisation, le plus redoutable ? — 7. Quels furent les premiers émigrants ? — 8. Dites ce que vous savez des premiers colons. — 9. Parlez de l'insurrection de 1839, au point de vue de la colonisation.

LECTURES

Belle défense du colon Pirette

Le 9 décembre 1839 les Arabes, au nombre de 1000 à 1200, attaquèrent le camp de l'Arba, alors occupé par 300 hommes.

Pirette était à une ferme voisine avec deux camarades; tous trois montèrent sur la terrasse et purent juger de l'imminence et de la grandeur du danger qui allait les menacer à leur tour. Deux des colons, jugeant que la résistance était impossible, vu leur petit nombre, sorti-

rent de la ferme et purent gagner le camp à la faveur d'accidents de terrain. Pirette resta seul ; il barricada les portes, monta des pierres sur la terrasse, et près de la petite porte très basse de cette terrasse, plaça une hache d'abordage bien aiguisée. Cette arme, cinq fusils, 275 cartouches, un peu de poudre et cinq ou six litres de balles coupées en quatre, composaïent tout son arsenal.

Pirette place un bonnet, une casquette ou un chapeau près de chaque fenêtre. L'ennemi envahit l'orangerie. Des coups de feu annoncent l'attaque. Les Arabes s'élancent vers la porte principale. Pirette, qui la sait très solide, les laisse s'y entasser. Les cinq fusils sont près de lui. Au moment favorable, il les décharge à dix pas sur la masse qui cherche à enfoncer la porte. Les assaillants, épouvantés de ces décharges successives et meurtrières, se retirent à distance, puis ils reviennent chercher leurs morts. Pirette les laisse faire et recharge ses fusils.

Malgré la faim, la soif et la fatigue, Pirette continue ce combat inégal, lorsqu'il s'aperçoit que l'attaque se ralentit. C'est que l'ennemi a enfin découvert le côté faible de la place et le moyen d'en profiter. Il perce un mur qu'on ne pouvait voir d'aucune des fenêtres de l'habitation.

Pirette entend les coups ; il peut compter chaque pierre qu'on arràche. Puis il n'entend plus rien. C'est que le trou est achevé. Les Arabes vont s'y engager. Il court à ce nouveau et terrible danger. Il s'élance dans l'étroit et sombre corridor qui conduit à cette ouverture. Un ennemi y est déjà à moitié engagé. Pirette le tire à bout portant et le tue raide. Ses camarades l'arrachent du trou et vont l'enterrer. L'horrible blessure de cet homme les effraie, et ils ne rentrent plus dans le trou.

La nuit arrive, Pirette n'a plus d'espoir, car il a tiré 266 coups de fusil, et il ne lui reste presque plus de munitions. L'ennemi a ses feux de bivouac près de la ferme.

Heureusement la nuit est obscure et Pirette, qui connaît le terrain, se propose de profiter d'un épais fourré de ronces et de cactus pour quitter la ferme sans être aperçu. A neuf heures du soir, il descend de la terrasse par une corde, tenant un fusil à la main. Il rampe dans le fourré, passe sans être vu à côté d'une sentinelle arabe, dont la crosse retentit sur une pierre. Une demi-heure de cette marche pénible l'amène auprès du camp de l'Arba. Il crie pour que les sentinelles françaises ne tirent pas sur lui. Il est accueilli avec enthousiasme par ses anciens camarades.

(Procès-verbal dressé par les officiers du camp de l'Arba.)

Chant de guerre des Hadjoutes *(traduction)*

« Vous ne connaissez donc pas ces Hadjoutes qui ne pensent qu'à mourir dans la guerre sainte ? — Ils obéissent au sultan que Dieu leur a

donné, au chérif des chérifs, à l'émir Abd-el-Kader. — Cavaliers de naissance et rôdeurs de nuit, il faut les voir quand ils courent à la poudre !... Nous avons vendu notre âme à Dieu et nous méprisons la mort.

» C'est nous qui rendons la Mitidja déserte et qui bloquons l'infidèle dans Alger. — C'est nous qui ravageons Boufarik et Blida... — C'est nous qui soutenons le fils de Mahieddine, ce sultan qui rend fous les Roumis !

» Toute chose vient en son temps. — S'il plaît à Dieu, bientôt nous chasserons les Français d'Alger. — Oui, nous passerons la mer sur des barques. — Nous prendrons Paris, nous nous y assemblerons. — Puis nous ferons la conquête des autres États et nous leur apprendrons l'unité du vrai Dieu. »

CHAPITRE VIII

L'OCCUPATION TOTALE. — BUGEAUD

RÉSUMÉ

1. — *A partir de 1841, la France se décida à occuper tout le territoire de l'Algérie jusqu'au désert. La période qui commence est celle de* **l'occupation totale.**

2. — **Bugeaud** *fit la guerre aux Arabes en créant des* **colonnes mobiles** *toujours prêtes à surprendre l'ennemi et à faire des* **razzias.**

3. — *Bugeaud enleva à Abd-el-Kader ses forteresses (Mascara, Tlemcen, etc.), pénétra dans la vallée du Chélif et y fonda* **Orléansville** *(1843).*

4. — *Le* **duc d'Aumale** *réussit à surprendre la* **smala** *de l'émir à* **Taguin** *et fit 3000 prisonniers (1843).*

5. — *Abd-el-Kader ayant trouvé un refuge au Maroc, Bugeaud envahit ce pays et battit les Marocains sur les bords de* **l'Isly** *(1844).*

6. — *Le* **traité de Tanger** *(1844) termina la guerre avec le Maroc. Le sultan s'engagea à ne plus prêter aucun appui à Abd-el-Kader.*

7. — *Bugeaud s'empara de la ville de* **Dellys.** *en Kabylie (1844), et envoya ses lieutenants réprimer l'insurrection des* **Kabyles du Dahra,** *soulevés par* **Bou-Maza.**

8. — *En 1845, Abd-el-Kader reparut brusquement en Algérie et proclama* **l'insurrection générale.** *Mais traqué de tous côtés il dut, encore une fois, se réfugier au Maroc.*

9. — *Abd-el-Kader se rendit au duc d'Aumale en 1847.*

DÉVELOPPEMENT

1. — L'occupation totale (1841). — La guerre qu'Abd-el-Kader entretenait depuis plusieurs années fit comprendre à la France qu'il fallait, pour se maintenir solidement en Algérie, pousser la conquête jusqu'au désert. De cette manière, toutes les tribus arabes seraient contenues et surveillées, et la conquête s'affermirait en s'étendant.

A l'occupation restreinte de la période précédente allait succéder **l'occupation totale**, et c'était le général Bugeaud qui devait réaliser ce nouveau programme.

2. — Bugeaud et la guerre d'Afrique. — Bugeaud était déjà connu en Afrique. Il avait compris que la guerre devait s'y faire, non avec de grosses armées opérant en masse, comme en Europe, mais à l'aide de colonnes mobiles nombreuses, très alertes, disséminées sur le territoire, et qu'il fallait emprunter aux Arabes quelques-uns de leurs procédés : coups de main, surprises, razzias, destruction des récoltes, des silos, etc.

Bugeaud était à la fois brave et prudent. Il veillait au bien-être des soldats et savait obtenir leur confiance. Les troupes, qui l'appelaient « le père Bugeaud », étaient pleines d'ardeur et d'entrain sous son commandement.

3. — Bugeaud et les Arabes. — A peine arrivé en Algérie, Bugeaud délogea Abd-el-Kader de ses forteresses : Boghar, Takdempt, Mascara, Tlemcen tombèrent entre ses mains (1).

Puis, pour assurer la liberté des communications entre les provinces d'Alger et d'Oran, Bugeaud soumit les tribus arabes de la vallée du Chélif.

(1) C'est à cette époque que se place l'épisode bien connu du combat de **Béni-Méred** (département d'Alger) qui immortalisa le sergent **Blandan** (1842).

21 soldats français, escortant la correspondance entre Blidah et Boufarik, se virent soudain enveloppés par 300 cavaliers arabes. « Rends-toi », s'écria le chef indigène s'adressant à Blandan. « Voici comment je me rends », répliqua Blandan en lui déchargeant son fusil à bout portant. La lutte fut terrible. Les Français, accablés par le nombre, tombaient l'un après l'autre. Blandan est blessé mortellement : « Défendez-vous jusqu'à la mort ! » s'écrie-t-il.

A Boufarik, on avait entendu la fusillade. Quelques chasseurs d'Afrique partirent au galop. Quand ils arrivèrent sur le lieu du combat, il ne restait debout que 5 Français..... Quant aux Arabes, l'arrivée du renfort les avait fait disparaître.

Enfin pour garder la vallée et pour surveiller les montagnards de l'Ouarsenis et du Dahra, Bugeaud fonda **Orléansville** (1843).

4. — Prise de la Smala d'Abd-el-Kader (1843). — Cependant Abd-el-Kader échappait toujours à la poursuite de nos colonnes. Il surgissait au moment le plus imprévu, sur leurs flancs, devant elles, derrière elles, et réussissait toujours à disparaître.

Mais, à la limite du désert, un rude échec l'attendait. A **Taguin** près du Chélif, Abd-el-Kader avait installé sa **smala**, c'est-à-dire sa famille, ses partisans, ses troupeaux. « C'était, disait Bugeaud, la capitale ambulante de l'empire arabe. »



ABD-EL-KADER

Le jeune **duc d'Aumale**, fils de Louis-Philippe, fut chargé de l'enlever. Quand il l'atteignit après plusieurs journées de marches forcées, il n'avait avec lui que 600 cavaliers. Il attaqua sans hésiter. Les défenseurs de la smala, surpris, s'enfuirent en désordre, abandonnant entre nos mains un butin considérable et plus de 3,000 prisonniers.

Les tribus qui soutenaient Abd-el-Kader, voyant sa cause compromise, l'abandonnèrent. L'émir passa au Maroc.

5. — Bugeaud et les Marocains. — Bataille d'Isly (1844). — Au Maroc, Abd-el-Kader intrigua auprès du sultan **Abd-er-Rahman** pour le déterminer à déclarer la guerre aux Français. L'empereur marocain ne put résister à l'entraînement de ses soldats qui voulaient embrasser la cause d'Abd-el-Kader.

30,000 cavaliers, conduits par le fils du sultan, **Mouley-Mohammed**, s'avancèrent vers la frontière. Bugeaud, qui venait d'être nommé maréchal de France, marcha contre lui. « Ce n'est pas une armée, dit-il, quand il eut observé les troupes marocaines, ce n'est qu'une cohue. » Il les attaqua, avec 8,000 hommes, sur les bords de l'**Isly** et les mit en déroute.

Dans le même temps, notre flotte, commandée par le **prince de Joinville**, un des fils de Louis-Philippe, bombardait les ports marocains de **Tanger** et de **Mogador**. Abd-er-Rahman se hâta de signer la paix.

6. — Traité de Tanger (1844). — Par le traité de Tanger, le sultan s'engageait à chasser Abd-el-Kader de ses États, et à le remettre entre nos mains s'il y retournait. La frontière franco-marocaine fut déterminée : malheureusement, le tracé ne nous fut pas avantageux. La rivière de la **Moulouïa**, que nos négociateurs auraient pu réclamer comme limite, resta tout entière au Maroc, qui conserva aussi **Figuig** dans le Sud.

7. — Bugeaud et les Kabyles. — Bugeaud prépara la conquête de la **Grande-Kabylie** par quelques expéditions qui aboutirent à la prise de **Dellys** (1844).

En 1845, il tourna ses forces contre les Kabyles du Dahra. Ils s'étaient révoltés à la voix de **Bou-Maza,** « l'homme à la chèvre », ainsi appelé parce qu'il prétendait recevoir les inspirations du Ciel par l'intermédiaire d'une chèvre. Les colonels **Saint-Arnaud** et **Pélissier**, envoyés contre lui, le poursuivirent sans répit et frappèrent sans pitié ses partisans. Cependant, il ne se rendit qu'en 1847.

8. — La grande insurrection de 1845-1846. — Pendant que le Dahra était en pleine révolte, Abd-el-Kader qui était resté au Maroc franchit la frontière.

Il attira le colonel **de Montagnac**, qui commandait la garnison de **Nemours**, dans un guet-apens, à **Sidi-Brahim** (1845). Le colonel fut tué; une centaine de soldats, réfugiés dans le marabout de Sidi-Brahim, subirent un siège héroïque de trois jours.

A la fin, n'ayant plus d'eau, ni de vivres, ni de munitions, ils tentèrent une sortie à la baïonnette. A l'exception de cinq hommes, tous furent tués.

Bugeaud, décidé à en finir avec Abd-el-Kader, mit sur pied 100,000 hommes, qui formèrent 18 colonnes.

La chasse qu'on donna à l'émir fut terrible. Abd-el-Kader se déroba, mais en perdant du terrain. Peu à peu ses partisans, effrayés par les proportions de la lutte, l'abandonnèrent. « Tu es comme la mouche qui excite le taureau, lui disaient les tribus le plus longtemps fidèles. Quand tu l'as irrité, tu disparais, et c'est nous qui recevons les coups. »

L'émir, cette fois encore, dut se réfugier au Maroc.

9. — Reddition d'Abd-el-Kader (1847). — Fin des grandes guerres d'Afrique. — Abd-el-Kader eût bien voulu recommencer au Maroc l'agitation d'autrefois. Mais Abd-er-Rahman se hâta de lui intimer l'ordre de quitter ses États.

L'Émir rentra en Algérie et voulut gagner le Sud. **Lamoricière**, qui l'attendait à la frontière, avait fait soigneusement garder tous les passages. Abd-el-Kader fit sa soumission près du marabout de Sidi-Brahim, témoin de sa récente victoire.



LAMORICIÈRE

Lamoricière le remit entre les mains du duc d'Aumale, qui venait de succéder à Bugeaud comme gouverneur général. Le prisonnier fut envoyé en France.

En 1852, on le remit en liberté. Il se rendit à **Damas** (Syrie), où il vécut jusqu'en 1883 d'une pension que lui servait le gouvernement français. Fidèle à la promesse qu'il avait faite, il ne tenta jamais de rentrer en Algérie, où sa présence aurait pu créer des difficultés. En 1860, il protégea les chrétiens, menacés par le poignard des Turcs fanatiques, en leur donnant asile dans sa maison.

Abd-el-Kader a laissé un souvenir vénéré parmi les Arabes. Ses vainqueurs eux-mêmes ne lui ont pas ménagé leur admiration pour sa vaillance jamais découragée pendant la guerre et pour sa résignation loyale après la défaite.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quel changement subit la politique française à partir de 1841? — 2. Comment Bugeaud comprenait-il la guerre d'Afrique? — 3 Quels furent les résultats des premières expéditions de Bugeaud? — 4. Par qui fut prise la smala? — 5. Parlez de la lutte de Bugeaud contre les Marocains. — 6. Quel fut le traité qui termina cette lutte? — 7. Parlez des expéditions de Bugeaud ou de ses lieutenants contre les Kabyles. — 8. Racontez la grande insurrection de 1845. — 9. Comment se termina la guerre avec Abd-el-Kader ?

LECTURES

La veille de la bataille d'Isly

L'armée française était campée sur les bords de l'Oued-Isly, et, ce soir-là, les officiers s'étaient réunis pour fêter, par un punch, l'arrivée de camarades venant de France.

Des lanternes en papier, suspendues aux lentisques et aux lauriers-roses, éclairaient cette scène joyeuse. On alla prier le Maréchal, qui se reposait des fatigues de la journée, de vouloir bien assister à la réunion. Il arrive et tous les assistants forment le cercle autour de lui. Les généraux et les colonels sont à ses côtés :

« Demain, mes amis, s'écrie-t-il de sa voix forte et pénétrante, sera une » grande journée, je vous en donne ma parole.

» Avec notre petite armée, dont l'effectif s'élève à 6,500 baïonnettes et » 1,500 chevaux, je vais attaquer l'armée du prince marocain qui, d'après » mes renseignements, s'élève à 60,000 cavaliers. Je voudrais que ce » nombre fût double, fût triple, car plus il y en aura, plus leur désordre et » leur désastre seront grands. Moi j'ai une armée, lui n'a qu'une cohue. » Je vais vous prédire ce qui se passera. Et d'abord, je veux vous expliquer » mon ordre d'attaque. Je donne à ma petite armée la forme d'une hure de » sanglier. Entendez-vous bien ! La défense de droite, c'est Lamoricière ; » la défense de gauche, c'est Bedeau ; le museau, c'est Pélissier ; et moi, » je suis entre les deux oreilles. Qui pourra arrêter notre force de pénétration ? Ah ! mes amis, nous entrerons dans l'armée marocaine comme » un couteau dans du beurre.

» Je n'ai qu'une crainte : c'est que, prévoyant une défaite, ils ne se » dérobent à nos coups. »

L'enthousiasme soulevé par le discours du Maréchal fut considérable, et l'armée n'eut plus qu'un désir : réaliser le plan de son chef.

D'après Léon Roches.

Chant de détresse des Arabes *(traduction)*

« Bugeaud a le cœur plein de fiel. Il ne compte pas ses morts, il ne pense qu'à marcher en avant... — Ses soldats portent tout avec eux ; ils s'alignent comme les graines d'un collier ; un mot suffit pour les diviser en fractions ; on dirait des remparts précédés d'un nuage tonnant...

» D'heure en heure, les Français gagnent du terrain. — Le Dieu des Forts leur donne la victoire. — Nous en avons perdu le sens et le conseil. — O fils de Mahieddine, laisse-nous libres de faire ce qui convient !

» Ils nous mangent si nous allons à toi. — Tu nous manges si nous allons à eux. — Nous ne savons plus où sont nos âmes. — Sultan, prends pitié de nos misères.

» Vois l'état des musulmans. — Leurs familles sont décimées, leurs chevaux sont épuisés, et le riche est aujourd'hui sans pain.

» La poudre a mangé tous nos braves. — Ils sont en paradis, c'est vrai ; mais que veux-tu, sultan ? — Personne ne peut braver la volonté divine.

» Nous sommes entre la pierre du fusil et le bassinet. Le sabre est arrivé jusqu'à l'os... — Heureux ceux qui reposent sous la terre, ils ne voient pas les Roumis aux jambes rouges.

» O notre seigneur ! ô notre ami ! — Compatis à notre misère. Éloigne-toi, ne t'occupe plus de nous, ou nous compterons ensemble au jugement dernier. »

CHAPITRE IX

LA COLONISATION DE 1841 A 1848

RÉSUMÉ

1. — *Bugeaud fut un fervent partisan de la colonisation. Il prit pour devise :* **Par l'épée et par la charrue.**

2. — *D'après Bugeaud, c'est l'État qui doit choisir les colons et leur distribuer des concessions de terre. Ce système porte le nom de* **colonisation officielle.**

3. — *Dans les trois provinces, la* **population des villes** *s'éleva rapidement : Alger passa de 25,000 habitants en 1830 à 40,000 en 1848 ; Oran, de 3,000 habitants à 25,000*

4. — *Les* **campagnes** *commencèrent à se couvrir de villages et de fermes, malgré la fièvre qui décimait toujours la population.*

5. — *L'Algérie fut divisée, en 1845, en trois sortes de territoires :*

civils, mixtes *et* **indigènes.** *Dans les deux derniers, l'autorité militaire fut toute-puissante.*

6. — *Le* **duc d'Aumale** *succéda en 1847 au maréchal Bugeaud.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Bugeaud colonisateur. — Bugeaud, avant son arrivée en Algérie, s'était occupé d'agriculture dans le Périgord, où il était propriétaire de grandes fermes.



BUGEAUD

Lorsqu'il fut nommé Gouverneur général, il annonça la ferme intention de mettre en valeur le sol de l'Algérie : « La conquête, disait-il dans sa proclamation aux habitants, serait stérile sans la colonisation. Je serai donc colonisateur ardent, car j'attache moins de gloire à vaincre dans les combats qu'à fonder quelque chose d'utile et de durable. »

Il prit pour devise : **Ense et aratro** (par l'épée et par la charrue); ces deux mots résumaient bien tout son programme.

2. — Les idées de Bugeaud. — Bugeaud pensait que l'État devait préparer la colonisation en accordant des concessions de terres, en choisissant les colons, en exécutant les premiers travaux d'installation : routes, fontaines, puits, maisons. En retour, les colons devaient s'engager à défricher le sol et à demeurer sur leurs concessions.

La colonisation, au lieu d'être abandonnée à ses propres forces, se ferait ainsi avec l'intervention de l'État ; ce système porte le nom de « **colonisation officielle** ».

Bugeaud eut aussi l'idée de transformer en colons les soldats libérables de son armée. Mais les centres peuplés par ces soldats-laboureurs réussirent peu.

Tous les villages créés par Bugeaud ressemblaient à de petites places de guerre. Le plan en était tracé par les officiers du génie. On les entourait de fossés et de murailles, pour permettre à la population de repousser les attaques possibles des Arabes. Quand le colon arrivait, on lui donnait un képi, un fusil et des cartouches, et il entrait dans la milice.

3. — Progrès dans les trois provinces. — Pendant cette période (1841-1848), la colonisation, favorisée par l'État suivant les plans de Bugeaud, fit de grands progrès dans les trois provinces.

Alger se transformait à vue d'œil. La vieille ville, avec ses ruelles à la turque, étroites, malpropres et obscures, était percée de belles rues à arcades, bordées de maisons européennes. La population augmentait rapidement : de 25.000 habitants en 1830, elle s'élevait, en 1848, à 40,000.

Les Européens s'établissaient aussi dans les anciennes villes indigènes, y fondaient de nouveaux quartiers, y apportaient leur industrie et leur commerce. C'est ainsi que Blida, Médéa, Miliana, Dellys, Bougie (qui appartenait alors au département d'Alger), voyaient leur population augmenter. **Mustapha** naissait aux portes d'Alger, Orléansville était fondée (1843).

Dans l'Ouest, **Oran**, qui avait 3,000 habitants en 1831, en comptait 25,000 en 1848. Cependant, ce chef-lieu n'avait pas encore de port : les navires accostaient à Mers-el-Kebir. A Mostaganem, à Mascara et surtout à Tlemcen, les Européens arrivaient de plus en plus nombreux. **Sidi-bel-Abbès** avait été fondée en 1843.

Dans l'Est, **Constantine** comptait 24,000 habitants, à peu près le même nombre qu'en 1837 : les Indigènes, tués pendant le siège ou en fuite, avaient été remplacés par autant d'Européens.

Une route reliait Constantine à Philippeville. **Bône** était déjà une ville importante (10,000 hab.), mais n'avait pas

de port. Sétif et Guelma comptaient chacune un millier d'habitants.

4. — Les campagnes. — Les travaux publics. — Dans les campagnes des trois provinces, mais surtout dans le Sahel d'Alger et la Mitidja, les villages fondés par l'Administration française et composés de 50 à 60 familles, se constituaient rapidement.

Malheureusement, dans quelques-uns d'entre eux, la fièvre sévissait avec intensité. C'est ainsi que **Boufarik** épuisait, en quelques années, deux ou trois générations de colons.

Des travaux importants étaient entrepris pour assainir les marécages. Sur la côte, des phares et des fanaux éclairaient les récifs dangereux, les caps, l'entrée des ports.

En 1848, la population européenne établie en Algérie s'élevait à 115,000 habitants, sur lesquels la moitié environ était d'origine française, le tiers d'origine espagnole, et le reste d'origine maltaise, italienne, suisse ou allemande.

5. — Administration du maréchal Bugeaud. — En 1845, une ordonnance royale distingua en Algérie trois sortes de territoires : **civils**, **mixtes** et **indigènes**.

Les territoires civils ne comprenaient guère que les principales villes du Tell et leur banlieue. Ils étaient administrés par des autorités civiles.

Les territoires mixtes et indigènes étaient confiés à l'autorité militaire. Les commandants de place remplissaient à la fois les fonctions de maires et de juges ; ils étaient des maîtres absolus, et ils ne laissaient, surtout en territoire indigène, pénétrer les Européens que très difficilement.

Aussi les colons, qui auraient voulu pouvoir acheter, vendre, voyager librement partout, se plaignaient-ils très vivement. Bugeaud, que les réclamations de la population civile irritaient, présenta à la Chambre un vaste projet de colonisation par lequel l'État s'engageait à installer comme colons des soldats en activité de service (1847). Ce projet fut repoussé et Bugeaud donna sa démission.

6. — Le duc d'Aumale, Gouverneur général (1847-1848). — Le duc d'Aumale, qui le remplaça, ne resta au Gouvernement général que quelques mois.

La Révolution de 1848 qui, à Paris, renversa Louis-Philippe, son père, l'obligea à résigner ses fonctions.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Bugeaud était-il partisan de la colonisation ? Quelle fut sa devise ? — **2.** Comment Bugeaud comprenait-il la colonisation ? — **3.** Comparez la population des principales villes d'Algérie, en 1830 et en 1848. — **4.** Parlez des progrès de la colonisation sous Bugeaud ? — **5.** Comment divisa-t-on l'Algérie en 1845 ? — **6.** Qui succéda à Bugeaud ?

LECTURE

État de la colonisation à l'arrivée de Bugeaud

Aujourd'hui, 15 mars 1841, après dix ans d'occupation, c'est une chose triste à contempler que la carte de nos possessions en Afrique. Sans doute, la teinte par laquelle il plaît à nos géographes de les indiquer se développe sur une belle étendue de côtes, et l'on peut s'y promener du doigt et de l'œil. Regardons de plus près ; marquons en noir ce qui nous appartient véritablement, et tâchons de faire bien petits ces points qui vont être si peu nombreux. Posez la plume sur Alger : Alger est à vous, et même, pourvu que la nuit soit encore éloignée, vous pouvez vous promener à une lieue aux environs.

Trois ou quatre autres points dans un rayon de trois à quatre lieues, ce sont vos camps de Maison-Carrée, du Fondouk, de l'Arba, etc. Vous possédez la surface qu'ils occupent et les alentours jusqu'à portée de fusil, mais à condition de n'y rien semer, de n'y rien bâtir ; à condition d'avoir derrière vos fossés suffisamment de vivres et de munitions pour attendre la colonne de ravitaillement. Lorsqu'il n'y a pas d'eau dans l'intérieur du camp, les soldats ne vont à la fontaine qu'en force suffisante ; ils sont dévorés de vermine, excédés de fatigue et d'ennui, décimés par la fièvre, par le soleil, par les exhalaisons pestilentielles des marécages.

Mais poursuivons : un point à Douéra, un point à Boufarik, un autre à Blida, deux pour Coléa et Cherchell. Vous entretenez dans chacun de ces endroits un certain nombre de troupes et quelques cabaretiers qui empoisonnent ce que la fièvre et l'Arabe ont laissé vivre. Voilà votre province d'Alger. Quant à tout ce que vous n'avez pas marqué, il n'est pas plus à l'Arabe qu'à vous, sans doute. Cependant les Hadjoutes y récoltent tantôt des bestiaux, tantôt les têtes et les armes des hommes qui s'y aventurent. Vous n'y récoltez que des coups de fusil.

(Les Français en Algérie.) D'après VEUILLOT.

CHAPITRE X

L'ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE (1848-1870)

RÉSUMÉ

1. — *En 1848 deux régions étaient à soumettre: 1° le Sud; 2° la Kabylie.*

2. — *Le Sud fut soumis à la suite de la destruction de l'oasis de* **Zaatcha** *(1849) et de la prise de* **Laghouat** *(1852).*

3. — *La conquête de la Kabylie (1857) fut accomplie par le maréchal* **Randon**, *gouverneur général. Randon fit construire, pour surveiller les Kabyles, le* **Fort-Napoléon** *(aujourd'hui* **Fort-National).**

4. — *Dans le Sud oranais, la puissante tribu des* **Ouled-Sidi-Cheikh** *s'insurgea en 1864.*

5. — *En 1870, le général* **de Wimpfen** *alla châtier, dans la région de l'***Oued-Ghir** *marocain, les alliés des Ouled-Sidi-Cheikh.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Ce qui restait à faire pour achever la conquête. — Randon. — En 1848, deux régions seulement de l'Algérie restent encore à soumettre :

1° Le **Sud**, où la population des oasis et certaines tribus nomades croient pouvoir braver impunément l'autorité de la France ;

2° La **Kabylie**, qui n'a été subjuguée ni par les Romains, ni par les Arabes, ni par les Turcs, et qui espère échapper à la conquête française.

La soumission du Sud et de la Kabylie fut presque entièrement l'œuvre du **Maréchal Randon**, gouverneur général de 1851 à 1858.

2. — Les Oasis : Zaatcha, Laghouat. — L'oasis de **Zaatcha**, située près de Biskra, dans le département de Constantine, s'était insurgée, en 1849, à l'instigation de **Bou-Ziane.**

L'oasis était une agglomération de maisonnettes et de jardins entourés de murs et de rigoles, et protégée par des milliers de palmiers. Il était très difficile de l'aborder.

Après plusieurs tentatives sans résultat, le général **Herbillon** fit raser, pour en finir, tous les palmiers qui entouraient la ville, puis il commanda l'assaut.

On se montra impitoyable de part et d'autre, Bou-Ziane fut pris et fusillé. L'oasis fut anéantie (novembre 1849).

Trois ans après, celle de **Laghouat** (département d'Alger) se mit en révolte. Le colonel **Pélissier** se présenta devant la ville et la prit d'assaut (4 décembre 1852). Beaucoup d'habitants périrent.

Ces exécutions terrifièrent le Sud.

3. — Conquête de la Kabylie (1857). — La conquête de la Kabylie présentait de sérieuses difficultés ; les habitants, nombreux et braves, très attachés à leur indépendance, étaient disposés à la résistance la plus énergique ; en outre, le pays, couvert de hautes montagnes, raviné en tous sens, était particulièrement propre à la défensive.

Mais d'autre part, les Kabyles, sédentaires, très attachés au sol et groupés en villages, ne pouvaient, comme les Arabes d'Abd-el-Kader, fuir toujours devant les Français et recommencer sans cesse la lutte.

Déjà, de petites expéditions avaient été souvent conduites dans les deux Kabylies, contre l'agitateur **Bou-Barla** (l'homme à la mule), dont les prédications fanatiques avaient soulevé plusieurs tribus du Djurjura. L'expédition décisive fut dirigée par le maréchal Randon, gouverneur général (1857).



LE MARÉCHAL RANDON

Une armée française pénétra dans la grande Kabylie. A son approche, toutes les tribus se

levèrent. A **Icherridène**, chez les Beni-Menguellet, eut lieu la plus sérieuse rencontre : les Kabyles furent vaincus et les grandes tribus voisines : les Beni-Iraten, les Beni-Yenni durent se soumettre complètement.

Pour surveiller et contenir les Kabyles, Randon fit construire le **Fort-Napoléon** (aujourd'hui **Fort-National**), sur l'un des sommets d'où l'on domine le mieux les villages les plus peuplés du pays.

4. — L'insurrection des Ouled-Sidi-Cheikh (1864). — Dans le Sud oranais, les **Ouled-Sidi-Cheikh** formaient une tribu puissante, maîtresse du pays, depuis Ouargla jusqu'au Maroc.

Longtemps nos alliés, ils se soulevèrent en 1864, sous le commandement de leur agha **Si Sliman**.

Le colonel **Beauprêtre** se porta contre lui. Le goum qui l'avait accompagné étant passé à l'ennemi, le petit corps français, cerné par des forces considérables, fut massacré. Dans le combat, Beauprêtre et Si Sliman furent tués.

Comme il arrivait toujours après un échec des Français, la révolte se généralisa. L'insurrection gagna même, un moment, une fraction du Tell oranais : les **Flittas**, qui habitent aux environs de Relizane, inquiétèrent nos centres de colonisation.

Le gouverneur général Pélissier mourut sur ces entrefaites ; il fut remplacé par le **Maréchal de Mac-Mahon** qui se hâta d'envoyer des forces importantes contre les rebelles. Mais dans les vastes espaces peu connus du Sud algérien, les Arabes, fuyant toujours devant nos troupes et reparaissant à l'improviste, les tenaient facilement en échec.

Ce ne fut qu'en 1869 qu'une action plus décisive que les autres parut écraser l'insurrection. Le contingent principal des Ouled-Sidi-Cheikh fut presque anéanti dans le **Djebel-Amour**.

5. — Expédition du Maroc (Oued-Ghir) en 1870. — Cependant il fallut bientôt encore reprendre les armes. Les alliés des Ouled-Sidi-Cheikh, au Maroc, opéraient de fréquentes

razzias sur nos tribus. Le général **de Wimpfen** porta hardiment la guerre sur leur territoire. Il pénétra dans la région de **l'Oued-Ghir** et s'empara de l'oasis d'**Aïn-Chaïr** (mai 1870).

Le Sud oranais cessa alors de nous inquiéter pendant plusieurs années.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quelles régions restait-il à soumettre en 1848 ? — 2 Comment fut amenée la soumission des oasis du Sud ? — 3. Racontez la conquête de la Grande Kabylie. — 4. Que se passa-t-il, de 1864 à 1870, dans le Sud oranais ? — 5. Parlez de l'expédition au Maroc, de 1870.

LECTURE

Soumission des Beni-Raten

... Vers quatre heures du soir, les envoyés des Beni-Raten, au nombre de quarante ou cinquante, traversèrent le camp et arrivèrent jusqu'à la tente du maréchal Randon. Le maréchal est dans sa tente, entouré des officiers de son état-major; l'interprète principal de l'armée est debout, à la porte, assisté d'un Kabyle auquel il transmet en arabe les paroles du gouverneur, et qui les répète une seconde fois en langue kabyle. Silencieux et graves, les membres de la députation kabyle sont assis par terre ; l'un d'eux, à la barbe grisonnante, prend place un peu en avant des siens : il est chargé de répondre pour tous.

« Vous tous qui êtes ici, dit le maréchal, représentez-vous complètement la tribu des Beni-Raten, et pouvez-vous vous engager pour elle ?

» — Oui, nous sommes les amins délégués par toute notre nation, et nous avons mission de parler pour tous. Ce que nous aurons accepté sera accepté par tous.

» — Voici les conditions que je vous impose ; si elles ne vous conviennent pas, vous retournerez à vos villages, vous reprendrez vos armes, nous reprendrons les nôtres, et la guerre décidera. Mais si vous nous forcez à combattre, nous couperons vos arbres et nous ne laisserons pas pierre sur pierre dans vos villages.

» — Nous sommes des vaincus, nous nous soumettrons aux conditions qu'il te plaira d'imposer.

» — Vous reconnaîtrez l'autorité de la France. Nous irons sur votre territoire comme il nous plaira. Nous ouvrirons des routes et construirons des forteresses. Nous couperons les bois, ainsi que les récoltes qui nous seront nécessaires pendant notre séjour; vous paierez une contribution de guerre et vous livrerez des otages ; mais nous respecterons vos figuiers, vos oliviers et vos maisons. »

Tous restent silencieux; le chef incline la tête.

« Vous pourrez, comme par le passé, vous choisir des amins; mais ils devront être reconnus et investis par la France ; vous pourrez même garder vos institutions politiques de village, pourvu que vos chefs sachent vous maintenir en paix. »

Ces dernières paroles font courir un frémissement de joie parmi ces hommes jusqu'alors si impassibles. Des conversations à demi-voix s'engagent entre eux, et il est facile de voir, à leurs gestes et à leur physionomie, toute la satisfaction que leur cause cette proposition inattendue. Puis l'orateur, prenant la parole, dit :

« Avons-nous bien compris ? nous conserverons nos institutions ?

» — Oui.

» — Nous nommerons nos chefs, comme par le passé ?

» — Oui ; seulement, comme nous ne voulons pas que ce soient des hommes de désordre, ces nominations seront approuvées par nous.

» — Alors, vous pouvez compter sur notre soumission, et demain nous déposerons entre vos mains la contribution de guerre. »

(Récits algériens.) D'après E. PERRET.

CHAPITRE XI

LA COLONISATION DE 1848 A 1870

RÉSUMÉ

1. — *La* **République en 1848** *accorda à l'Algérie le droit d'élire des députés. Le pays fut divisé en trois départements. L'esclavage fut aboli dans le Sud.*

2. — *Le Gouvernement envoya comme colons en Algérie près de 20,000 ouvriers qui se trouvaient sans travail à Paris. Ces ouvriers réussirent peu.*

3. — *Sous* **l'Empire,** *l'Algérie perdit le droit d'élire des députés. En territoire militaire, les officiers des* **bureaux arabes** *agirent comme des maîtres absolus et tinrent à l'écart les colons civils.*

4. — *Le* **Ministère de l'Algérie** *fut créé à Paris en 1858, en faveur du* **prince Napoléon ;** *le Gouvernement général fut supprimé à Alger.*

5. — *En 1860, on revint à l'ancien régime. Les colons, mécontents, recommencèrent leur opposition. Cet état de choses dura jusqu'en 1870.*

6. — **Napoléon III** *autorisa la création de* **grandes compagnies de colonisation** *qui recevaient de vastes territoires cultivables et, en échange, devaient installer des colons.*

7. — *Le* **sénatus-consulte de 1863,** *déclara les Arabes propriétaires de toutes les terres qu'ils occupaient : les colons ne devaient plus disposer que des territoires avoisinant les villes. Ce système a été appelé le* **royaume arabe.**

8. — *Les trois années 1866, 1867 et 1868 furent marquées par la* **sécheresse,** *la* **famine,** *les* **épidémies** *qui désolèrent l'Algérie et firent périr 200,000 indigènes.*

9. — *Le* **régime militaire** *fut accusé de n'avoir rien fait pour protéger les indigènes contre la famine. On décida au Parlement français (mars 1870) de le remplacer par le* **gouvernement civil.**

DÉVELOPPEMENT

1. — L'Algérie sous la République (1848-1852). — Administration. — La Révolution de 1848 proclama en France la République : le suffrage universel fut établi, et cette réforme fut étendue aux colonies. Dès lors, en Algérie, les colons eurent le droit d'élire des députés pour défendre leurs intérêts au Parlement français. Ils purent aussi nommer des Conseillers municipaux pour s'occuper, dans les communes, des affaires locales.

Au point de vue administratif, comme au point de vue politique, l'Algérie fut assimilée à la Métropole et divisée en départements et arrondissements à la tête desquels on plaça des préfets et des sous-préfets.

En Algérie, comme en France, la liberté de la presse fut proclamée. En outre, la République affranchit les esclaves nègres, très nombreux dans le Sud, et interdit la traite.

2. — Colonisation. — Le gouvernement de la République s'occupa beaucoup de colonisation. Il tenta l'expérience demeurée célèbre sous le nom de « **colonisation ouvrière de 1848** ».

Un grand nombre d'ouvriers parisiens se trouvaient en ce moment sans ressources. Le Gouvernement leur offrit de s'enrôler pour l'Afrique, où on leur promettait des terres et du travail. Beaucoup acceptèrent et on décida la création de 42 villages. 20,000 ouvriers quittèrent Paris pleins d'enthousiasme, au milieu des fêtes, des acclamations et des discours. A Alger, ils commencèrent à perdre leurs illusions : l'Admi-

nistration n'avait pas eu le temps d'achever les villages qui devaient les recevoir. Les maisons en maçonnerie qu'on avait promises à chaque famille n'étaient point construites. On dut vivre sous la tente. Le sol était presque partout en broussailles; il fallut défricher.

L'armée vint en aide aux colons parisiens. L'Administration militaire leur fit distribuer, tous les jours, des rations de vivres comme aux soldats. A la tête de chaque village, un officier-directeur fut placé. La journée commençait et finissait au son du tambour. C'était la vie de caserne transportée aux champs.

Cette tentative de colonisation ne réussit qu'à demi. Les ouvriers parisiens, peu habitués au travail de la terre, étaient de médiocres colons. Bientôt la fièvre se mit de la partie. Les hôpitaux s'encombrèrent. Le découragement s'empara des colons, beaucoup rentrèrent en France malades, d'autres moururent.

Cependant quelques villages résistèrent et par la suite se développèrent. Les environs d'Oran et la plaine du Sig, la vallée du Safsaf et de la Seybouse, dans le département de Constantine, y gagnèrent une certaine prospérité.

3. — L'Algérie sous l'Empire. — Période de 1852 à 1858. — Les bureaux arabes. — En 1852, la République fit place à l'Empire, et, à un régime de liberté, succéda un régime d'autorité.

Le contre-coup s'en fit sentir en Algérie. Dans le territoire civil, les colons perdirent leurs députés et leurs Conseils municipaux élus. Dans le territoire militaire, le pouvoir des « bureaux arabes » fut absolu.

Les « bureaux arabes », fondés aux premiers temps de la conquête, avaient tout d'abord rendu de grands services. Les chefs de ces bureaux, choisis parmi les officiers les plus intelligents et les plus laborieux, s'occupaient du gouvernement des Indigènes et réglaient tout : police, impôts, justice, etc...

Personne ne contrôlant les actes des « bureaux arabes », ils en vinrent à commettre des abus. Les colons leur reprochaient

d'interdire aux Européens l'accès des territoires militaires. Le régime militaire, ainsi accusé d'entraver la colonisation, était devenu, vers 1857, fort impopulaire.

4. — Le Ministère de l'Algérie (1858-1860).— L'Empereur créa alors, à Paris, un Ministère de l'Algérie et des colonies. Le maréchal Randon donna sa démission et le Gouvernement général fut supprimé.

Le nouveau Ministère ne vécut que deux ans. Il fut occupé d'abord par le prince **Jérôme Napoléon**, cousin de l'Empereur, puis par le comte **Chasseloup-Laubat**.

Au nom du premier s'attache le souvenir d'une création utile : celle des Conseils généraux, institués à raison d'un par département.

5. — Retour au régime militaire (1860-1870). — En 1860, on revint au régime militaire. Le Gouvernement général fut restauré et confié au maréchal **Pélissier**. La liberté de la presse fut supprimée. Les anciens bureaux arabes, un moment affaiblis, reprirent toute leur souveraineté. La colonie, où d'ailleurs se trouvaient beaucoup de déportés politiques (républicains de 1848, 1851, 1852), recommença son opposition à l'Empire.

Cette opposition s'accrut encore de toute l'irritation que donnaient aux colons d'Algérie les procédés de colonisation de l'Empereur.

6. — Colonisation : les grandes compagnies. — Napoléon III n'avait pas confiance, pour coloniser l'Algérie, dans les efforts isolés des colons. Il croyait que de riches compagnies financières seraient plus à même d'entreprendre les grands travaux nécessaires à l'exploitation du sol.

En 1853, il autorisa une association de banquiers suisses, dite « **Compagnie Génevoise** », à tenter la colonisation des environs de Sétif. Cette compagnie devait fonder des villages et les peupler ; elle recevait en retour 20,000 hectares de bonnes terres. En 1865, une autre compagnie reçut, dans les mêmes conditions, les vastes plaines de l'Habra et de la Macta.

En 1868, une troisième compagnie, la « **Société générale algérienne** », s'engagea à avancer 100 millions à l'État pour exécuter de grands travaux publics et à dépenser elle-même 100 millions en travaux de colonisation. En retour, l'État lui concédait 100,000 hectares de terres en toute propriété. Ces tentatives réussirent peu. Les compagnies n'établirent point de colons sur les terres qu'elles recevaient : elles se bornèrent à les louer à des Indigènes. Aussi le peuplement de l'Algérie par les émigrants français et européens ne progressa point.

7. — Le Royaume arabe (1863-1865). — Napoléon croyait aussi qu'il était de son devoir de protéger les Arabes et leurs terres contre l'envahissement progressif de la colonisation. « Je ne suis pas seulement l'Empereur des Français, écrivait-il à Pélissier (1863), mais aussi l'Empereur des Arabes. » Et dans une lettre qu'il adressait à Mac-Mahon, au retour d'un voyage qu'il avait fait en Algérie (1865), il disait : « L'Algérie est à la fois un royaume arabe, une colonie européenne et un camp français. »

Une loi, connue sous le nom de **Sénatus-Consulte de 1863**, déclara les Arabes propriétaires de toutes les terres qu'ils occupaient. Défense fut faite aux colons de s'étendre en dehors du périmètre des grands centres. On décida de ne plus créer de villages dans l'intérieur du pays pour ne pas inquiéter les Indigènes dans la paisible possession de leurs biens.


MAC-MAHON

8. — Les années de détresse (1866, 1867, 1868). — De 1866 à 1868, des fléaux de toutes sortes s'abattirent sur l'Algérie et la désolèrent. En 1866, une grande invasion de **sauterelles** ravagea le Tell. En 1867, une épouvantable **sécheresse** sévit sur le pays, les récoltes furent nulles, la famine commença.

L'année 1868 fut plus désastreuse encore.

Les Arabes connurent toutes les horreurs de la faim. Un grand **nombre** périrent.

Bientôt le **choléra** et le **typhus** vinrent frapper ceux que la **faim** avait épargnés. Le nombre des Indigènes victimes de tant **de** fléaux dépassa 200,000.

Les colons, plus prévoyants, purent traverser cette crise avec **moins** de souffrances. L'archevêque d'Alger, **Mgr Lavigerie**, **recueillit** et éleva un grand nombre de petits Arabes orphelins **et** abandonnés.

Enfin des secours importants arrivèrent de France, quand on **connut**, par une lettre publique de Mgr Lavigerie, la situation **lamentable** de la colonie.

9. — Chute du régime militaire. — Cette longue suite de **désastres** entraîna la chute définitive du régime militaire. Accusé **d'imprévoyance**, il ne put résister à ses adversaires.

Après une enquête, dirigée en Algérie par le **comte Lehon**, **député**, de grandes discussions s'ouvrirent au Corps législatif. **Dans** sa séance du 8 mars 1870, le Parlement décida, à l'unanimité des votants, que le régime militaire serait remplacé par le **régime** civil.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quelles furent les réformes introduites en Algérie par la République de 1848? — 2. Que savez-vous de la colonisation des ouvriers parisiens? — 3. Comment l'Algérie fut-elle administrée sous l'empire? Parlez des bureaux arabes. — 4. Quels furent les changements opérés, en 1858, dans l'administration algérienne? — 5. A quel moment revint-on au régime militaire? — 6. Parlez des grandes compagnies de colonisation. — 7. Dites ce que vous savez sur le « Royaume arabe ». — 8. Parlez des événements malheureux qui désolèrent l'Algérie, de 1863 à 1868. — 9. Quelle fut la conséquence de ces événements?

LECTURES

Voyage de l'Empereur en 1865. — Discours du Maire de Boufarik

« Sire, en 1835, la Société de colonisation offrait un prix à celui qui **oserait** se rendre au marché de Boufarik.

» Boufarik n'était alors qu'un vaste marais infect.

» En 1865, nous avons l'honneur de recevoir Votre Majesté à Boufarik, **au milieu** d'une oasis riante et fleurie, couverte de magnifiques récoltes, **de riches** cultures, et en face du premier établissement industriel vraiment sérieux qui se soit encore assis dans notre colonie.

» Votre visite, Sire, pour les hardis colons qui ont réalisé cette métamorphose pénible, est une suprême espérance, une garantie certaine de l'avenir.

» Je suis heureux, etc. »

La famine chez les Arabes
Lettre de M. le Curé de Marengo à l'Archevêque d'Alger

... Depuis le commencement de l'hiver, ma paroisse est assaillie par des bandes de mendiants indigènes qui errent sur la place et dans les rues et rôdent autour des maisons, demandant du pain. La plupart de ces malheureux sont desséchés et n'ont littéralement que la peau et les os; ils n'ont pour toute nourriture que l'herbe des champs, les racines de palmier nain et les chardons. J'ai vu, plus d'une fois, des groupes d'hommes et de femmes, armés de bâtons, défendre les fossés de la route contre un troupeau de bœufs, pour s'emparer des herbes dont ces animaux faisaient leur pâture.

Cette misère effrayante porte les affamés à toutes sortes d'excès : un pauvre orphelin de sept ans errait dans la broussaille, traînant une chèvre et quelques kilos de fèves qu'il mangeait crues, seul héritage qu'il eût recueilli de ses parents. Les mendiants arabes l'ont rencontré, ont tué sa chèvre, mangé sa provision de fèves, et ont précipité le pauvre petit dans un profond ravin.

Abbé Burzet.

CHAPITRE XII

AFFERMISSEMENT DE LA CONQUÊTE SOUS LA 3e RÉPUBLIQUE

RÉSUMÉ

1. — **La 3e République** *affermit là conquête de l'Algérie par la répression vigoureuse des insurrections et par le développement de la colonisation.*

2. — **L'insurrection kabyle** *(1871) fut provoquée par* **Mokrani,** *bach-agha de la Medjana.*

3. — *Les insurgés attaquèrent les centres français et envahirent même*

la Mitidja. Ils furent arrêtés à **l'Alma**. *Nos troupes pénétrèrent à leur tour en Kabylie. Mokrani fut tué. On frappa les Kabyles d'une forte contribution de guerre (36 millions de francs) et les meilleures terres leur furent enlevées.*

4. — *En 1879,* **l'Aurès** *s'insurgea. Cette insurrection fut rapidement réprimée. — En 1881,* **Bou-Amama** *souleva le Sud oranais. On le poursuivit dans le désert et il dut s'enfuir au Maroc.*

5. — **Le Mzab**, *groupe d'oasis situé au sud de Laghouat, fut annexé en 1882,* — **le Touat** *en 1900.*

6. — *Aujourd'hui la France pénètre de plus en plus dans le Sahara et occupe les* **oasis sahariennes** *pour garantir la sécurité de l'Algérie.*

7. — **L'armée,** *qui a conquis l'Algérie, a également rendu de grands services à la colonisation (travaux publics, routes, reboisement, etc.), surtout dans les premiers temps de l'occupation.*

DÉVELOPPEMENT

1. — La 3e République. — Au moment où la République succède à l'Empire (1870), qui s'est écroulé dans les désastres de la guerre franco-allemande, l'Algérie est tout entière occupée et soumise à l'autorité de la France.

Néanmoins, la 3e République aura des insurrections à réprimer. Elle le fera avec une grande énergie et, par ce moyen, affermira la conquête. En outre, notre domination sera consolidée par la création de nombreux villages de colonisation, l'installation d'une importante population européenne, et aussi les efforts faits par la France pour améliorer la condition matérielle et morale des Indigènes.

2. — L'insurrection kabyle (1871). — Ses causes. — Mokrani. — La plus importante des insurrections que la 3e République a dû combattre fut l'insurrection de Kabylie (1871). Elle eut pour cause principale la guerre malheureuse avec la Prusse. Nous étions des vaincus, notre prestige militaire était évanoui, et les Indigènes crurent le moment venu de reconquérir leur indépendance.

Le chef de l'insurrection fut **Mokrani**, bach-agha de la **Medjana** (département de Constantine). Ce personnage, croyant sa situation menacée par l'avènement de la République et la chute


L'AMIRAL DE GUEYDON

du régime militaire en Algérie, souleva la Kabylie, au moment où la guerre civile de la Commune venait d'éclater à Paris. Il s'allia avec la confrérie religieuse et fanatique des **Khouans Rahmania**, qui comptait en Kabylie des milliers d'adhérents. La rébellion prit ainsi le caractère d'une guerre sainte.

2. — Massacres et combats. — Répression de l'insurrection. — Les révoltés se jetèrent sur les établissements français, saccageant les récoltes, brûlant les fermes isolées, massacrant sans pitié les Européens. Les colons, réfugiés dans les villes et les villages, se trouvèrent bientôt dans la position la plus critique. A **Bordj-bou-Arréridj**, à **Fort-National**, à **Tizi-Ouzou**, à **Dra-el-Mizan**, à **Bougie**, à **Dellys**, ils résistèrent, derrière de mauvaises murailles, à la fureur des assiégeants. Le village de **Palestro** fut emporté et ses habitants mis à mort. Une bande de Kabyles essaya même de pénétrer dans la Mitidja.

Le colonel **Fourchault**, avec quelques volontaires, l'arrêta à l'**Alma** (22 avril 1871).

Enfin des troupes arrivèrent de France. Dans une rencontre, Mokrani fut tué. Néanmoins, il fallut encore six mois pour étouffer l'insurrection qui avait gagné la moitié de la province de Constantine, une partie de celle d'Alger et même le Sud.

La répression fut sévère. La Cour d'assises condamna à mort les plus compromis parmi les chefs indigènes, et envoya les autres aux bagnes de Nouméa et de Cayenne. Une forte contribution de guerre (36 millions de francs) frappa les tribus rebelles, en même temps qu'une partie de leurs terres leur furent enlevées.

4. — Autres insurrections. — L'Aurès (1879). — Le Sud oranais (1881). — L'insurrection kabyle s'était produite dans les circonstances les plus redoutables pour la France, et cependant elle avait pu être écrasée. La preuve était faite de l'impuissance définitive des Indigènes.

On put le constater encore en 1879 dans l'Aurès, et en 1881 dans le Sud oranais.

L'**Aurès** se souleva à la voix d'un prétendu chérif qui fit croire aux Indigènes que les fusils des Français ne partiraient plus. Ce mouvement fut très rapidement réprimé.

La conquête française de la Tunisie, survenue deux ans après (1881), enleva aux Indigènes de la frontière orientale de l'Algérie l'espoir de trouver un refuge chez leurs voisins, en cas d'échec : cette considération a suffi pour assurer la paix à la région constantinoise.

A l'autre extrémité de l'Algérie, le Sud oranais s'insurgea, au moment même où nos troupes étaient occupées en Tunisie. La révolte fut dirigée par un marabout fanatique, **Bou-Amama,** qui entraîna les **Ouled-Sidi-Cheikh**. Bou-Amama s'avança audacieusement jusqu'à la lisière du Tell, surprit de nombreux alfatiers espagnols dans leurs chantiers, près de Saïda, et les massacra.

L'insurrection menaçant de prendre des proportions sérieuses, le général **Négrier**, avec une forte colonne, fut envoyé vers le Sud. Bou-Amama, délogé de partout, dut se réfugier en toute hâte dans le Sud marocain.

Pour éviter le retour de ces événements, on a poussé dans la région des Ouled-Sidi-Cheikh la ligne de chemin de fer d'Arzeu à Saïda, qui atteint aujourd'hui Duveyrier.

5. — Annexion du Mzab (1882), du Touat (1900). — L'annexion du Mzab montra, par sa facilité même, combien était profonde l'influence que nous avaient value la conquête et la vigoureuse répression des révoltes.

Le **Mzab** est un groupe d'oasis situé à 200 kilomètres au sud de Laghouat. On lui avait laissé son indépendance, à condition

qu'il ne s'ouvrirait jamais aux ennemis de la France et qu'il ne leur vendrait pas d'armes. Aucune de ces deux obligations n'était respectée. Une colonne française entra sans coup férir à **Gardaïa**, ville principale du Mzab, le 30 novembre 1882.

Les oasis du **Touat** ont été occupées en 1900-1901, à la suite de l'entrée à **In-Salah** de la mission **Flamant-Pein** (30 décembre 1899).

6. — Politique saharienne. — Les tribus guerrières du désert, appelées Touareg, continuent néanmoins à inquiéter nos explorateurs dans le Sahara et souvent même les massacrent : **Flatters** (1881), **Palat** (1886), **Douls** (1889), **Morès** (1895).

La France travaille actuellement à faire cesser cet état de choses et à pacifier le Sahara qui, depuis les conventions de 1890 et de 1898, passées avec l'Angleterre, lui appartient en totalité jusqu'au Sénégal et au Soudan. Un corps de **méharistes** est chargé de tenir en respect les Touareg pillards. Des forts ont été construits à 200 kilomètres au sud d'El-Goléa et d'Ouargla.

7. — L'Algérie pacifiée. — Rôle de l'armée en Algérie. — L'Algérie paraît être entrée dans une période d'ordre, de tranquillité, de travail, et il semble que l'ère des grandes insurrections soit définitivement close.

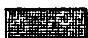
L'honneur de ce résultat revient pour une grande part à l'armée. Elle n'a pas seulement conquis le sol et imposé aux vaincus le respect de notre autorité, elle a aussi contribué à établir dans l'administration des Indigènes des traditions de justice et d'équité.

L'armée a enfin collaboré à l'œuvre de la colonisation de l'Algérie. Elle a souvent prêté ses bras aux émigrants ; elle a percé des routes, préparé des villages, reboisé des régions dénudées. Dans le Sud, elle a fait jaillir sous la sonde artésienne la plupart des puits qui ont rendu à la terre sa fécondité et assuré aux hommes une existence moins misérable.

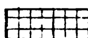
L'armée a donc été en Algérie un moyen de conquête, et, de plus, un utile agent de civilisation.

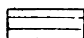
PROGRESSION DE LA DOMINATION FRANÇAISE EN ALGÉRIE


1830-1840


1840-1848


1848-1870


1870-1899


1900

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quelle fut l'œuvre de la 3ᵉ République en Algérie? — 2. Par qui fut provoquée l'insurrection en Kabylie? — 3. Racontez les principaux événements de cette insurrection. Comment fut-elle réprimée? — 4. Citez les deux dernières insurrections. — 5. En quelle année fut occupé le Mzab? le Touat? — 6. Quelle est la politique de la France dans le Sahara? — 7. Quel fut le rôle de l'armée en Algérie?

LECTURES

La mort de Mokrani

.... Pendant que les colonnes françaises, de succès en succès, avançaient vers Bouïra, Mokrani avec sa cavalerie se rapprochait de ce point. Le 5 mai on se rencontra sur l'Oued-Souffla. Le général Cérez aperçut, sur les hauteurs qui avoisinent la rivière, un goum de 300 cavaliers immobiles autour d'une bannière déployée. Là se trouvait le bach-agha dirigeant l'ensemble de ses contingents, fort d'environ 8,000 hommes. Aux chassepots et aux canons des Français répondait une vive fusillade. Vers une heure, elle se calma un peu, car c'était le moment de la prière. Le bach-agha, que ses amis avaient forcé de revêtir un burnous gris, descendit de cheval pour s'agenouiller et prier. Ses dévotions faites, il se relève et, immobile à quelques pas des siens, semble inspecter le terrain.

A ce moment deux compagnies de zouaves, qui étaient parvenues sur un mamelon voisin, ouvrent, à sept cents mètres, un feu de salve. Une balle frappe Mokrani entre les deux yeux. Il murmure les premiers mots de la formule de salut : « Il n'y a d'autre divinité que Dieu », et s'abat en avant la face contre terre. Trois des siens se font tuer en voulant le relever. Enfin on l'emporte. Quoique la nouvelle de sa mort eût été tenue secrète, la fusillade cessa et la bataille s'interrompit. Le corps fut transporté à Guelaâ, chez les Beni-Abbès ; il repose dans le cimetière sous des lamelles brutes de schiste, sans aucune inscription.

(Insurrection algérienne de 1871.) A. RAMBAUD.

Discours de M. Loubet, Président de la République, aux chefs indigènes du Sud oranais.

(Le Kreider. — Avril 1903.)

« Je suis heureux de me trouver ici au milieu de vous, serviteurs loyaux et enfants dévoués de la France, accourus par milliers pour rendre hommage à son représentant. Ce n'est pas seulement la loi qui vous a attachés à elle ; plus forts que la loi sont les liens qu'ont créés entre les diverses races de l'Algérie, la communauté des intérêts, la noble fraternité des armes, le service du même drapeau. Sur le sol qu'elles habitent et où

sont passés tant de souffles de guerre, s'est levée une aube de concorde. Je suis venu la saluer avec vous.

» La France, vous le savez, n'oublie pas les devoirs qu'elle s'est imposés sur cette terre d'Afrique; elle vous protège contre l'étranger et au besoin contre vous-mêmes ; elle a fait cesser les luttes intestines qui vous déchiraient ; elle multiplie les établissements d'enseignement, les œuvres de bienfaisance ; elle vous assure l'exercice de toutes les libertés qui vous sont chères : la liberté de travailler et de vivre selon votre choix, la liberté de disposer de vos biens, la liberté de rester fidèles à votre religion et à vos antiques coutumes ; elle a fait ici comme partout une œuvre de civilisation et de paix.

» En retour, vous avez contracté vis-à-vis d'elle des engagements auxquels vous ne faillirez pas. Vous devez obéissance à ses lois et à ceux qui sont chargés de les appliquer ; vous devez dévoùment et fidélité au drapeau tricolore. Vous, chefs de ces tribus vaillantes, vous continuerez à donner autour de vous l'exemple de ce loyalisme dont je vous remercie ; vous n'oublierez jamais que la France est pour vos droits sacrés non pas un obstacle, mais la plus puissante garantie. »

CHAPITRE XIII

PROGRÈS DE L'ALGÉRIE SOUS LA 3e RÉPUBLIQUE

RÉSUMÉ

1. — *En 1870,* **l'anarchie** *régna quelque temps en Algérie : Alger, qui voulait un gouverneur civil, fit des émeutes contre le gouverneur militaire qu'on lui envoyait. En même temps, la Kabylie s'insurgeait. L'amiral de Gueydon fut alors nommé gouverneur général civil.*

2. — **L'Amiral de Gueydon** *(1871-1873) réprima vigoureusement l'insurrection de Kabylie et établit dans cette région les Alsaciens-Lorrains qui avaient opté pour la France.*

3. — *Le* **Général Chanzy** *(1873-1879), qui lui succéda, donna une vive impulsion aux grands travaux publics : chemins de fer, routes, ports, etc.*

4. — *Après Chanzy, les principaux gouverneurs généraux ont été :* **MM. Tirman** *(1881-1890) et* **Laferrière** *(1898-1900).*

5. — *Sous la* **3e République**, *l'Algérie a fait de grands progrès : trois cents villages ont été créés dans le Tell. La population européenne s'est élevée de 200,000 à plus de 600,000 habitants.*

6. — *Les* **colons** *ont défriché de vastes espaces qu'ils ont cultivés en*

céréales, vigne, tabac, etc. Grâce à eux, le commerce algérien atteint 650,000,000 de francs.

7. — *La* **population indigène** *est aussi en progrès. Elle a doublé depuis 1830, grâce à la paix, à la sécurité et au voisinage des colons qui lui fournissent du travail et des salaires.*

8. — *Il reste à faire la* **conquête morale** *des Indigènes par l'école, par la pratique constante de la justice et l'observation stricte de la loi.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Les débuts du Gouvernement civil. — Émeutes à Alger (1870). — Au mois de mars 1870, le Parlement français avait décidé la substitution du Gouvernement civil au Gouvernement militaire. Mais la guerre, survenant aussitôt, ne laissa pas à l'Empire le temps de réaliser cette réforme.



LE GÉNÉRAL CHANZY

Le maréchal de Mac-Mahon, Gouverneur général, appelé au commandement d'un corps d'armée en Alsace, avait quitté l'Algérie. Qui allait le remplacer? Les colons, et particulièrement la population d'Alger, attendaient un Gouverneur civil. Ce fut un vieux général, **Walsin-Esterhazy**, qui arriva.

Aussitôt, une émeute éclata à Alger, et Walsin-Esterhazy fut obligé de se rembarquer. Pendant quelque temps, l'Algérie se débattit dans l'anarchie. Mais l'insurrection de Kabylie prenait de grandes proportions; le désordre était partout, et il parut nécessaire d'appeler à la tête de l'Algérie un homme d'énergie et d'autorité : le vice-amiral **de Gueydon** fut nommé Gouverneur général civil.

2. — L'amiral de Gueydon (1871-1873). — L'amiral réprima tout d'abord avec vigueur l'insurrection kabyle. Puis,

pour prévenir de nouvelles révoltes, il fit commencer, à travers le pays, le tracé d'un grand nombre de routes.

Le Gouverneur aurait voulu coloniser largement la Kabylie, et il réussit à installer dans les vallées les plus fertiles de cette région la plupart des **Alsaciens-Lorrains** qui, après le traité de Francfort (1871), avaient opté pour la France.

3. — Le général Chanzy (1873-1879). — Le général **Chanzy**, qui succéda à l'amiral de Gueydon, était un ancien officier de bureau arabe, très au courant des questions algériennes. Le rôle glorieux qu'il avait joué pendant la guerre de 1871 le fit accueillir, en Algérie, avec enthousiasme.

Chanzy activa l'émigration européenne en Algérie et donna une vive impulsion aux travaux publics : les chemins de fer furent rapidement poussés, les routes multipliées, les ports agrandis ou creusés et leur outillage complété.

4. — Gouverneurs civils. — Après Chanzy, tous les Gouverneurs de l'Algérie furent des civils. **Albert Grévy**, député, frère du Président de la République, Jules Grévy, ne resta que deux ans en Algérie (1879-1881). Son passage fut marqué par une grande réforme : tout le Tell fut définitivement soustrait à l'autorité des commandants militaires, les communes mixtes furent partout constituées et placées sous la direction d'administrateurs civils.

Tirman (1881-1890) eut la pensée de doter l'Algérie d'un « budget spécial », discuté et voté par des assemblées algériennes. Son idée fut repoussée par le Parlement ; **Laferrière** (1898-1900) la fit agréer et provoqua la création des **Délégations financières**. C'est sous l'administration de ce Gouverneur général que les oasis du Touat furent occupées.

Les deux derniers Gouverneurs ont été : **M. Révoil** (1901-1903) et **M. Jonnart**, actuellement en fonctions (1905).

5. — Progrès généraux de la colonisation européenne. — Depuis 1870, trois milliards ont été dépensés par la Métropole pour l'Algérie, dont les progrès ont été rapides. La population européenne a triplé : de 200,000 âmes qu'elle

comptait en 1870, elle s'élève aujourd'hui à plus de 600,000. Plus de trois cents nouveaux villages ont été créés dans le Tell. (L'Algérie comptait 625 villages en 1905.) La plupart des autres ont été agrandis. Les villes se sont considérablement développées : une dizaine d'entre elles comptent déjà plus de 20,000 habitants, Oran en aura bientôt 100,000 et la population de la capitale, Alger, depuis l'annexion de sa voisine, Mustapha, atteint près de 150,000 âmes.

L'Administration ne s'est pas contentée d'attirer les émigrants et de les installer, elle a donné une énergique impulsion aux grands travaux publics, qui sont les conditions nécessaires de la vie d'un pays. Il y a aujourd'hui 3,000 kilomètres de chemins de fer, 18,000 kilomètres de routes et 10,000 kilomètres de lignes télégraphiques. Six câbles sous-marins relient l'Algérie à la France et à l'Europe. Un septième la met en communication directe avec Tanger (Maroc).

Des bureaux de poste fonctionnent dans tous les centres. De grands barrages ont été construits et fertilisent 140,000 hectares. Les plaines et les vallées, autrefois si meurtrières, sont pour la plupart desséchées et assainies.

La France a le droit d'être fière de voir l'Algérie, créée véritablement par elle, prendre, d'année en année, un rang plus honorable dans la hiérarchie des pays qui travaillent.

6. — Les colons. — Les colons, de leur côté, ont défriché de vastes espaces et remplacé les broussailles stériles par les céréales, la vigne, le tabac ; ils ont amélioré l'élevage, exploité l'alfa, etc.

De leur travail incessant résulte un important mouvement d'affaires entre la France et l'étranger. Le chiffre du commerce algérien a dépassé, en 1903, 700 millions de francs, et classe la colonie au 6e rang parmi les pays clients et fournisseurs de la France (après l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis, la Belgique et l'Italie).

Mais l'œuvre des colons ne se borne pas à ces résultats matériels. La race française, qu'ils ont importée en Afrique, semble

y avoir acquis des qualités particulières de hardiesse et d'initiative. Si l'Algérie française réussit à s'assimiler la population étrangère qui vit près d'elle et avec elle, elle deviendra, dans l'avenir, le berceau d'une race nouvelle, marquée de l'empreinte française, et qui saura se faire sa place dans le monde.



UNE ÉCOLE D'INDIGÈNES EN KABYLIE

7. — Progrès de la population indigène. — Les progrès de la population indigène ne sont pas moins réels que ceux des populations européennes. Cette population, qui ne connaît plus les guerres de tribu à tribu, les épidémies, les famines, a doublé depuis 1830. Elle comptait, au plus, 2 millions d'individus au début de la conquête : en 1901, plus de 4 millions ont été recensés.

Les Indigènes ont emprunté aux colons de nouvelles culture

et des méthodes agricoles plus perfectionnées. Le blé tendre, la pomme de terre, pénètrent peu à peu chez eux. Leurs terres ont augmenté de valeur, et nos marchés leur ont permis d'écouler leurs produits à meilleur compte. Enfin, les Indigènes ont trouvé chez les colons travail et salaire : on les emploie comme ouvriers, garçons de ferme, défricheurs ou moissonneurs. Ils fournissent donc à la colonisation la main-d'œuvre qui lui est indispensable. Les progrès de la population indigène et ceux de la population européenne apparaissent ainsi étroitement liés les uns aux autres.

8.— La conquête morale des Indigènes. – Conclusion. — La France s'est aussi proposé d'instruire les Indigènes, d'élever leur moralité, et ainsi d'en faire la **conquête morale**.

Cette œuvre de rapprochement est déjà commencée, et c'est l'école qui en est le principal instrument. L'école propage des connaissances utiles aux Indigènes : agriculture, travail manuel, arts musulmans, hygiène. Elle répand aussi, avec l'usage de la langue française, le respect et l'amour de la nation française. Les Indigènes qui l'auront fréquentée s'habitueront à nous considérer, non comme des vainqueurs exigeants et tyranniques, mais comme des amis justes et généreux.

L'école n'est d'ailleurs pas seule à préparer cette « conquête morale » des Indigènes. L'Administration y contribue par la pratique constante de la justice et l'observation stricte de la loi. Sa prévoyante sagesse multiplie les bienfaits matériels : infirmeries indigènes dans les villes et les villages, fontaines et abreuvoirs dans les douars, routes en pays arabe et kabyle, etc. L'armée collabore à la même œuvre, en façonnant au culte du drapeau ceux d'entre les Indigènes qui servent dans nos régiments. Les colons enfin, s'ils sont loyaux dans leurs rapports avec les Indigènes, respectueux de la parole donnée et des engagements pris, leur inspireront le sentiment éminemment civilisateur de la dignité humaine, en même temps qu'ils se les attacheront par la confiance et par les relations d'affaires.

Ainsi s'accomplira, avec l'aide du temps, ce rapprochement entre les races qui est l'espérance et le rêve de tous les vrais amis de l'Algérie et de la France.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quels événements signalèrent l'année 1870 en Algérie? — 2. Quelle fut l'œuvre de l'amiral de Gueydon? — 3. Quelle fut l'œuvre du général Chanzy? — 4. Citez les principaux gouverneurs généraux après Chanzy. — 5. Parlez des progrès de la colonisation européenne sous la 3e République. — 6. Qu'ont fait les colons en Algérie? — 7. La population indigène a-t-elle gagné ou perdu au contact des Français? — 8 Comment fera-t-on la conquête morale des Indigènes ?

LECTURES

L'œuvre de la France en Algérie

En parlant de l'Algérie, on lui donne souvent le nom de « France nouvelle » ou de « France africaine ». A maints égards, cette expression est justifiée. Il est certain que les Français se sont très solidement établis dans le continent africain, apportant leur langue et leurs mœurs. Villes et villages de construction européenne se sont élevés, non seulement dans la région du littoral, mais dans toutes les parties du territoire ; des routes traversent le pays, jusque sur les confins du désert.

On a pu comparer l'œuvre accomplie par les Français en un demi-siècle, à celle qui fut le résultat de sept siècles d'occupation romaine. Si leur civilisation est encore bien loin d'avoir aussi fortement assimilé la population indigène, si leurs colonies sont encore clairsemées en comparaison de celles des Romains, à d'autres égards, ils ont fait davantage. La science leur a fourni un élément de puissance qui manquait aux anciens : la vitesse. Par le chemin de fer, par le télégraphe, par les signaux optiques, ils sont présents partout. Dans leurs mains, le pays s'est réduit en étendue, pour ainsi dire ; ils ont pénétré plus avant dans le désert, puisqu'on ne trouve plus de débris romains au sud de Djelfa ; même la mer qui baigne les rivages algériens s'est rétrécie sous la quille de leurs navires, et les naufrages y sont moins à craindre, grâce aux jetées et aux môles qui abritent actuellement les ports ; Alger, à vingt-quatre heures de Marseille, est plus rapprochée de la France que Toulon ne l'est de Brest.

L'annexion politique de l'Algérie à l'Europe est un fait désormais acquis à l'histoire. Des révoltes d'Indigènes, séparés les uns des autres par la distance, l'origine, les intérêts particuliers, ne sauraient l'emporter contre une population européenne, très inférieure en nombre, mais solidement unie pour la défense, et disposant des villes, des arsenaux, des points stratégiques et de toutes les ressources que procure l'industrie moderne.

(Géographie universelle.) Élisée RECLUS.

Rôle de la France en Algérie

(Discours de M. Jonnart, gouverneur général, à la Réunion des Études algériennes. — Novembre 1903.)

« ...Il ne s'agit pas, par des démonstrations bruyantes, de frapper l'opinion, mais d'accomplir simplement, efficacement, les devoirs d'humanité et la mission civilisatrice qui justifient nos conquêtes du passé et toutes nos ambitions de l'avenir.

» Nous sommes une grande puissance musulmane, nous ne devons jamais l'oublier. La conquête du sol de l'Afrique ne sera définitive que par la conquête des âmes. Notre intérêt, comme notre devoir, est d'être très justes, très bienveillants, très généreux, en même temps que très fermes vis-à-vis des races conquises, d'essayer de les réconcilier avec notre civilisation et, en nous faisant aimer, d'aider de plus en plus à l'expansion et au prestige du nom et du génie de la France...

» Voilà, à proprement parler, vingt-cinq ans qu'on s'occupe de colonisation en Algérie; allez de l'autre côté de la Méditerranée, vous verrez quels admirables progrès on a réalisés, quels résultats merveilleux on a obtenus et quelles promesses d'avenir recèle ce sol algérien; ce sol doublement sacré, doublement français par le sang de nos soldats et le prodigieux effort de nos colons.

» Je dis qu'avec des colons et des soldats comme ceux d'Algérie, rien n'est impossible et, certes, c'est un grand honneur et une grande fierté pour moi de concourir avec eux à l'épanouissement de la pensée française et à l'essor de notre prospérité. »

---

des

per
na-
et

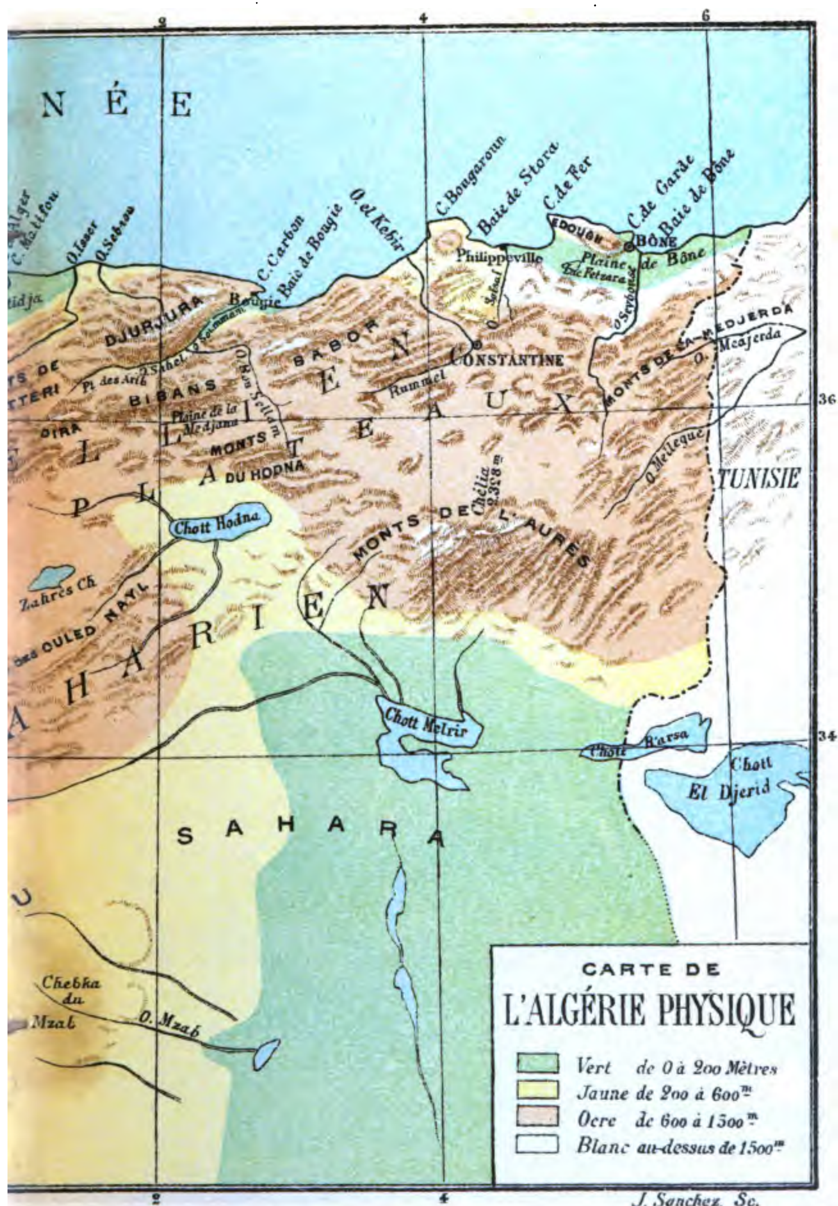
ns
par
rès
nes
vi-
et

ni-
rez
n a
ou-
ro-

ien
rté
ise



Imp. Jourdan, Alger



CARTE DE
L'ALGÉRIE PHYSIQUE
Vert de 0 à 200 Mètres
Jaune de 200 à 600m
Ocre de 600 à 1500m
Blanc au-dessus de 1500m
J. Sanchez, Sc.
TUNISIE
SAHARA
Chott Hodna
Chott Melrir
Chott El Djerid
CONSTANTINE
Philippeville
BÔNE
Bougie
DJURJURA
BIBANS
BABOR
MONTS DU HODNA
MONTS DE L'AURÈS
MONTS DE LA MEDJERDA
C. Bougaroun
Baie de Stora
C. de Fer
C. de Garde
Baie de Bône
C. Carbon
Baie de Bougie
O. el Kebir
Plaine de Bône
EDOUGH
Rummel
Chélia 2328m
Zahrès Ch.
O. Mzab
Chebka du Mzab

[illegible]

GÉOGRAPHIE DE L'ALGÉRIE

CHAPITRE PREMIER

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE PAYS

RÉSUMÉ

1. — *On appelle* **Moghreb** *(en arabe : couchant) le pays situé entre l'océan Atlantique, la mer Méditerranée, le golfe de Gabès et le Sahara.*

2. — *Le vaste désert du* **Sahara** *isole à peu près complètement le Moghreb du continent africain.*

3. — *La* **mer Méditerranée** *met le Moghreb en relations faciles avec les autres pays qu'elle baigne : France, Espagne, Italie, etc.*

4. — *Le Moghreb comprend trois États : le* **Maroc,** *à l'ouest ; l'***Algérie,** *au centre ; la* **Tunisie,** *à l'est.*

5. — *L'Algérie est limitée : au nord, par la mer Méditerranée ; à l'est, par la Tunisie ; à l'ouest, par le Maroc ; au sud, l'Algérie n'a pas de limites.*

6. — *L'Algérie mesure 700,000 kilom. carrés (France, 528,000 kilom. carrés).*

DÉVELOPPEMENT

1. — Le Moghreb. — Au nord-ouest de l'Afrique, entre l'océan Atlantique, la Méditerranée, le golfe de Gabès et le Sahara, s'étend une région aux côtes peu découpées et au relief très accidenté. Les Arabes, venus d'Orient, la désignaient sous le nom de **Moghreb** ou **Couchant.**

2. — Le Moghreb et le continent africain. — Le Moghreb n'est pas un pays vraiment africain. Le **Sahara,** immense désert peu habité et presque infranchissable, l'isole du reste du continent. Les relations commerciales entre le Moghreb et l'Afrique centrale sont fort rares, et elles ne se sont effectuées jusqu'ici que par le moyen des **caravanes.**

3. — Le Moghreb et l'Europe méditerranéenne. — La mer, au contraire, établit des relations faciles entre le Moghreb et l'Europe.

En 24 heures, les grands paquebots, venus de Marseille, débarquent voyageurs et marchandises sur les quais d'Alger.



LES POSSESSIONS FRANÇAISES DANS L'AFRIQUE DU NORD ET DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE

A l'ouest et à l'est, le Moghreb est si rapproché de l'Espagne et de l'Italie que les balancelles et les petits vapeurs peuvent

franchir, en quelques heures, la courte distance qui sépare les rives opposées de la Méditerranée.

La mer rapproche les peuples, le désert les sépare.

4. — Divisions du Moghreb. — Le Moghreb est divisé en trois États : le **Maroc**, à l'ouest, qui forme un empire musulman ; l'**Algérie**, au centre ; la **Tunisie**, à l'est, qui est placée depuis 1881 sous le protectorat de la France.

Ces trois pays, Maroc, Algérie, Tunisie, ont été peuplés par les **Berbères** ; ils ont subi les mêmes invasions, et leur histoire est souvent commune. L'habitude s'est conservée de les réunir quelquefois sous la dénomination de **Pays barbaresques** ou **Berbérie**.

5. — Frontières de l'Algérie. — Au **nord**, la mer Méditerranée forme la frontière naturelle de l'Algérie.

A l'**est** et à l'**ouest**, ses frontières sont conventionnelles.

Du côté du Maroc, la ligne de séparation (tracée après le traité de Tanger, en 1845), n'a pas toujours été respectée. Des tribus marocaines ont osé, à différentes reprises, pénétrer sur notre territoire et y effectuer des razzias. Ces incursions, suivies généralement de représailles, ont failli amener plus d'un grave conflit entre la France et le Maroc.

A l'est, la frontière, également artificielle, favorisait les pillages des Kroumirs tunisiens. Ce fut surtout pour les châtier qu'on organisa l'expédition de Tunisie, qui amena la conquête française de ce pays (1881).

Au **sud**, l'Algérie n'a pas de limites. Elle tend à rejoindre, à travers le Sahara, les possessions de l'**Afrique occidentale française**.

6. — Superficie de l'Algérie. — L'Algérie n'a pas, vers le sud, de limites précises. On ne peut donc déterminer exactement sa superficie.

On lui donne généralement une étendue de 700,000 kil. carrés (France, 528,000). Mais si l'on s'en tient aux territoires vraiment occupés et utilisés, l'évaluation se réduit à 480,000 kmq.

L'Algérie est donc alors un peu moins grande que la France.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Qu'appelle-t-on Moghreb ? — 2. Le Moghreb est-il isolé du continent africain ? Pourquoi ? — 3. Le Moghreb a-t-il des relations faciles avec les pays méditerranéens ?— 4. Nommez les divisions du Moghreb — 5. Quelles sont les frontières de l'Algérie?— 6. Comparez l'Algérie à la France au point de vue de la superficie.

LECTURE

L'Algérie

L'Algérie est encore peu et mal connue en France. Elle demeure le pays des mirages. Suivant les impressions et les tempéraments, elle a été décrite tantôt comme un eldorado, tantôt comme un enfer. Elle n'est ni l'un ni l'autre, mais tient un peu des deux.

Ce qui a pu provoquer des jugements si différents, c'est que l'Algérie ne constitue pas une région homogène ; elle est pleine de contrastes. Elle est comme un tapis formé de pièces d'étoffes les plus disparates : ici, d'impénétrables forêts ; là, des surfaces absolument nues ; près de régions très pluvieuses, des contrées désolées par la sécheresse ; là des régions tempérées, ailleurs des pays torrides. Commençant par un rivage, elle finit dans le mieux caractérisé des déserts.

Dans les populations, même diversité. L'élément indigène est tantôt attaché au sol comme l'Auvergnat ; tantôt pasteur et nomade, comme les peuples bibliques. Les races riveraines de la Méditerranée qui se sont jointes aux Français pour coloniser le pays, finiront par se fondre avec nous en modifiant notre caractère, de façon très diverse, à l'est et à l'ouest.

L'Algérie a beaucoup encore à révéler aux chercheurs.

BATTANDIER et TRABUT.

CHAPITRE II

COTES. — RELIEF DU SOL

RÉSUMÉ

1. — *La* **côte** *algérienne mesure 1.200 kilom. de longueur ; elle est presque partout rocheuse et offre peu de bons abris aux vaisseaux.*

2. — *Les principaux* **caps** *d'Algérie sont, de l'ouest à l'est : le cap* **Falcon,** *le cap* **Matifou,** *le cap* **Carbon,** *le cap* **Bougaroune,** *le cap de* **Fer** *et le cap de* **Garde**. — *Les principales* **baies** *sont celles d'***Oran,**

d'*Arzeu,** *d'Alger,** *de* **Bougie,** *de* **Stora** *et de* **Bône**. — *La seule* **presqu'île** *à citer est celle de* **Sidi-Ferruch**.

3. — *L'Algérie présente deux longues chaînes de montagnes parallèles à la côte : l'***Atlas tellien** *et l'***Atlas saharien**. *Entre ces deux chaînes, s'étendent les* **Hauts-Plateaux**.

4. — *Les plus hautes montagnes de l'Algérie dépassent rarement 2,000 mètres (France, Mont-Blanc : 4,810 mètres).*

5. — *Les principaux massifs de l'Atlas tellien sont : les* **Monts de Tlemcen,** *l'***Ouarsenis,** *le* **Djurjura** *avec le Lella-Khedidja (2,308 mètres), les* **Biban,** *le* **Babor** *et l'***Édough**.

6. — *Les principaux massifs de l'Atlas saharien sont : le* **Djebel-Amour** *et l'***Aurès** *avec le Chelia (2,328 mètres).*

DÉVELOPPEMENT

1. — Côtes de l'Algérie. — La **côte algérienne** s'étend sur une longueur de 1,200 km. C'est la longueur de la côte française de Brest à Bayonne, ou encore deux fois celle de Port-Vendres à Nice.

La côte algérienne, dessinée par une ligne presque droite, offre peu de bons abris aux vaisseaux ; elle est presque partout rocheuse.

Les **baies** algériennes s'ouvrent largement sur la mer ; elles ne sont protégées par aucune île importante ; elles ne s'avancent pas assez dans l'intérieur.

Il a fallu éclairer les abords de la côte par de nombreux phares, creuser des ports artificiels et les protéger par des jetées.

2. — Caps, baies, îles, presqu'îles. — Les principaux **caps** sont : le cap **Falcon**, le cap **Ivi**, le cap **Caxine**, le cap **Matifou**, le cap **Carbon**, le cap **Bougâroune**, le cap de **Fer** et le cap de **Garde**.

Les **îles**, **Rachgoun** et **Habibas**, sont à peu près désertes.

Les **baies** importantes sont celles d'**Oran**, d'**Arzeu**, d'**Alger**, de **Bougie**, de **Stora**, de **Bône**. Les ports de l'Algérie, placés sur ces baies, ont été améliorés par des travaux divers : jetées, quais, approfondissements, etc.

Parmi les **presqu'îles**, la seule qui soit à citer est celle de **Sidi-Ferruch**, à l'ouest d'Alger, connue par le débarquement des troupes françaises, en 1830.

3. — Relief du sol. — Le relief de l'Algérie est constitué par deux chaînes de montagnes qui sont presque parallèles à la côte.

Séparées à l'ouest par de larges et hauts plateaux, ces deux chaînes se rapprochent peu à peu et finissent presque par se rejoindre à l'est.

La chaîne la plus voisine de la mer est appelée **Atlas tellien**; la plus éloignée, **Atlas saharien**.

4. — Altitude des montagnes d'Algérie. — Les massifs de l'Atlas tellien, comme ceux de l'Atlas saharien, dépassent rarement 2,000 mètres. Ils ne sont donc pas comparables aux soulèvements géants des Pyrénées et des Alpes, dont les plus hautes cimes varient entre 3,400 et 4,800 mètres.

Cette altitude relativement faible de ses montagnes prive l'Algérie d'importants avantages naturels. En effet, plus les montagnes sont élevées, mieux elles attirent les nuages et les pluies. De plus, leurs neiges éternelles et leurs glaciers gardent d'abondantes réserves d'eau, qui alimentent les rivières au moment des chaleurs et qui éloignent d'un pays le fléau de la sécheresse.

L'Algérie n'a ni glaciers ni neiges éternelles.

5. — Principaux massifs algériens : Atlas tellien. — Les montagnes de l'Atlas ne forment pas une chaîne continue, comme les Pyrénées, le Jura, les Vosges. Elles sont constituées par des massifs que séparent, en beaucoup d'endroits, des vallées et des plaines plus ou moins étendues.

Les principaux massifs de l'**Atlas tellien** sont, de l'ouest à l'est :

Les monts de **Tlemcen**, généralement élevés, et dont l'un des pics, le **Tnouchfi**, atteint 1,840 mètres ;

Les monts de **Daya** et de **Saïda**;

L'Ouarsenis, énorme pâté montagneux, dont le point culminant, appelé par les Arabes **Œil du Monde**, s'élève à 1,985 m.

A l'Ouarsenis font face, au nord du Chélif, les âpres montagnes du **Dahra** (1,000 m.) et du **Zaccar** (1,500 m.);

Les monts de **Blida** (1,600 m.), enserrant vers le sud la grande plaine de la Mitidja ;

Le **Djurjura**, qui s'élève comme un mur gigantesque, et dont le point culminant, le **Lella-Khedidja**, atteint 2,308 m.;

Le **Dira** ou massif d'Aumale (1,800 m.) ;

Les **Biban**, dont un défilé est célèbre, celui des Portes-de-Fer ;

Les **Babor**, dont un grand nombre de massifs dépassent 1,900 m. ;

Le massif boisé et sauvage de l'**Édough**, qui atteint 1,000 m.

6. — Atlas saharien. — Les principaux massifs de l'**Atlas saharien** sont, de l'ouest à l'est :

Le **Djebel-Amour**, composé de plateaux dominés par quelques pics atteignant 1,800 m. ;

Les monts de **Djelfa** et des **Ouled-Nayls** ;

L'**Aurès**, important massif formé de chaînes séparées par de profondes vallées, et qui compte parmi ses sommets le pic le plus élevé de l'Algérie, le **Chelia** (2.328 m.).

L'Aurès est relié à l'Atlas tellien par les monts du **Hodna.**

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quelle est la nature des côtes de l'Algérie ? leur longueur ? — 2. Citez les principaux caps de la côte algérienne ? les îles ? les baies ? la presqu'île la plus importante ? — 3. Comment est constitué le relief du sol de l'Algérie ? — 4. Comparez les montagnes de l'Algérie à celles de la France. — 5. Quels sont les principaux massifs de l'Atlas tellien ? — 6. De l'Atlas saharien ?

LECTURE

Ascension du Lella-Khedidja

... Bientôt le pic du Lella-Khedidja se dressa, à son tour, au-dessus de nos têtes : c'était une grande pyramide jaune, parsemée de taches de verdure que nous prenions pour des bruyères et qui étaient des cèdres plusieurs fois séculaires...

La montée était rude, et tout le monde haletait. Ah ! les belles montagnes qui se découvraient à mesure que nous nous élevions ! Des parois verticales, des pyramides, des tours d'une hauteur prodigieuse, des crêtes tailladées en scies, hérissées de glaives levés vers le ciel, des corniches

aériennes suspendues au-dessus d'abîmes vertigineux, voilà les visions fugitives que nous laissaient apercevoir de rapides éclaircies...

... Les cèdres que nous avions pris d'en bas pour des bruyères offraient l'aspect le plus grandiose : leurs troncs mesuraient à la base cinq ou six mètres de pourtour ; leurs branches se ramifiaient à l'infini, couvraient de leur ombre épaisse un immense espace... Lorsqu'on a dépassé cette région, toute végétation disparaît : on ne voit plus que la pierre grise et nue, tachée çà et là d'un lambeau de mousse. L'ascension devient une véritable escalade. Nous étions tout en nage et tourmentés par une soif ardente. A chaque instant, nous pensions voir surgir la cime au-dessus de nos têtes : mais de nouvelles cimes se dressaient sans cesse les unes au-dessus des autres. Pendant deux heures, nous ne cessâmes de côtoyer les précipices. Il était midi quand nous atteignîmes le point culminant de la montagne. Un soleil chauffé à blanc dardait au-dessus de nos têtes ; mais à nos pieds, une brume impénétrable enveloppait toute la nature. Ah ! se trouver au sommet de l'Atlas, sur le plus haut pic de la Kabylie, du haut duquel on découvre, par un temps clair, des centaines de pitons couronnés de villages kabyles, et par delà ces pitons, les plaines de la Mitidja et la tache blanche qui indique l'emplacement d'Alger, à quarante lieues à vol d'oiseau, deviner un tel spectacle par l'imagination et ne pouvoir en jouir par les yeux, j'avoue qu'une telle infortune mettait en défaut toute ma philosophie... Nous attendîmes vainement, pendant une heure, que le soleil au zénith dispersât les brumes, et nous reprîmes nos bâtons de montagne.

D'après Jules Leclercq.

Chapitre III

CLIMAT. — RÉGIME DES EAUX

RÉSUMÉ

1. — *Le* **climat** *de l'Algérie est plus chaud et plus fatigant que celui de la France.*

2. — *L'Algérie n'a guère que* **deux saisons** : *la saison pluvieuse (l'hiver) et la saison sèche (l'été). La première dure d'octobre à mai, la seconde de mai à octobre.*

3. — *Les cours d'eau algériens, désignés sous le nom d'***oueds**, *sont très irréguliers : après les pluies, ils roulent de l'eau en abondance ; en été, ils sont souvent à sec.*

4. — *Les principaux cours d'eau de l'Algérie sont : la* **Tafna,** *le* **Chélif,** *le* **Sébaou,** *le* **Sahel,** *le* **Rummel,** *la* **Seybouse.**

5. — *Les* **lacs** *algériens n'ont de l'eau qu'en hiver ; ils sont saumâtres ou salés. On les appelle, suivant leurs dimensions, chotts, zahrès, sebkhas, dayas, etc.*

Les principaux lacs algériens sont : dans le Tell, la **Sebkha** *d'Oran, le lac* **Fetzara** *près de Bône ; — dans les Hauts-Plateaux : les chotts* **El-R'arbi** *et* **El-Chergui** *(dép. d'Oran), le chott du* **Hodna** *(dép. de Constantine) ; dans le Sahara, le chott* **Melr'ir.**

DÉVELOPPEMENT

1. — Le climat algérien. — L'Algérie est située dans la **zone tempérée.** Toutefois, plus rapprochée de l'équateur que la France, son climat est plus chaud. Placée entre la Méditerranée et le Sahara, l'Algérie subit aussi la double influence de la mer et du désert.

L'**influence de la mer** tend à rendre le climat humide, tempéré, peu variable. **Celle du désert**, au contraire, tend à le rendre sec, excessif, brusque dans ses variations.

2. — Les deux saisons. — Il n'y a guère que deux saisons en Algérie : la saison pluvieuse (l'hiver), et la saison sèche (l'été).

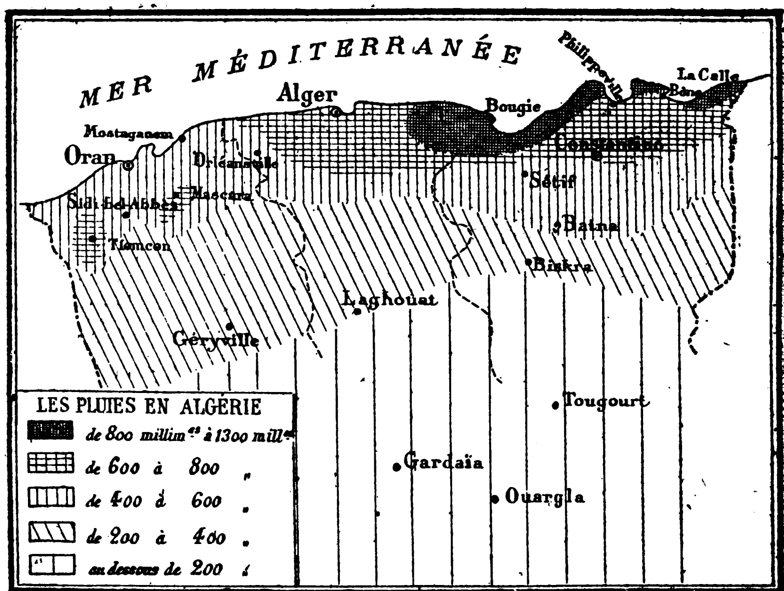
La **saison des pluies** dure d'octobre à mai. Les averses sont fréquentes, surtout en novembre, décembre, janvier et février, mais elles sont séparées par de nombreux intervalles de beau temps. Les petites pluies persistantes des régions du Nord, qui lentement détrempent le sol et l'imbibent, sont peu connues en Afrique.

La **saison sèche et chaude** commence en juin et dure jusqu'en octobre. Les pluies sont très rares. Le temps est souvent lourd et fatigant, surtout quand souffle le vend du Sud ou siroco.

3. — Hydrographie : caractères des cours d'eau algériens. — Les **cours d'eau** algériens, qu'on appelle **oueds,** sont en général peu importants. Ils ne sont abondants qu'en

hiver, après les forts orages. En été, ce ne sont que de minces filets d'eau qui se glissent entre les cailloux d'un lit vingt fois trop large. Quelquefois même, ils sont complètement à sec.

Cette irrégularité du régime des oueds est cause qu'ils ne sont point navigables. Cependant ils peuvent rendre des services : une partie de leur eau, retenue par les barrages ou captée par des canaux artificiels, sert à l'irrigation des terres.



LES PLUIES EN ALGÉRIE

4. — Principaux cours d'eau de l'Algérie. — Les principaux cours d'eau de l'Algérie sont :

La **Tafna**, qui franchit en nombreuses cascades les montagnes de Tlemcen ;

La **Macta**, formée par la réunion de l'**Habra** et du **Sig**, et qui arrive à la mer à travers une région plate et marécageuse ;

Le **Chélif**, le plus long fleuve algérien (700 km., la longueur de la Seine). Il prend sa source dans le Djebel-Amour, traverse les Hauts-Plateaux, pénètre dans le Tell en contournant le massif de l'Ouarsenis, et se jette dans la Méditerranée, près de Mostaganem ;

L'**Isser** et le **Sébaou** ;

L'**Oued-Sahel**, appelé **Soummam** après sa réunion avec le **Bou-Sellam** ;

Le **Rummel**, qui s'est creusé un lit profond autour du rocher sur lequel est bâtie Constantine ;

La **Seybouse**, la seule rivière algérienne qui porte bateau à son embouchure, et seulement pendant quelques mois de l'année ;

Le **Chaïr**, qui se dirige vers le chott Hodna ;

L'**Oued-Djeddi**, qui suit la limite méridionale de l'Atlas saharien et se dirige vers le chott Melr'ir.

5. — Lacs, chotts, sebkha, daya. — Les **lacs** algériens, comme les oueds, n'ont de l'eau qu'en hiver, pendant la saison des pluies.

L'eau de ces lacs est saumâtre ou salée. Après son évaporation, elle laisse le sol couvert de petits cristaux blancs et brillants : c'est du sel, qu'on exploite quand il est en grande quantité.

Les lacs algériens, s'étendant sur des surfaces plates et sans écoulement, sont de véritables marécages, et, par suite, des foyers de fièvre. On en a desséché partiellement un certain nombre dans le Tell, pour assainir le pays : lac **Fetzara** (plaine de Bône), lac **Halloula** (à l'ouest de la plaine de la Mitidja), **sebkha d'Oran**.

Sur les Hauts-Plateaux et dans le Sahara, les lacs occupent une étendue plus considérable. On les appelle **chotts** quand ils sont très grands (chott El-R'arbi, El-Chergui, chott du Hodna, chott Melr'ir), **zahrès**, **sebkha** ou **daya** quand leurs dimensions sont moindres.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Comparez le climat de l'Algérie à celui de la France. — 2. Parlez des saisons en Algérie. — 3. Caractérisez le régime des cours d'eau algériens. — 4. Quels sont les principaux cours d'eau de l'Algérie ? Indiquez la longueur du Chéliff. — 5. Parlez des lacs algériens. Quels en sont les principaux ?

LECTURES

La vallée supérieure du Chélif

Imaginez un pays tout de terre et de pierres vives, battu par des vents arides et brûlé jusqu'aux entrailles ; une terre marneuse, polie comme de la terre à poterie, presque luisante à l'œil tant elle est nue, et qui semble, tant elle est sèche, avoir subi l'action du feu : sans la moindre trace de culture, sans une herbe, sans un chardon ; des collines horizontales qu'on dirait aplaties avec la main ou découpées par une fantaisie étrange en dentelures aiguës, formant crochet, comme des cornes tranchantes ou des fers de faux ; au centre, d'étroites vallées, aussi propres, aussi nues qu'une aire à battre le grain ; quelquefois une montagne bizarre, encore plus désolée si c'est possible, avec un bloc informe posé sans adhérence au sommet, comme un aérolithe tombé là sur un amas de silex en fusion ; et tout cela, d'un bout à l'autre, aussi loin que la vue peut s'étendre, ni rouge, ni tout à fait jaune, ni bistre, mais exactement peau de lion.

Quant au Chélif, qui, quarante lieues plus avant dans l'ouest, devient un beau fleuve pacifique et bienfaisant, ici c'est un ruisseau tortueux, encaissé, dont l'hiver fait un torrent et que les premières ardeurs de l'été épuisent jusqu'à la dernière goutte. Il s'est creusé dans la marne molle un lit boueux qui ressemble à une tranchée, et même au moment des plus fortes crues, il traverse sans l'arroser cette vallée misérable et dévorée de soif. Ses bords taillés à pic sont aussi arides que le reste ; à peine y voit-on, accrochés à l'intérieur du lit et marquant le niveau des grandes eaux, quelques rares pieds de lauriers-roses, poudreux, fangeux, salis, et qui expirent de chaleur au fond de cette étroite ornière, incendiée par le soleil plongeant du milieu du jour

(Un été dans le Sahara.) E. FROMENTIN.

Le mirage sur les bords d'un chott

... Nous pouvons, sans crainte de mourir de soif, admirer toutes les splendeurs que nous présente le chott. Des figures apparaissent pour s'effacer aussitôt : tantôt c'est une ville avec ses tours, ses clochers gracieusement découpés sur un ciel bleu ; tantôt c'est un vaisseau de haut bord, avec ses mâts et ses agrès ; faites un pas, le décor a changé : vous avez devant vous une belle forêt aux arbres gigantesques, bizarrement entrelacés.

Tout objet prend, sur le chott, les formes les plus étranges, des proportions colossales, en suivant une sorte de crescendo ; qu'un chameau paraisse, traversant le lac, c'est une cathédrale qui va peu à peu s'amincissant, comme la lame d'un sabre ; une pierre devient une montagne ; une touffe de guet'af, une forêt ; un homme, un rocher ; un mouton, quelque chose de monstrueux, d'informe, qui semble rouler lourdement sur la surface d'une mer de glace.

Au fur et à mesure qu'on s'avance, les rives se présentent sous des aspects nouveaux, imprévus. Qu'un nuage vienne cacher le soleil ou que l'astre disparaisse, le soir, dans son lit de feu, tout s'évanouit et l'on est ramené à la triste réalité ; le beau lac n'est plus qu'une longue bande de sable, et ses séduisantes rives sont transformées en déchirures profondes, sur les lèvres crevassées desquelles croît péniblement une végétation chétive et rabougrie.

C. Trumelet.

Chapitre IV

LES TROIS ZONES DE L'ALGÉRIE

RÉSUMÉ

1. — *L'Algérie peut être divisée en trois zones parallèles à la mer : 1° le* **Tell** ; *2° les* **Hauts-Plateaux** ; *3° le* **Sahara**.

2. — *La partie du Tell bordant la mer est le* **littoral** : *son climat est très doux.*

3. — *Le* **Tell** *proprement dit est très varié d'aspect : il comprend des plaines, des vallées, des collines et des montagnes. Son climat est le plus souvent sain. C'est la zone de colonisation par excellence de l'Algérie.*

4. — *Les* **Hauts-Plateaux** *(800 mètres d'altitude moyenne) ont une surface uniforme, un climat sec et excessif en été comme en hiver. C'est la zone de l'alfa et des terres de parcours pour les moutons.*

5. — *Le* **Sahara** *est une région de rochers et de dunes de sable. Les pluies y sont très rares.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Les trois zones de l'Algérie. — Le relief du sol de l'Algérie permet de diviser ce pays en trois zones, parallèles à la mer :

1° Le **Tell**. C'est une région qui s'élève graduellement, à partir de la côte méditerranéenne, et sur laquelle s'étendent les ramifications de la première chaîne de l'Atlas ;

2° Les **Hauts-Plateaux** ressemblent à une terrasse élevée et généralement plate ;

3° Le **Sahara algérien**, région affaissée qui s'étend en arrière de la seconde chaîne de l'Atlas.

2. — Le Tell : littoral. — La partie du Tell qui est la plus rapprochée de la Méditerranée s'appelle communément le **littoral** ou région des **Sahels**. (Le mot *sahel*, en arabe, signifie « rivage » : il sert à désigner, en Algérie, les montagnes, les collines et même les plaines qui bordent la côte.)

Le voisinage de la mer rend le climat du littoral peu variable en tout temps et très doux en hiver (la moyenne de la température à Alger, en janvier, est de 15° ; celle de Paris, de 3°). Aussi les malades et les touristes viennent-ils en grand nombre, de France et de l'étranger, hiverner sur le littoral algérien.

3. — Le Tell proprement dit. — Cette région, qui s'étend en arrière de la côte, n'est point uniforme. Elle est composée de plaines, de vallées, de collines, de montagnes, qui lui donnent une grande diversité d'aspect et lui assurent, grâce à la fertilité naturelle du sol, une grande variété de productions : vigne, céréales, oliviers, tabac, etc...

Les parties montagneuses du Tell jouissent généralement d'un climat salubre et frais, car les eaux n'y séjournent pas et le vent renouvelle l'air. Mais les terres sont moins riches que dans les plaines.

Les plaines et les vallées du Tell sont bien arrosées et très fertiles. Mais les eaux ne trouvent pas toujours un écoulement assez rapide ; les fièvres désolent encore certains villages, et la température est très chaude en été.

Le Tell peut être considéré comme la **région de colonisation** par excellence de l'Algérie.

4. — Les Hauts-Plateaux. — Les **Hauts-Plateaux** (alti-

tude moyenne : 800 m.) présentent en leur milieu une ligne de dépressions où se sont formés les chotts.

Le climat des Hauts-Plateaux est très sec : les montagnes de l'Atlas tellien arrêtent la plupart des nuages de la mer, tandis que celles de l'Atlas saharien, coupées de larges brèches, laissent passer librement les vents desséchants du désert.

Les écarts de température sont considérables entre les saisons et entre le jour et la nuit. Les hivers sont rudes et les tempêtes de neige sont quelquefois redoutables; les étés sont très ardents, mais les nuits sont toujours fraîches ; le vent souffle beaucoup ; aussi les fièvres sont-elles rares.

Une plante, l'**alfa**, qui s'accommode très bien de la sécheresse, croît spontanément et en abondance sur les Hauts-Plateaux.

Les espaces sans alfa se couvrent, au printemps, de pâturages très estimés des **moutons** qui parcourent ces régions en troupes considérables.

La colonisation ne peut guère se développer dans cette zone, sauf toutefois dans la province de Constantine, où les Hauts-Plateaux, bien arrosés, se prêtent à la plupart des cultures du Tell et particulièrement à celle des céréales.

5. — Le Sahara. — Le Sahara n'est pas une immense plaine de sables soulevés par le vent. Des collines, des montagnes qui s'élèvent jusqu'à 1,800 mètres, des plateaux, accidentent sa surface. D'autre part, le roc se rencontre en bien plus grande quantité que le sable.

On distingue dans le Sahara : 1° des **plateaux rocheux ; 2°** des **dunes de sable.**

Les plateaux rocheux ou « **Hamadas** » sont tout à fait stériles et secs : les caravanes s'en éloignent.

Les dunes de sable conservent toujours quelque humidité. De menues herbes y poussent et servent de pâturage aux chameaux. C'est pourquoi les caravanes suivent de préférence les lignes de dunes.

Les oueds sahariens ne contiennent de l'eau qu'après les violents orages qui éclatent quelquefois dans le désert. En temps

ordinaire, pour trouver de l'eau, il faut aller la chercher dans les profondeurs du sol, où elle se cache et où elle forme des nappes et de véritables rivières souterraines. On la ramène à la surface en creusant des puits artésiens.



ARRIVÉE D'UNE CARAVANE A GHARDAÏA (MZAB)

Les **oasis** sont des points du désert où la présence de l'eau a permis la culture des palmiers dattiers et aussi celle des arbres fruitiers, des légumes, etc.

Dans l'oasis ou dans son voisinage, se sont bâtis des villages entourés de murailles, qu'on appelle **ksour** (au singulier, **ksar**).

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quelles sont les trois zones de l'Algérie ? — 2. Qu'est-ce que le littoral ? Quel est son climat ? — 3. Dites ce que vous savez du Tell. — 4. Dites ce que vous savez des Hauts-Plateaux. — 5. Dites ce que vous savez du Sahara.

LECTURES

Aspect du Sahara

Le Sahara est, je crois, le pays du monde dont notre imagination altère le plus étrangement les contours et les couleurs. Chacun a son Sahara : le mien était une grande plaine brûlante, couverte de sable mouvant que le simoun agite, qui retentit au loin du rugissement des lions et que traversent des bandes d'Arabes, montés sur leurs chevaux sauvages. Mais à part moi, je n'étais qu'à demi convaincu de l'existence du désert, lorsque je fus chargé d'une mission dans le Sahara.

Trois mois entiers, je dus vivre de la vie de caravane, sans cesse entouré d'Arabes du Sud, sans autre perspective que des horizons vides.

Toute une révolution s'opéra dans mes idées, en ces trois mois. — Le Sahara, pays plat ? Quels beaux ravins à pic j'y ai gravis ! — Un ciel de feu ? On gèle, rien qu'à penser à certaines nuits du désert. — Du sable ? J'ai marché de longues journées sans en trouver de quoi sécher une lettre. — Au reste, il y a désert et désert : désert plat et désert raviné. Quant au désert des lions et des chevaux sauvages, faites-en le sacrifice ; les lions boivent, les chevaux aussi, et il faut renoncer à les voir animer un pays qui ne serait pas le désert, s'il possédait de l'eau.

(*Le Sahara.*) A. Choisy.

Une tempête de sable dans les Hauts-Plateaux

« ..... Il me sembla soudain que le jour baissait ; je levai les yeux vers le soleil. Il était couvert d'un voile jaune et ne paraissait plus être qu'une tache pâle et ronde s'effaçant rapidement.

» Alors, je vis un surprenant spectacle. Tout l'horizon vers le sud avait disparu, et une masse nébuleuse qui montait jusqu'au zénith venait vers nous, mangeant les objets, raccourcissant à chaque seconde les limites de la vue, noyant tout.

» Instinctivement je me reculai vers la tente. Il était temps. L'ouragan, comme une muraille jaune et démesurée, nous touchait. Il arrivait, ce mur, avec la rapidité d'un train lancé ; et soudain il nous enveloppa dans un tourbillon furieux de sable et de vent, dans une tempête de terre impalpable, brûlante, bruissante, aveuglante et suffocante.

» Notre tente, maintenue par des pierres énormes, fut secouée comme une voile, mais résista. Celle de nos spahis, moins assujettie, palpita quelques secondes, parcourue par de grands frissons de toile ; puis soudain, arrachée de terre, elle s'envola et disparut aussitôt dans la nuit de poussière mouvante qui nous entourait.

» On ne voyait plus rien à dix pas, à travers ces ténèbres de sable. On respirait du sable, on buvait du sable, on mangeait du sable. Les yeux en étaient remplis, les cheveux en étaient poudrés ; il se glissait par le cou, par les manches, jusque dans nos bottes.

» Ce fut ainsi toute la nuit. Une soif ardente nous torturait. Mais l'eau, le lait, le café, tout était plein de sable qui craquait sous notre dent. Le mouton rôti en était poivré ; le kous-kous semblait fait uniquement de fins graviers roulés ; la farine du pain n'était plus que de la pierre pilée menu.

» Puis, au matin, tout était fini ; et le grand tyran meurtrier de l'Afrique, le soleil, se leva, superbe, sur un horizon clair. »

(*Au soleil.*) G. de Maupassant.

Chapitre V

LES DÉPARTEMENTS ALGÉRIENS. — ÉTUDE PAR RÉGIONS NATURELLES. — LE DÉPARTEMENT D'ORAN.

RÉSUMÉ

1. — *L'Algérie est divisée en trois départements : le* **département d'Oran,** *le* **département d'Alger,** *le* **département de Constantine.**

Le département d'Oran ou **Oranie** *est celui où les Européens sont le plus nombreux : les Espagnols forment la majorité.*

2. — *Les villes principales du littoral sont :* **Oran** *(89,000 habitants)* (1), *le plus grand centre commercial du département, et* **Mostaganem** *(18,000 habitants).*

3. — *Entre Oran et Alger s'étend une longue ligne de plaines qui comprend la* **plaine d'Oran,** *la* **plaine du Sig et de l'Habra,** *la* **plaine et la vallée du Chélif,** *la* **Mitidja.** *Les trois premières appartiennent au département d'Oran.*

4. — *Le* **Tell oranais** *compte trois villes principales :* **Tlemcen** *(22,500 habitants), dans une région plantée d'oliviers ;* **Sidi-bel-Abbès** *(25,000 habitants), commerce de céréales, et* **Mascara** *(18,500 habitants), vins.*

5. — *Les* **Hauts-Plateaux oranais** *produisent de l'alfa en abondance. Le plus important des marchés où les nomades viennent se ravitailler est* **Tiaret.**

6. — *Le* **Sahara oranais** *ne compte qu'un groupe d'oasis important : le* **Touat,** *que la France a annexé en 1900. Sa capitale est* **In-Salah.**

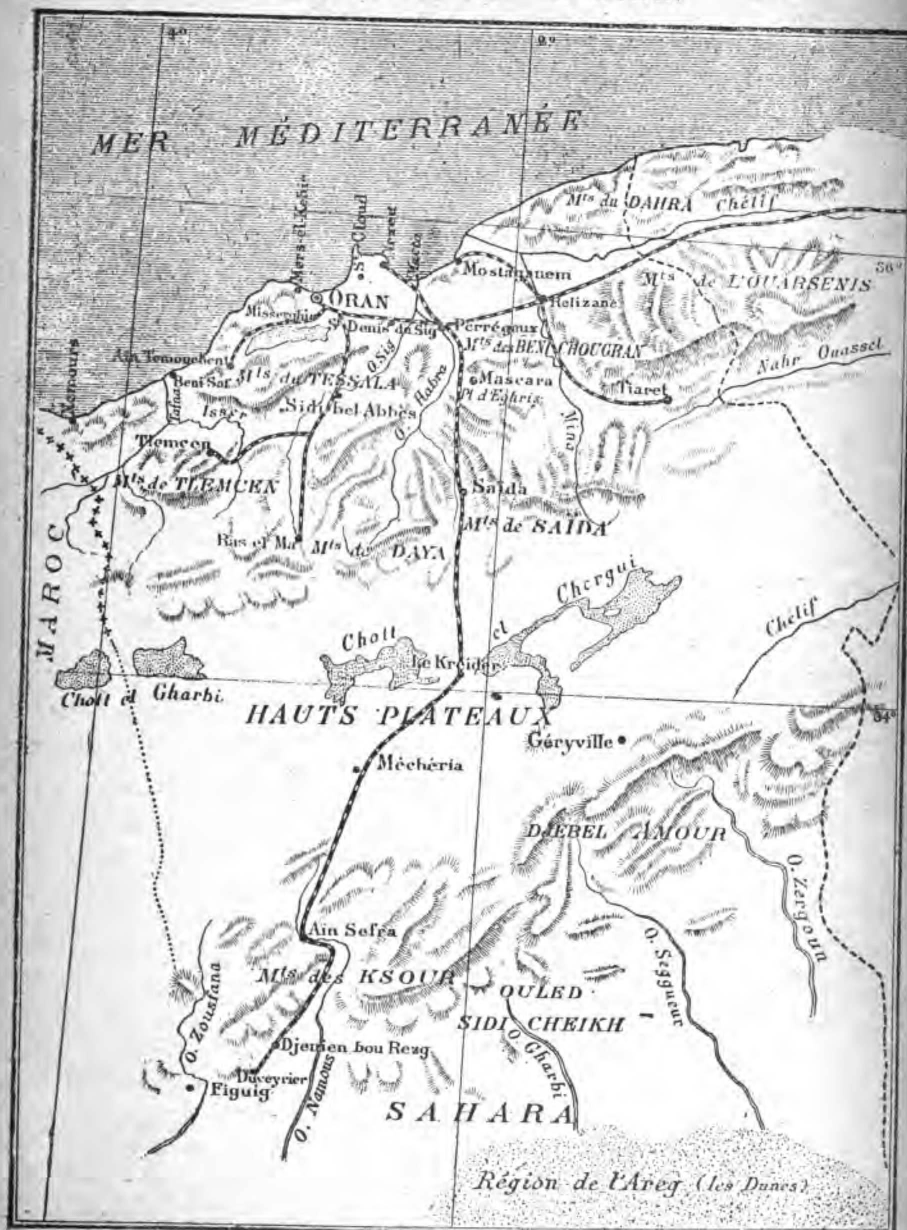
DÉVELOPPEMENT

1. — Les trois départements algériens. — L'Oranie. — L'Algérie est divisée en trois départements, qui sont, de l'ouest à l'est : le département d'Oran, le département d'Alger et le département de Constantine.

Le **département d'Oran,** ou **Oranie,** est le plus chaud et le plus sec des trois départements algériens. En revanche, les

(1) La population indiquée dans ce livre est toujours la population agglomérée (recensement de 1901).

DÉPARTEMENT D'ORAN



Indigènes étant peu nombreux, la colonisation a trouvé plus **de** bonnes terres disponibles, et les Européens ont pu s'y établir en plus grand nombre que dans les deux autres départements. L'Oranie leur doit sa prospérité. Parmi eux, les Espagnols constituent la majorité.

2. — Le littoral oranais. — Au voisinage de la frontière marocaine, **Nemours** (2,000 h.) sert de poste d'observation ; son port est peu animé. Au delà de l'embouchure de la **Tafna,**



VUE D'ORAN

Beni-Saf (3,000 h.) est un centre minier : son port ne sert qu'à l'exploitation du minerai de fer, extrait en grosses quantités dans les environs.

Le littoral oranais s'échancre ensuite en deux baies : celle **d'Oran** et celle d'**Arzeu.**

La première est la plus importante: elle a deux grands ports: l'un, **Mers-el-Kébir**, qui sert de port militaire ; l'autre, qui est le grand port de commerce du département, **Oran**. Le port d'Oran est peu étendu, mais il est très fréquenté et très actif ; ses relations sont constantes avec la France, l'Angleterre,

l'Espagne. La ville, qui vient immédiatement après Alger au point de vue commercial, prend un développement tous les jours plus considérable, et sa population ne cesse de s'accroître (89,000 h.).

Les Espagnols y sont un peu plus nombreux que les Français.

La **baie d'Arzeu** compte aussi deux villes maritimes : **Arzeu** et **Mostaganem**. La première (4,500 h.) a un bon port naturel ; l'alfa, qui lui arrive des Hauts-Plateaux, y est embarqué à destination de l'Angleterre. La seconde n'offre aux navires qu'un refuge très peu sûr ; mais la ville, qui se développe à un kilomètre de la côte, est entourée de jardins et très agréable à habiter (18,000 h.).

5. — La ligne des plaines. — Entre les deux villes d'Oran et d'Alger, en arrière du littoral et des montagnes qui le bordent, s'étend une longue ligne de plaines. On trouve, de l'ouest à l'est : la plaine d'**Oran**, la plaine du **Sig et de l'Habra**, la plaine et la vallée du **Chélif**, la **Mitidja**. Les trois premières, seules, appartiennent au département d'Oran.

1° La **plaine d'Oran** est à moitié occupée par un grand lac salé ou Sebkha.

Parmi les centres de colonisation, on peut citer **Misserghin**, **Le Tlélat**, et, à quelque distance, **Aïn-Témouchent** (6,500 h.). **Saint-Cloud**, entre Oran et Arzeu, est le centre d'un magnifique vignoble.

2° La **plaine du Sig et de l'Habra** est très riche. Les grands barrages du Sig et de l'Habra, plusieurs fois emportés par des crues, mais toujours réparés, permettent l'irrigation des terres. Les produits du sol, céréales, vigne, tabac, fruits, trouvent un écoulement facile vers Oran.

Les Espagnols sont nombreux dans cette région, surtout dans les villes de **Saint-Denis-du-Sig** (7,500 h.) et de **Perrégaux** (3,500 h.).

3° La **plaine du Chélif** est traversée par le fleuve qui approche de son embouchure et par ses affluents de gauche, dont le principal, la **Mina**, vient de la région montagneuse de **Tiaret**.

La plaine du Chélif, chaude et bien irriguée, est plantée en vignes et en céréales. On y a découvert récemment quelques



RÉGION DE TLEMCEN

sources de pétrole. Son débouché naturel est **Mostaganem**. Son centre principal est **Relizane** (6,000 h.), marché très important,

au point de rencontre des lignes ferrées Alger-Oran et Mostaganem-Tiaret.

4. — Le Tell oranais. — Au delà de la ligne des plaines, les massifs généralement peu élevés du Tell oranais étendent leurs ramifications ; c'est la région de Tlemcen, Sidi-bel-Abbès et Mascara.

L'olivier est cultivé dans la campagne fertile et bien arrosée de **Tlemcen** (22,000 h.). Cette ville, autrefois capitale d'un florissant royaume berbère, est célèbre par ses monuments, la beauté des sites environnants et son commerce d'huiles.

La plaine qu'arrose la Mekerra (qui prend plus bas le nom de Sig), et au centre de laquelle les Français ont créé, en 1843, la ville de **Sidi-bel-Abbès** (25,000 h.), est riche surtout en céréales. L'élevage y réussit fort bien.

La plaine d'**Eghris**, qui fut le berceau de la puissance d'Abd-el-Kader, constitue la partie centrale de la région mascaréenne, connue surtout par ses vignes. Sur les flancs des Beni-Chougran est bâtie **Mascara**, longtemps forteresse arabe, occupée définitivement en 1841 (18,500 h.). Au sud de Mascara, à la lisière des Hauts-Plateaux, s'élève **Saïda** (5,000 h.), que l'exploitation de l'alfa fait prospérer.

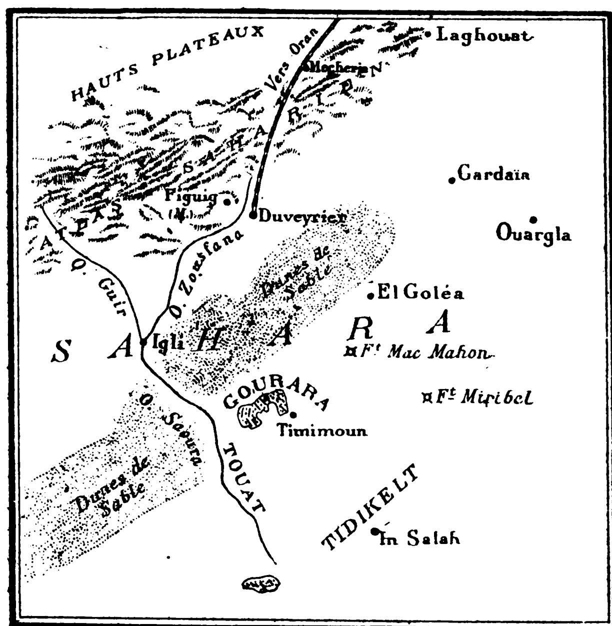
5. — Les Hauts-Plateaux oranais. — L'altitude des Hauts-Plateaux oranais se maintient aux environs de 900 mètres. C'est une immense surface à peu près plate, où miroitent, suivant les saisons, les eaux ou les couches de sel des grands chotts. On y observe fréquemment le phénomène du mirage.

Participant à la sécheresse de l'Oranie, les Hauts-Plateaux de cette région sont particulièrement aptes à produire **l'alfa**. L'alfa du département d'Oran est même le seul qui, jusqu'ici, ait été sérieusement exploité. La « mer d'alfa » couvre d'immenses étendues.

Il n'y a ni routes ni villes sur les Hauts-Plateaux oranais ; les tribus nomades suivent dans leurs déplacements les lignes que jalonnent des points d'eau. Des postes militaires, le **Kreider**,

Géryville, surveillent ces tribus, et particulièrement la plus puissante de toutes, celle des **Ouled-Sidi-Cheikh.**

Le grand marché d'échanges entre le Tell et les Hauts-Plateaux est **Tiaret.**



LES OASIS DU TOUAT

6. — Le Sahara oranais. — Le Touat. — Derrière l'Atlas saharien, s'étend une vaste région de dunes : l'Areg. Un oued important la traverse et va se perdre au loin, dans les sables du désert : on l'appelle l'**Oued-Saoura**.

Cet oued côtoie, dans la partie inférieure de son cours, un pays appelé **Touat** (à 1,000 kilomètres de la côte méditerranéenne), que la France a occupé en 1900.

Le **Touat** comprend trois groupes d'oasis : le **Gourara, le Tidikelt** et le **Touat** proprement dit.

Le ksar le plus important est celui d'**In-Salah**, dans le Tidikelt. C'est la véritable capitale du Touat. Toutes les routes commerciales reliant le Maroc au Soudan et à la Tripolitaine y convergent.

Au nord du Touat, et sur le territoire marocain, se trouve une autre oasis importante, **Figuig**.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quels sont les trois départements de l'Algérie? Qu'est-ce qui distingue le département d'Oran des deux autres? — 2. Citez les villes principales du littoral oranais. — 3. Allez d'Oran à Alger en énumérant les plaines traversées. — 4. Quelles sont les villes principales du Tell oranais? — 5. Parlez des Hauts-Plateaux oranais. Indiquez un groupe important d'oasis dans le Sahara oranais. Quelle est sa capitale?

LECTURES

Les Espagnols dans la province d'Oran

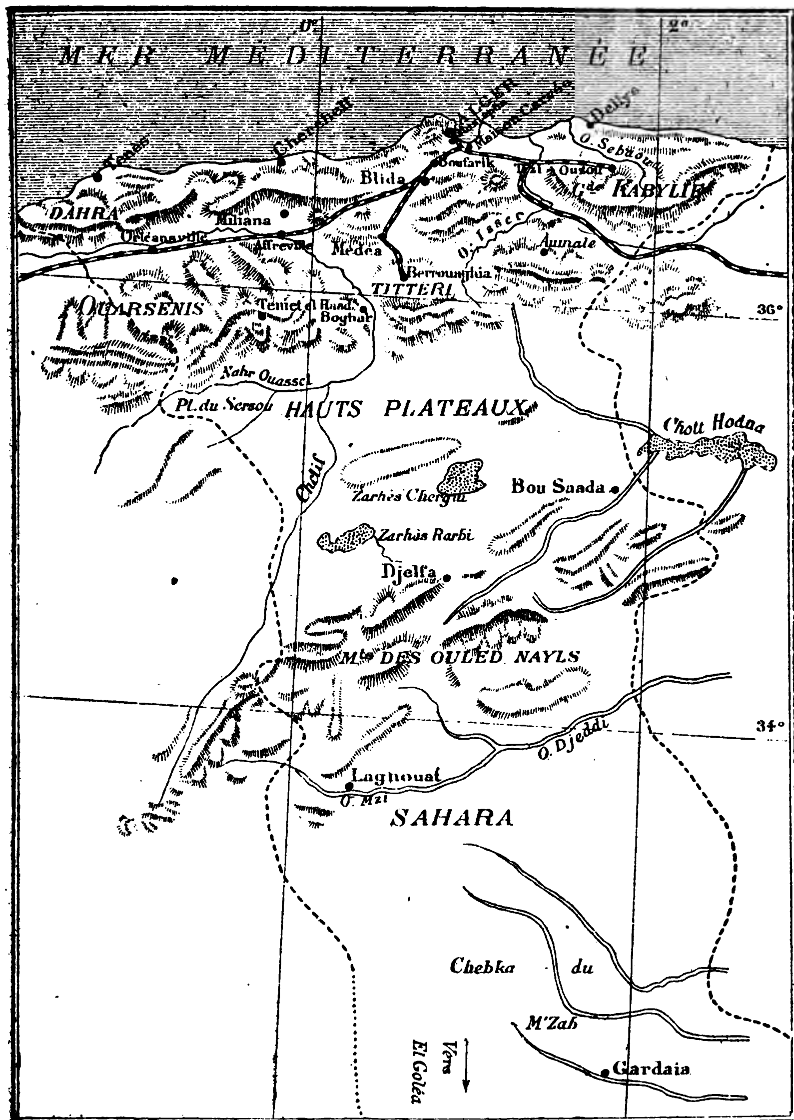
Les paysans de Valence et de Murcie ne sont qu'à quelques heures de traversée ; qu'il arrive une mauvaise saison, et les barques les amènent par centaines en Oranie. S'ils ne trouvent pas à se louer comme jardiniers, ils s'en vont, dans la campagne, se livrer aux travaux des champs et à la récolte de l'alfa. Ce sont de bons cultivateurs, sobres et laborieux, fort entendus aux soins que réclame la terre algérienne, qui reste improductive sans irrigations. Ils ont dans les veines du sang de ces Maures qui apprirent à l'Espagne à aménager les eaux. L'émigration leur coûte d'autant moins qu'à Oran, ils peuvent se croire encore dans leur pays, les deux bords de la Méditerranée se ressemblant trait pour trait, et ils se retrouvent au milieu de leurs compatriotes jusque dans les moindres villages de la province. Cette importance de l'élément espagnol accentue encore le caractère africain d'Oran ; les teints y sont bistrés comme du cuir de Cordoue, les yeux sont noirs et sombres.

P. Bourde.

Tlemcen

L'œil distingue, sur un plateau ménagé aux dernières pentes d'une montagne escarpée, l'antique reine du Moghreb. On la reconnaît facilement à ses blancs minarets, à la couronne de tours et de créneaux, qui l'entoure, à ses vieux remparts qui tombent en ruines devant les nouveaux. D'immenses vergers d'oliviers, une forêt de figuiers, de noyers, de

DÉPARTEMENT D'ALGER



térébinthes et d'autres arbres l'environnent de toutes parts et forment autour d'elle une vaste ceinture de verdure. A chaque pas que l'on fait, le panorama se rétrécit, les édifices disparaissent et se cachent dans l'ombre ; l'on n'aperçoit plus que les créneaux du minaret de la grande mosquée, qui lève encore sa tête au-dessus de cette vaste enceinte, et qu'on serait tenté de prendre pour un vaste nid d'oiseaux perché sur la cime d'un arbre.

Au levant de Tlemcen, à la distance d'une demi-lieue, s'élève, au milieu des arbres et des jardins, le pittoresque village de Sidi-Bou-Médine, avec sa grande mosquée, son minaret élégant et ses blanches maisons. C'est là que les souverains de Tlemcen, oubliant, un instant, les affaires sérieuses, venaient jadis converser familièrement avec les anachorètes qui peuplaient cette montagne ; c'est le lieu que choisit le célèbre historien Ibn-Khaldoun, pour s'adonner tout entier, loin du tumulte du monde, à l'étude des sciences et à la contemplation des choses divines.

Abbé Bargès.

Chapitre VI

LE DÉPARTEMENT D'ALGER

RÉSUMÉ

1. — *Le* **département d'Alger** *offre moins d'espace à la colonisation que les deux autres. Il a reçu néanmoins la plus nombreuse émigration française.*

2. — *La principale ville du littoral est* **Alger** *(140,000 hab.), capitale de l'Algérie.*

3. — *Le* **Sahel d'Alger** *est un petit massif, haut de 300 mètres, qui entoure Alger d'une ceinture de villages.*

4. — *La* **plaine de la Mitidja** *est très fertile en vigne, céréales, tabac, primeurs, orangers, fleurs à parfums. Ville principale :* **Blida** *(16,500 hab.).*

5. — *Le* **Dahra** *forme avec le* **Zaccar** *une âpre région de montagnes, voisine de la mer et peu colonisée.*

6. — *La* **vallée du Chélif,** *resserrée entre le Dahra et l'Ouarsenis, est sèche et chaude. Villes principales :* **Orléansville** *(3,500 hab.),* **Miliana** *(4,000 hab.).*

7. — *L'***Ouarsenis** *est une région très montagneuse et forestière (cèdres de Téniet-el-Haâd).*

8. — *Le* **Titteri** *s'étend à l'est du Chélif, jusqu'en Kabylie. Ville principale :* **Médéa** *(4,500 hab.).*

9. — *La* **Grande Kabylie** *s'étend de la Mitidja à la vallée de l'O. Sahel. La population indigène est très dense sur les contreforts du Djurdjura. Ville principale :* **Tizi-Ouzou** *(1,500 hab.).*

10. — *Les* **Hauts-Plateaux** *du département d'Alger continuent ceux du département d'Oran, en s'abaissant progressivement vers l'est.* **Djelfa,** *dans l'Atlas saharien, est un poste militaire important.*

11. — *Les principales oasis du* **Sahara algérien** *sont :* **Laghouat,** *le* **Mzab, Ouargla, El-Goléa.**

DÉVELOPPEMENT

1. — Le département d'Alger. — Le Tell du département d'Alger est moins étendu que celui d'Oran, et surtout que celui de Constantine.



VUE D'ALGER

Néanmoins, des trois départements, c'est celui qui a reçu le plus de population française, grâce en partie à l'avantage qu'il a de posséder la capitale de l'Algérie, **Alger.**

2. — Le littoral. — Le littoral du département d'Alger est encore moins échancré que celui d'Oran.

A l'ouest, les falaises du **Dahra** n'ont permis que l'établissement de deux petits ports, sans cesse menacés par les coups de mer : **Tenez** et **Cherchell**.

La seule baie importante de la côte est celle d'**Alger**.

Alger (140,000 h.) doit à sa position le développement qu'elle a pris et son rang de capitale. Elle est à égale distance du Maroc et de la Tunisie. Située en face de Marseille et des côtes de France, son port est le plus fréquenté des navires qui mettent la colonie en relation avec la métropole. La douceur du climat d'Alger et la gracieuse beauté de ses environs tendent à faire de cette ville et de son faubourg, **Mustapha**, qui lui a été annexé (1904), une station hivernale importante.



ALGER. — LE SAHEL. — LA MITIDJA

Dellys (3,500 h.) et **Azeffoun** (Port-Gueydon), sur la côte kabyle, ne sont guère que des ports de cabotage.

3. — Le Sahel. — Le Sahel d'Alger est un petit massif qui atteint 400 mètres, au point le plus élevé (Bouzaréa). Il est parsemé de petites villes **(El-Biar, Douéra, Coléa)**, de villages, de fermes et de maisons de plaisance.

C'est dans le Sahel que se sont installés, après 1830, les

premiers colons. La vigne s'étend aujourd'hui sur la plupart de ses coteaux.

4. — La plaine de la Mitidja. — La plaine de la Mitidja contourne le Sahel d'Alger et s'arrête aux montagnes de Kabylie, de Blida et du Zaccar, qui lui font comme une ceinture.

Longtemps marécageuse et malsaine, elle fut, au début de l'occupation française, un des foyers de fièvre les plus meurtriers. Aujourd'hui, asséchée et assainie, la Mitidja est devenue la plaine la plus riche de l'Algérie.

Sa remarquable fertilité lui permet les cultures les plus variées et les plus rémunératrices : vigne, céréales, tabac, pommes de terre, primeurs, fleurs à essences odorantes. Les orangers et les mandariniers qui entourent la coquette ville de **Blida** (16,500 h.), ont une réputation bien établie en France et en Europe. Le voisinage d'Alger assure d'ailleurs aux produits de la Mitidja un débouché naturel pour la consommation et l'exportation.

Les deux marchés les plus importants : **Maison-Carrée** (4,000 h.), et surtout **Boufarik** (5,500 h.), attirent chaque semaine des milliers d'indigènes et de colons.

5. — Le Dahra. — La région montagneuse qui s'étend entre la mer et la vallée du Chélif s'appelle le **Dahra**, à l'ouest, et le **Zaccar**, à l'est.

D'un accès difficile, peuplée par des populations berbères énergiques, cette région a présenté une grande résistance à la conquête française.

Elle est encore imparfaitement colonisée, sauf dans sa partie occidentale (Dahra proprement dit, département d'Oran).

6. — La vallée du Chélif. — La vallée du Chélif, resserrée entre le Dahra et le Zaccar au nord, et l'Ouarsenis au sud, est large à peine de quelques lieues.

En été, la chaleur y est étouffante : à **Orléansville**, par exemple, le thermomètre dépasse fréquemment 40°.

Pourtant, les villages de colonisation sont assez nombreux.

Le centre commercial le plus important, **Orléansville** (3,500 h.), a été construit par les Français (1843).

Miliana (4,000 h.) est bâtie sur le flanc du Zaccar, au milieu de jardins bien arrosés. Néanmoins, son importance commerciale décroît au profit d'**Affreville** (2,500 h.), dans la plaine, sur la ligne ferrée d'Alger à Oran.

7. — Le Tell montagneux. — L'Ouarsenis. — Au delà de la ligne des plaines, commencent les régions montagneuses ; elles sont au nombre de trois dans le département d'Alger : **l'Ouarsenis**, le **Titteri**, la **Kabylie**.

L'Ouarsenis est un vaste massif montagneux qui s'élève entre le Chélif et ses deux principaux affluents : la Mina, à l'ouest, et le Nahr-Ouassel, au sud. De vastes forêts couronnent les monts : celle de Téniet-el-Haâd est renommée par la beauté de ses cèdres.

L'Ouarsenis, où s'est longtemps réfugié Abd-el-Kader, a beaucoup souffert de la guerre. La population indigène y est pauvre et clairsemée.

8. — Le Titteri. — On appelle **Titteri** la région montagneuse qui s'étend du coude du Chélif à la vallée de l'Oued-Sahel. D'accès très difficile, elle a été longtemps disputée entre Français et Indigènes.

Médéa (4,500 h.), la ville la plus importante, a été définitivement occupée en 1841. Aujourd'hui, ses coteaux sont plantés en arbres fruitiers et en vigne.

Les rivières se tordent entre les massifs serrés qui composent le Titteri : l'une d'elles, la Chiffa, a dû se frayer un passage à travers des « gorges » magnifiques.

A l'est du Titteri s'élève le massif du Dira, à la base duquel est **Aumale** (2,500 h.). Cette ville est un point stratégique qui commande les abords de la région du Hodna.

9. — La Grande Kabylie. — Toute la région montagneuse qui s'étend de la plaine de la Mitidja à la vallée du Safsaf constitue la Kabylie. Coupée en deux par la vallée de l'Oued-Sahel, elle porte, à l'ouest, le nom de **Grande Kabylie**, à cause

de l'altitude élevée des hautes cimes du Djurdjura ; et, à l'est, celui de **Petite Kabylie.**



UN VILLAGE KABYLE DANS LE DJURDJURA

La Grande Kabylie seule appartient au département d'Alger. C'est une région rude et tourmentée, aux sommets couverts de neige pendant quatre mois de l'année, au sol pauvre et qui semble peu propre à nourrir de nombreux habitants. Pourtant, la population y est aussi dense qu'en France, et l'on compte plus de mille villages généralement construits sur les crêtes.

Les frênes, les figuiers et surtout les oliviers sont très nombreux. Les chênes dominent dans la forêt d'**Azazga.**

Deux cours d'eau importants traversent la Kabylie : l'**Isser,** dont la vallée est assainie et colonisée, et le **Sébaou,** qui passe près de **Tizi-Ouzou** (1,500 h.) et se jette à quelque distance de **Dellys.**

La Grande Kabylie est surveillée par le **Fort-National** (bâti par les Français en 1857), à une altitude de 900 m., dont les canons tiennent en respect les villages indigènes.

10. — Les Hauts-Plateaux du département d'Alger. — D'une altitude de 900 m. dans le département d'Oran, les Hauts-Plateaux décroissent rapidement dans celui d'Alger, pour tomber à 500 m. dans la région du Hodna.

Dans la partie nord, les plateaux dénudés du **Sersou** et les vastes plaines des **Ouled-Moktar** servent de terrains de parcours aux nombreux troupeaux des Nomades.

Dans la partie sud, se trouvent les deux zahrès : Chergui et R'arbi.

Djelfa (2,600 h.) est un poste militaire important, qui com-

mande la région montagneuse des **Ouled-Nayls** et la route de Laghouat.

11. — Le Sahara algérien. — Laghouat, le Mzab, etc. — On entre dans le Sahara algérien par la belle oasis de **Laghouat**, qu'arrose l'Oued-Mzi et qui compte 40,000 palmiers.



GRANDE KABYLIE

Au loin, dans le Sud, on rencontre une région de pierre, **aride**, ravinée, désolée. Les Arabes l'appellent la **Chebka** (filet), à cause de la disposition de ses vallées qui se croisent comme les mailles d'un filet.

Dans l'une de ces vallées, se sont établis les **Mzabites**. Ils ont fait donner à ce pays le nom de **Mzab**. Leur dur travail a vivifié le sol ingrat et permis de créer et d'entretenir quelques oasis. La principale de ces oasis est celle de **Ghardaïa**.

Séparée du Mzab par la région des Hamada, l'oasis d'**Ouargla** s'est développée près d'une sebkha marécageuse, et compte 500,000 palmiers.

El-Goléa, à 1,100 kilom. d'Alger, est le dernier poste militaire important de l'Extrême-Sud algérien, avant d'atteindre le Touat.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. En quoi le département d'Alger diffère-t-il des deux autres ? — 2. Quelle est la principale ville du littoral du département d'Alger ? — 3. Qu'est-ce que le Sahel d'Alger ? Quel est son aspect ? — 4. Où est située la plaine de la Mitidja ? Quels sont les principaux produits ? Citez la ville principale. — 5 Que savez-vous sur le Dahra et le Zaccar ? — 6. Décrivez la vallée du Chélif et nommez ses villes principales. — 7. Que savez-vous sur la région de l'Ouarsenis ? — 8. Qu'appelle-t-on Titteri ? Quelles sont les villes principales de cette région ? — 9. Parlez de la Grande Kabylie. — 10. Décrivez les Hauts-Plateaux du département d'Alger. — 11. Nommez les principales oasis du Sahara algérien.

LECTURE

Alger

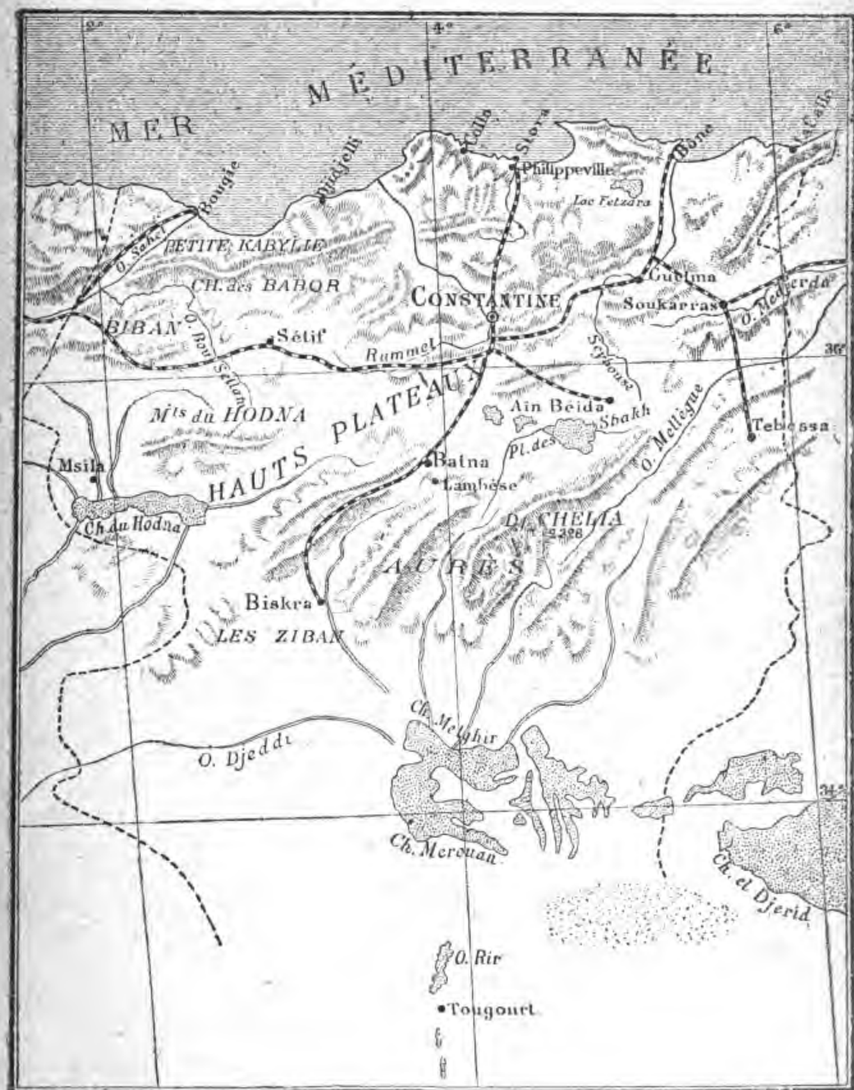
Qui se souvient de la vieille Djezaïr qui présentait, de Bab-el-Oued à Bab-Azoun, ses maisons percées de rares ouvertures, ses mosquées s'élevant sur des rochers à pic, contre lesquels la mer venait se briser ; son port turc, son escalier conduisant à la porte de France, et, derrière ce premier plan, l'immense triangle de maisons en amphithéâtre dont la Casba formait l'angle supérieur ?

Aujourd'hui, de vastes quais ont empiété sur la mer ; les rochers à pic, depuis le fond de l'ancien port jusqu'au fort Bab-Azoun, ont fait place à de vastes magasins voûtés, à plusieurs étages, reliés par des rampes pour la circulation des voitures ; l'étage le plus élevé de ces magasins supporte une terrasse bordée, d'un côté, d'hôtels à cinq étages, et, de l'autre, d'une balustrade où viennent s'accouder les curieux, les oisifs ou ceux qui attendent l'arrivée des paquebots. Cette terrasse a pris le nom de « boulevard de la République ». Ce sont ces quais et ces boulevards qui s'offrent à première vue, quand on aborde Alger.

Alger se compose de deux parties bien distinctes : la ville haute, conservant encore son cachet arabe, qui disparaît cependant de jour en jour, et la ville basse, bâtie à la française, poudreuse, animée. Tout a été dit sur Alger, sa position et son climat privilégié. Abou Mohammed el-Abdery, le Maure de Valence, le savant voyageur, écrivait le premier, au XIIIe siècle, à propos d'Alger : « C'est une ville qu'on ne peut se lasser d'admirer et dont l'aspect enchante l'imagination. Assise au bord de la mer, sur le penchant d'une montagne, elle jouit de tous les avantages qui résultent de cette position exceptionnelle : elle a pour elle les ressources du golfe et de la plaine. Rien n'approche de l'agrément de sa perspective. »

PIESSE.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE



Les singes dans le Haut-Djurdjura

A l'automne, les Guechteula, comme beaucoup d'autres tribus, sont obligés de garder leurs jardins de la montagne contre les singes, insolents maraudeurs qui y commettent d'incroyables ravages. Ne se contentant pas de dérober pour satisfaire leur appétit, ces singulières bêtes gaspillent ce qu'elles ne peuvent manger. Au printemps, ils s'abattent sur les champs de blé et d'orge, et après s'être repus, ils s'amusent, en prenant les épis dans une main et tirant les tiges de l'autre, à en faire jaillir les grains, distraction qui leur inspire les gambades et les grimaces les plus fantastiques. On leur fait souvent la chasse, mais ils sont difficiles à saisir; d'abord, disent les Indigènes, parce qu'ils courent sur les rochers les plus à pic, comme les chevaux dans la plaine; ensuite, parce qu'ils ont soin de poster des sentinelles chargées de prévenir le gros de la troupe, si le danger devient imminent. On assure qu'une sentinelle qui montre de la négligence est accablée de coups par ses frères; aussi n'est-il pas rare d'entendre un Kabyle, se plaignant d'avoir été battu à outrance, dire qu'il l'a été comme un singe en faction.

C. Devaux.

CHAPITRE VII

LE DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

RÉSUMÉ

1. — *Le* **département de Constantine** *est le mieux arrosé des trois départements algériens. Mais c'est le moins peuplé d'Européens.*

2. — *Les principaux* **ports** *du littoral sont :* **Bougie** *(9,000 hab.), qui exporte les produits de la Kabylie;* **Philippeville** *(15,000 hab.), qui sert de port à Constantine;* **Bône** *(33,000 hab.), premier port du département.*

3. — *La* **Petite Kabylie**, *à l'ouest du département, est une région de montagnes, très peuplée et pauvre.*

4. — *La* **région de Bône** *est très riche en produits agricoles (vins, céréales, bestiaux) et industriels (minerais de fer, phosphates).*

5. — *Les* **Hauts-Plateaux constantinois** *comprennent : 1° la région du* **Hodna**; *2° les* **Hauts-Plateaux proprement dits** *(région de Sétif, Constantine, Batna).*

La région du Hodna ne compte qu'une oasis importante : **Msila.**

Les Hauts-Plateaux proprement dits produisent beaucoup de céréales. Villes principales : **Sétif** *(10.000 habitants),* **Constantine** *(42,000 habitants), sur le Rummel, grand entrepôt pour les grains* **Batna** *(5,000 habitants).*

6. — L'Aurès *est montagneux comme la Kabylie. Au nord de cette région on trouve encore de grandes forêts de cèdres.*

7. — *Les principales oasis du* **Sahara constantinois** *sont :* **Biskra,** *fréquentée par les hiverneurs ; l'***Oued-R'ir**, *ville principale :* **Touggourt.**

8. — *Dans le Sahara constantinois se trouvent de vastes chotts qui se continuent en Tunisie. On a voulu les transformer en mer intérieure, Ce projet a échoué.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Le département de Constantine. — Le **département de Constantine**, couvert sur une très grande étendue de montagnes élevées, est celui qui attire le plus de nuages et qui est le mieux arrosé par les pluies.

Il possède beaucoup de terres fertiles et aussi les plus importantes richesses minières de l'Algérie : fer, zinc, phosphates. Mais, très peuplé d'Indigènes, il a moins attiré les immigrants européens que les deux autres départements, et sa prospérité économique ne répond point tout à fait encore à sa richesse naturelle.

Après les Français, ce sont les Italiens qui fournissent le contingent européen le plus élevé.

2. — Le littoral. — Le littoral constantinois est beaucoup plus découpé par la mer que celui des deux autres départements algériens.

Le golfe de **Bougie** présente le port du même nom qui sert de débouché aux produits de la Petite Kabylie par la vallée de l'Oued-Sahel. La ville a 7,000 habitants.

Djidjelli (4.500 h.) et **Collo** ne sont que des mouillages où les navires viennent charger le liège, produit par les forêts de la région.

Dans la baie de **Philippeville**, le port de **Stora** ne compte plus guère que des pêcheurs italiens. **Philippeville** (15,000 h.)

fondée en 1838 est le port de la région constantinoise. Les vignobles des environs, notamment ceux de **Jemmapes**, ont beaucoup souffert du phylloxera.

Bône (33,000 h.) est le premier port du département. La ville, bâtie complètement à l'européenne, est rivale de Constantine pour l'importance.

Près de la frontière tunisienne, la **Calle** est un petit port ; la pêche du corail y fut jadis très florissante.



PETITE KABYLIE

3. — Le Tell montagneux. — La Petite Kabylie. — **La Petite Kabylie** s'étend de la mer aux Plateaux constantinois. On y pénètre, venant d'Alger, par le défilé des **Portes-de-Fer** (dans les Biban).

La Petite Kabylie est une région très montagneuse. Les sites sauvages ou grandioses y abondent : les gorges du **Chabet-el-Akra**, formées par l'Oued-Agrioun, et longues de 10 kilomètres,

comptent parmi les curiosités naturelles les plus intéressantes de l'Algérie.

L'Oued-Sahel a une vallée large et bien colonisée qui produit des vins, des huiles, des mandarines et des oranges.



RÉGION DE BONE-GUELMA

Les montagnes de la **Petite Kabylie** sont pauvres ; les habitants vivent des maigres produits du sol : figues, olives, orge. Près de la mer, les forêts de chênes-liège occupent des étendues considérables.

4. — La vallée de la Seybouse et la plaine de Bône. —

La fertile vallée de la **Seybouse** a attiré les colons qui ont peuplé **Guelma** (6,000 h.) et les nombreux villages de colonisation créés le long du cours d'eau. Le marché aux bestiaux de Guelma est renommé. Les vins, les céréales de la région, joints aux lièges des forêts de **Soukahras**, aux phosphates de **Tébessa** et aux minerais d'**Aïn-Mokra**, s'exportent par Bône.

La **plaine de Bône**, véritable Mitidja pour la fécondité, est malheureusement encore insalubre sur certains points, à cause des émanations paludéennes du **lac Fezzara** qu'on s'occupe de dessécher.



VUE DE CONSTANTINE

5. — Les Hauts-Plateaux constantinois. — On peut distinguer deux parties dans les Hauts-Plateaux constantinois : 1° la **région du Hodna** ; 2° les **Hauts-Plateaux** proprement dits.

La **région du Hodna** sablonneuse, chaude et sèche ressemble au Sahara. On y rencontre d'immenses étendues arides et quelques oasis : **Msila**, sur l'Oued-Ksob, **Bou-Saâda**, qui appartient au département d'Alger, et dont les habitants sont presque tous des Israélites et des Mzabites.

La vallée du Chaïr est fertile et peuplée. Elle fournit des céréales.

Au delà des **monts du Hodna**, les Hauts-Plateaux se relèvent et se maintiennent jusqu'en Tunisie à une altitude voisine de 1,000 mètres. Le climat est extrême : très chaud en été, très

froid en hiver. Mais cette région, au sol généralement fertile, est par excellence le pays des **céréales**.

La plaine de la **Medjana** dont **Bordj-bou-Aréri.lj** est le centre commercial, les **plateaux de Sétif et de Constantine** sont remarquablement cultivés. **Sétif** (10,000 h.) est un des marchés à céréales et à bestiaux des plus fréquentés de l'Algérie. **Constantine** (42,000 h.) a dû, de tout temps, sa prospérité à sa situation intermédiaire entre les Hauts-Plateaux et le Tell : c'est un véritable entrepôt pour le commerce des grains. Sa position, au sommet d'un rocher qu'entoure de trois côtés le lit profond du Rummel, en fait une ville unique au monde pour le pittoresque. Facile à défendre, Constantine a toujours joué dans l'histoire un rôle important : les Romains l'appelaient **Cirta**.

Entre Constantine et Batna, les Hauts-Plateaux sont couverts de petits chotts : c'est la **plaine des sebakh** (plur. de sebkha). **Batna** (5,000 h.) est une ville militaire, destinée à surveiller l'entrée de l'Aurès. Non loin de Batna, se trouvent **Lambèse** et **Timgad**, avec de magnifiques ruines romaines.

6. — L'Aurès. — **L'Aurès** ressemble à la Kabylie ; il est pourtant moins étendu et moins arrosé. La partie méridionale, abrupte, desséchée par le vent du désert, est rocailleuse et désolée. Le centre de l'Aurès présente des vallées étroites, intelligemment cultivées par une population qui, comme en Kabylie, accroche les maisons au flanc ou au sommet des montagnes.

Le nord de l'Aurès où domine le **Chélia**, point culminant de l'Algérie (2,328 m.), présente encore quelques forêts de cèdres.

7. — Le Sahara constantinois : Biskra, l'Oued-R'ir, etc. — On entre dans le Sahara constantinois par la brèche d'**El-Kantara** d'où la vue sur le désert est superbe. Plus bas, un groupe d'oasis, les **Ziban**, compte une ville florissante, **Biskra**, qui voit accourir tous les ans les hiverneurs dans les hôtels européens, non loin de ses 150,000 palmiers.

Au sud de Biskra se développent les oasis de l'**Oued-R'ir**: la principale est celle de **Touggourt**.

Les puits artésiens, creusés par nos ingénieurs, ont vivifié ces oasis, depuis longtemps en décadence.

8. — Le projet de mer intérieure. — Le **chott Melr'ir** est le dernier d'une longue série de grands chotts tunisiens qu'un savant officier, le commandant **Roudaire** (1876), supposait tous au-dessous du niveau de la mer. Il voulait les faire envahir par les eaux de la Méditerranée, en creusant un canal de la côte au premier chott. Ces eaux se seraient largement étendues sur la région, et cette sorte de « mer intérieure » aurait modifié avantageusement le climat de l'Algérie orientale et de la Tunisie.

Ce projet n'a pu recevoir aucune suite. On a reconnu que tous les chotts ne sont pas au-dessous du niveau de la mer. Quant à ceux qui le sont, il serait à craindre qu'on ne les transformât en vastes marécages, et qu'au lieu d'une mer intérieure, on n'obtînt qu'une « mer morte » répandant la fièvre.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Qu'est-ce qui caractérise le département de Constantine ? — 2. Citez les principaux ports du littoral constantinois. — 3. Décrivez la petite Kabylie. — 4. Quels sont les produits agricoles et industriels de la région de Bône ? — 5. En combien de régions peut-on diviser les Hauts-Plateaux constantinois ? Que savez-vous sur la région du Hodna ? Quelles sont les productions et les villes remarquables des Hauts-Plateaux constantinois ? — 6. Parlez de la région de l'Aurès. — 7. Quelles sont les principales oasis du Sahara constantinois ? — 8. Parlez du projet de mer intérieure.

LECTURES

Constantine

... Le Rummel a découpé dans la montagne un bloc de roche autour duquel il a creusé un ravin de sept à huit cents pieds de profondeur. C'est sur ce gigantesque piédestal que Constantine est perchée, comme un nid d'aigle. Elle n'est reliée au territoire qui l'environne que par l'isthme étroit du Coudiat-Aty.

Le rocher de Constantine mesure, dans la plus grande diagonale, un kilomètre, et, dans la moindre, 700 mètres. A peine a-t-on fait quelques pas dans les rues qu'on est arrêté par un parapet ; on se penche, et l'on voit l'abîme.

... Une partie du plateau est à peu près plane ; les Européens s'en sont emparés, y ont aligné des rues et construit de hautes maisons.

L'autre partie du plateau de Constantine, fortement inclinée, a l'air de dégringoler vers le Rummel ; on l'a laissée aux Indigènes, qui peuvent seuls s'accommoder de ces rues en escalier, dont se fatiguerait le pied des chèvres.

Pour s'initier aux menus détails de la vie indigène, rien ne vaut une visite au quartier marchand de Constantine. Chaque profession a une ou plusieurs rues spéciales. Les cordonniers tiennent le plus de place. Ils sont, dit-on, au nombre de cinq cents, et fournissent toute la province de Constantine de ces lourdes babouches que l'on chausse, soit les pieds nus, soit par-dessus la botte. Ces boutiques sont fort curieuses ; on dirait de grands placards, coupés horizontalement au milieu par quelques planches, ce qui fait deux étages qui ne sont souvent, ni l'un ni l'autre, assez élevés pour qu'on puisse s'y tenir debout. Deux ou trois ouvriers, et quelquefois cinq ou six, travaillent sans se gêner, accroupis dans ces petites niches.

Les murs noircis et le bruit des marteaux annoncent de loin les forgerons ; ils font surtout des étriers, des éperons et des socs de charrue.

Plusieurs rues sont consacrées aux objets d'alimentation. Les bouchers ont tendu les leurs de toile pour défendre leurs viandes contre le soleil : ces enfilades de baraques noires et sales, où l'air lourd est chargé d'odeurs fades, où pendent des animaux écorchés, des lambeaux de chair sanglants, où tourbillonnent sans cesse d'effroyables essaims de mouches, sont d'une horreur inoubliable.

(*A travers l'Algérie.*) D'après Paul BOURDE.

Le Palmier dattier

Le dattier est l'arbre nourricier du désert; c'est là seulement qu'il mûrit ses fruits; sans lui, le Sahara serait inhabitable et inhabité. La poésie arabe en a fait un être animé, créé par Dieu, le sixième jour, en même temps que l'homme. Pour exprimer à quelles conditions il prospère, l'imagination des Sahariens exagère le vrai, afin de le rendre plus palpable. « Ce roi des oasis, disent-ils, doit plonger ses pieds dans l'eau et sa tête dans le feu du ciel. » La science consacre cette affirmation, car il faut une somme considérable de chaleur accumulée pendant huit mois pour que le dattier mûrisse parfaitement ses fruits. La somme de chaleur est-elle moindre, les fruits nouent, mais ils grossissent à peine, restent âpres au goût et privés de la fécule et du sucre qui constituent leurs propriétés nutritives.

On comprend la reconnaissance des Arabes pour l'arbre aux fruits sucrés, qui prospère dans le sable, arrosé par des eaux saumâtres mortelles à la plupart des végétaux, restant vert quand tout autour de lui se torréfie, sous les rayons d'un soleil implacable, résistant aux vents qui courbent

jusqu'à terre sa cime flexible, mais qui ne sauraient ni rompre son stipe composé de fibres entrelacées, ni déraciner sa souche retenue par des milliers de racines qui, descendant du tronc vers la terre, le lient solidement au sol. Aussi peut-on dire : un seul arbre a peuplé le désert ; ses fruits, recherchés dans le monde entier, suffisent anx échanges et créent non seulement l'aisance, mais la richesse.

Ch. MARTINS.

TABLEAU DES VILLES DE L'ALGÉRIE

VILLES	POPULATION	PARTICULARITÉS REMARQUABLES
		I. — DÉPARTEMENT D'ALGER
Préfecture :		
ALGER	140.000 hab.	Capitale de l'Algérie —Siège du Gouvernement général et des grandes administrations. — Le port le plus animé de la colonie. — Nombreux hiverneurs. — Populeux faubourg de Mustapha.
Sous-Préfectures :		
Médéa	4.500 —	Capitale de l'ancienne province turque de Titteri. — Climat frais, arbres fruitiers, vignes.
Miliana	4.000 —	Ville bien arrosée, jardins, vergers, etc.
Orléansville	3.500 —	Ville bâtie par les Français en 1843. — Climat chaud et sec.
Tizi-Ouzou	1 500 —	Centre administratif de la Grande Kabylie.
Villes importantes :		
Blida	16.500 —	Orangeries renommées ; jardins.
Boufarik	5.500 —	Ville prospère élevée sur l'emplacement d'un ancien marais. — Marché important.
Cherchell	4.500 —	Ancienne ville romaine. — Ruines célèbres.
Dellys	3 500 —	École d'arts et métiers.
Coléa	3.000 —	Vieille ville indigène. — Mosquées vénérées.
Ténès	2.500 —	Appelée à devenir le port d'Orléansville.
Aumale	2.500 —	Marché important fréquenté par les Kabyles et les Indigènes du Hodna.
Fort-National	500 —	Ville fortifiée qui surveille la Grande Kabylie.
Djelfa	2.600 —	Ville fortifiée command' la région des Hauts-Plateaux.
Laghouat	5.000 —	Oasis où se ravitaillent les caravanes du Sud.
Gardaïa	9.000 —	Ancienne capitale du Mzab.
Ouargla	3.000 —	Grande oasis saharienne.

VILLES	POPULATION	PARTICULARITÉS REMARQUABLES
II. — DÉPARTEMENT D'ORAN		
Préfecture :		
ORAN...............	89.000 hab.	Grande ville à croissance très rapide. — 2e port de commerce de l'Algérie. — Espagnols très nombreux.
Sous-Préfectures :		
Sidi-bel-Abbès......	25.000 —	Ville prospère créée par les Français (1843). — Commerce de céréales. — Nombreux Espagnols.
Tlemcen............	22.000 —	Ancienne ville arabe. — Monuments remarquables: Méchouar, Mosquées, etc. — Commerce d'huile.
Mascara............	18.500 —	Ancienne capitale d'Abd-el-Kader. — Commerce de vins.
Mostaganem........	18.000 —	Ancienne ville arabe. — Beaux jardins dans les environs. — Port.
Villes importantes :		
Saint-Denis-du-Sig....	7.500 —	Centre agricole florissant. — Espagnols nombreux.
Aïn-Temouchent.......	6.500 —	Centre viticole important.
Relizane............	6.000 —	Grand marché à bestiaux. — Sources de pétrole dans les environs.
Tiaret...............	5.000 —	Grand marché où se ravitaillent les nomades du Sud.
Saïda................	5.000 —	Ville près de laquelle on exploite l'alfa.
Arzeu...............	4.500 —	Exporte l'alfa des Plateaux et le sel des salines voisines.
Perrégaux...........	3.500 —	Centre agricole. — Dans le voisinage, grand barrage sur l'*Habra*.
Beni-Saf............	3.000 —	Centre minier (fer) sur la côte.
Lalla-Marnia.........	2.000 —	Station militaire qui surveille le voisinage du Maroc.
Géryville............	1.500 —	Importante garnison. — Tient les passages de l'Atlas saharien.
III. — DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE		
Préfecture :		
CONSTANTINE....	42.000 hab.	Cité très ancienne (appelée Cirta sous les Romains), entourée par les ravins à pic du Rummel. — Marché à grains important.
Sous-Préfectures :		
Bône...............	33.000 —	Port très florissant. — Ville rivale de Constantine pour l'importance.
Philippeville........	15.000 —	Port de la région de Constantine. — Ville fondée par les Français en 1838.
Sétif................	10.000 —	Ville fondée par les Français. — Grand marché à grains et à chevaux.
Bougie..............	9.000 —	Port principal de la Kabylie. — Exporte les produits de la vallée du Sahel.
Guelma.............	6.000 —	Centre viticole.
Batna...............	5.000 —	Ville de garnison. — Surveille l'Aurès.

VILLES	POPULATION	PARTICULARITÉS REMARQUABLES
Villes importantes :		
Soukahras	6.500 hab.	Ville qui se développe rapidement depuis la découverte des phosphates.
Tébessa	5.000 —	Vieille ville romaine qui reprend de l'importance depuis la découverte des phosphates.
La Calle	3.000 —	Petit port où l'on pêche le corail. — Aujourd'hui en décadence.
Djidjelli	4.500 —	Port de pêche et de cabotage (lièges).
Jemmapes	2.500 —	Centre viticole.
Bordj-bou-Arréridj	1.500 —	Centre agricole. — Marché à grains.
Biskra	3.000 —	Oasis renommée. — Station d'hiverneurs.
Touggourt	5.000 —	Oasis que fait revivre le percement des puits artésiens.

Chapitre VIII

LES EUROPÉENS

RÉSUMÉ

1. — *L'Algérie compte 4,750,000 habitants formant deux groupes : 675,000* **Européens** *et 4,075,000* **Indigènes.**

2. — *Les* **Européens** *comprennent : les* **Français** *(365,000), les* **Israélites naturalisés** *(60,000) et les* **Étrangers** *(250,000).*

3. — *La population européenne, sans cesse en progrès depuis 1830, s'accroît de deux manières : 1° par l'immigration ; 2° par l'excédent des naissances sur les décès.*

4. — *Les* **Français** *viennent surtout de la Corse et des départements du Midi.*

5. — *Les* **Israélites** *ont été naturalisés en 1870. Ils s'adonnent principalement au commerce.*

6. — *Les* **Étrangers** *(Espagnols, Italiens, Maltais, etc.) fournissent surtout la main-d'œuvre aux colons.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Les deux groupes de populations. — Deux sortes de populations, différentes d'origine, de religion, de langage et

de mœurs, vivent en Algérie sans se confondre. Ce sont : 1° **les Européens** ; 2° les **Indigènes**.

Sur une population totale de 4,750,000 habitants, 675,000 appartiennent au premier groupe et 4,075,000 au second. Les Indigènes sont donc environ six fois plus nombreux que les Européens.

2. — Les Européens. — Les Européens comprennent :

1° Les **Français** et les **Israélites naturalisés** (1) ;

2° Les **Étrangers** (Espagnols, Italiens, Maltais, etc.).

La proportion des Français et des Étrangers est donnée par le tableau suivant :

Français............	365,000	425,000
Israélites naturalisés..	60,000	
Étrangers....................		250,000

3. — Le mouvement de la population européenne. — Le mouvement de la population européenne a suivi le progrès de la conquête et de la colonisation. Nulle en 1830, cette population atteignait le chiffre de 120,000 âmes en 1848.

En 1890 elle était de 240,000 habitants, aujourd'hui elle est de 650,000 habitants. Elle s'accroît de deux manières : 1° par **l'immigration** ; 2° par l'**excédent des naissances** sur les décès.

L'immigration est aujourd'hui moins importante qu'autrefois. Mais l'excédent des naissances sur les décès augmente chaque année. Pour 80 décès, il y a 100 naissances en moyenne, tandis qu'en France les naissances et les décès ne font guère que s'équilibrer. Aussi pendant que la population de la Métropole reste à peu près stationnaire, celle de la Colonie ne cesse de s'accroître.

4. — Les Français. — Les Français se sont répandus un peu partout en Algérie. Chaque région de la France a fourni son contingent, mais ce sont les départements du **Midi et la Corse** qui ont envoyé le plus grand nombre d'immigrants.

(1) Bien que les Israélites soient, en réalité, d'origine indigène, la coutume est de les compter parmi les Européens, depuis e décret de naturalisation de 1871.

Les Français ont apporté en Algérie, en même temps que leur attachement à la Mère Patrie, les habitudes de travail et d'économie qui les distinguent. En général, le colon français est dur à la fatigue, courageux et travailleur.

5.— Les Israélites naturalisés. — Les **Israélites** d'Algérie sont devenus citoyens français à la suite d'un décret du gouvernement de la Défense nationale (1870), dit décret Crémieux, qui les a naturalisés en bloc.

Les Israélites s'adonnent surtout au commerce. Connaissant parfaitement la langue et les mœurs des Arabes, ils sont des intermédiaires naturels entre les Européens et les Indigènes.

6. — Les Étrangers. — Les **Étrangers** sont venus pour la plupart des pays méditerranéens, Espagne, Baléares, Italie, Malte.

Ils ont beaucoup aidé nos colons à mettre le sol en valeur ; ils fournissent la main-d'œuvre à bon marché.

Au contact des Français, ils adoptent peu à peu notre langue et nos habitudes. Malheureusement, nos nationaux sont moins nombreux que les **Espagnols** dans le département d'Oran, et, dans celui de Constantine, les **Italiens** constituent une importante minorité. Les Maltais sont répandus dans les ports, principalement dans ceux du département de Constantine.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quelle est la population totale de l'Algérie ? Comment se répartit-elle ? — 2. Quels sont les trois groupes européens ? — 3. Comment s'accroît la population européenne ? — 4. De quelles parties de la France viennent la plupart des immigrants français ? — 5. En quelle année les Israélites ont-ils été naturalisés ? — 6. Quels services les Etrangers rendent-ils à l'Algérie ?

LECTURE

Les Colons algériens

... Au sortir de ce centre de colonisation, on aperçoit le cimetière sur la pente d'une colline. J'y ai compté quinze croix. Quinze morts sur trente familles, et en quatre ou cinq ans ! Certes, et fort heureusement, tous les villages n'ont pas des commencements aussi terribles ; mais, en général, que d'énergie il faut aux hommes intrépides qui vont défricher les terres neuves! Ils ont tout contre eux : la nature, qu'ils arrachent à ses habitudes de stérilité ; le sol, qui exhale les maladies sous le soc qui l'entr'ouvre ;

les anciens propriétaires, sourdement hostiles aux nouveaux occupants. Quand on s'occupe des colons algériens qui cultivent, qui fécondent cette belle terre d'Afrique de leurs sueurs et quelquefois de leurs dépouilles, n'en parlons jamais qu'avec une profonde sympathie ! Si l'on contestait encore nos droits sur l'Algérie, nous n'aurions qu'à montrer ce qu'ils ont fait. Qu'était cette terre avant eux ? Une lande stérile, rien. Ils l'ont recréée après Dieu.

(A travers l'Algérie.) D'après P. Bourde.

Chapitre IX

LES INDIGÈNES

RÉSUMÉ

1. — *La* **population indigène** *se multiplie très rapidement depuis la conquête. Les Indigènes étaient 2,200,000 en 1870 : ils sont aujourd'hui plus de 4,000,000.*

2. — *Les* **races indigènes** *sont au nombre de deux : la race berbère et la race arabe.*

3. — *Les* **Berbères** *(Kabyles, Chaouïas de l'Aurès, M'zabites, Touareg) sont les plus anciens et les plus nombreux indigènes de l'Afrique du Nord.*

4. — *Les Berbères sont sédentaires, cultivateurs et commerçants.*

5. — *Les* **Arabes** *sont les descendants des conquérants du VII*e *et du XI*e *siècles. Dans le Sud, ils sont nomades et pasteurs ; dans le Tell, ils sont fixés au sol.*

6. — *Les autres indigènes de l'Algérie sont : les* **Maures**, *les* **Couloughlis**, *les* **Nègres**, *les* **Marocains**, *etc*

7. — *Tous les indigènes de l'Algérie sont musulmans. Quelques-uns appartiennent à des confréries religieuses fanatiques : on les appelle* **Khouans**.

DÉVELOPPEMENT

1. — Le mouvement de la population indigène. — Loin de décroître, depuis la conquête, la **population indigène** a progressé d'une manière à peu près continue.

Les Français n'ont pas, comme les Anglais en Australie et les Américains aux États-Unis, refoulé ou exterminé les

indigènes. — Les colons ont fourni aux indigènes laborieux du travail et des ressources. La prévoyance des autorités françaises les a protégés contre le retour des famines et des épidémies meurtrières, Les écoles d'enseignement pratique et les infirmeries à l'usage exclusif des indigènes ont été multipliées. Enfin, les guerres civiles ont cessé.



LES PRINCIPALES TRIBUS INDIGÈNES DE L'ALGÉRIE

Les indigènes étaient 2,200,000 en 1870. Leur population dépasse aujourd'hui le chiffre de 4,000,000. — En 30 ans, elle a presque doublé.

2. — Les races indigènes. — Les indigènes d'Algérie appartiennent à deux races bien distinctes : 1° la **race berbère;** 2° la **race arabe.**

3. — Les Berbères. — Les **Berbères** sont les descendants

des premiers habitants de l'Afrique du Nord : ce sont les véritables indigènes de l'Algérie.

Ils sont connus sous le nom de **Kabyles** dans les deux Kabylies et le Dahra, ainsi que dans plusieurs régions montagneuses du département d'Oran, de **Chaouïas** dans l'Aurès et de **M'zabites** dans le M'zab. — Les **Touareg** du Sahara sont aussi de race berbère.

On croit que les Berbères ont été refoulés dans les massifs montagneux et le désert par les invasions successives qui ont passé sur l'Algérie, et spécialement par les invasions arabes.

Les Berbères sont, de beaucoup, les plus nombreux des indigènes. On peut approximativement évaluer leur nombre à 3 millions.

4. — Mœurs des Berbères. — Les **Berbères** sont travailleurs et âpres au gain. Bien qu'ils soient sédentaires, ils ne reculent pas, pour gagner leur vie, devant une émigration temporaire.

Les **M'zabites** viennent dans les villes des départements d'Alger et de Constantine ramasser un petit pécule comme épiciers, marchands de légumes ou bouchers, et leurs économies réalisées, s'en retournent dans leur pays. Quant aux **Kabyles**, ils quittent en grand nombre leurs montagnes, dès que l'hiver est fini, et vont louer leurs bras pour le travail de la vigne et pour la moisson chez les colons. Un grand nombre sont colporteurs, ils parcourent les diverses régions de l'Algérie et de la Tunisie. Quelques-uns vont porter en France, en Angleterre, en Allemagne et jusqu'en Amérique les produits (armes, bijoux, plats) de l'industrie kabyle.

5 — Les Arabes. — Leurs mœurs. — Les **Arabes** de l'Algérie sont les descendants des conquérants du VIIe et du XIe siècles.

Ils sont bien moins nombreux que les Berbères : tout au plus atteignent-ils le chiffre de 1 million.

Beaucoup se sont fixés dans les villes et les campagnes du Tell où ils sont quelquefois occupés comme hommes de peine,

manœuvres, ouvriers agricoles. Les autres vivent en nomades dans les Hauts-Plateaux et l'Extrême-Sud.

Les Arabes paraissent, en général, moins actifs et plus imprévoyants que les Berbères. Arabes et Kabyles nourrissent à l'égard les uns des autres des sentiments de défiance et d'hostilité assez peu dissimulés.

6. — Autres indigènes. — A côté des Berbères et des Arabes, il faut signaler en Algérie la présence des **Maures, Couloughlis, Nègres, Marocains.**



ARABES SOUS LA TENTE

Les **Maures** sont issus de toutes les races qui ont peuplé l'Algérie. Ils habitent les villes de la côte où ils tiennent boutique. Ils sont généralement lourds et nonchalants.

On appelle **Couloughlis** les descendants des Turcs et des femmes arabes. C'est à **Tlemcen** qu'ils forment de nos jours le groupement le plus nombreux.

Les **Nègres** ont été, autrefois, importés du Soudan par la traite. L'arrivée des Français les a faits libres. On en trouve dans les villes et dans les oasis du Sud.

Les **Marocains** ne sont ordinairement que de passage en Algérie. On les emploie aux gros travaux de construction, dans les villes, et à la coupe des alfas, dans les Hauts-Plateaux.

7. — L'islamisme en Algérie. — Les Khouans. — Tous les indigènes de l'Algérie sont musulmans. Ils observent

avec soin les prescriptions du Coran : ablutions, prières, jeûne du Ramadan ; les plus riches font le pèlerinage de la Mecque. Beaucoup d'entre eux se sont affiliés à des sectes religieuses plus ou moins secrètes : les confréries de Khouans. Il y a en Algérie 400,000 Khouans.

Les Khouans paient à leurs congrégations une cotisation destinée à entretenir les écoles musulmanes appelées zaouïas. Rien dans le costume ne les distingue des autres musulmans. Ils obéissent passivement à leurs chefs. Ils doivent être sous leur direction « comme un cadavre entre les mains du laveur des morts ».

Toutes les confréries de Khouans ne sont pas hostiles à l'action de la France. Mais beaucoup ont leur centre religieux et leurs chefs hors de l'Algérie, au Maroc, en Tripolitaine, etc. ; ce sont les plus dangereuses.

Parmi les congrégations de Khouans, trois surtout ont essayé de nous nuire : celle des **Derkaoua**, celle des **Rahmania**, qui a aidé Mokrani à provoquer l'insurrection des Kabyles en 1871, et celle des **Snoussia** qui a préparé le massacre de nos explorateurs (Flatters notamment, en 1881), dans le Sahara.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. La population indigène a-t-elle augmenté ou diminué depuis 1870 ? — 2. Quelles sont les principales races indigènes de l'Algérie ? — 3. Parlez des principales peuplades berbères, de leur origine, des régions qu'elles habitent, de leur nombre. — 4. Que savez-vous sur les mœurs des Berbères ? — 5. Parlez des Arabes et de leurs mœurs. — 6. Quelles sont les autres races indigènes de l'Algérie ? — 7. Quelle est la religion des Indigènes de l'Algérie ?

LECTURES

Caravanes de nomades

... Sur le chemin, nos trois fourgons font ranger de nombreuses caravanes. C'est le moment de la grande émigration vers le Sud. Les pluies d'hiver vont faire reverdir le drinn et l'alfa dans le Sahara, et les troupeaux y pourront paître. Les gens riches vont à cheval, les pauvres vont à pied, les deux mains accrochées aux extrémités d'un bâton passé derrière le cou.

Les chameaux sont lourdement chargés : les tentes, les piquets, les rares ustensiles, les tapis, les guenilles qui meublent la tente du Saha-

rien, le bois dont il fera le feu à la prochaine halte, les sacs de blé qu'on échangera contre des dattes, toute la fortune mobilière de la tribu en marche est entassée sur leur dos. Sur quelques-uns, se dressent d'immenses palanquins fermés, dont l'étoffe rouge, rayée de blanc, tire l'œil de très loin. Les riches cachent là-dedans leurs femmes, pendant leurs longues pérégrinations.

Sur d'autres, sont accroupis les enfants, par deux ou par trois. Ils ont le corps engagé dans une sorte de sac ; leurs petites têtes, soigneusement rasées, sauf la mèche par laquelle l'ange emporte les croyants au paradis, ressemblent à des pastèques regardées du côté où tient la queue ; elles restent sans coiffure sous un soleil qui nous aurait foudroyés en cinq minutes. La basse-cour elle-même est installée sur des chameaux ; les malheureuses poules sont liées par une patte ; et comme le roulis de la bête les fait glisser, il leur faut voleter sans cesse pour reprendre l'équilibre, et elles battent des ailes en gloussant douloureusement.

Des chiens au poil d'un blanc sale, aux oreilles droites, à la mine sauvage ; des lévriers sloughis, dont les mouvements ont la souplesse féline du tigre ; les troupeaux de moutons et de chèvres ; les ânes, les chevaux, les chameaux, les hommes, tout cela chemine pêle-mêle sur la route.

Parfois, derrière une caravane, une pauvre femme qui se hâte péniblement, en traînant ses babouches, cassée en deux, les vêtements serrés au-dessous du ventre, la gorge nue, les joues rougies par la sueur, les yeux agrandis par le koheul, les cheveux renflés sur les tempes par des bourrelets d'alfa, porte sur son dos un enfant qui se cramponne aux plis de sa robe, et détourne avec étonnement la tête au bruit de nos voitures.

(*A travers l'Algérie.*) D'après P. BOURDE.

Les Arabes sous la tente

Des tentes rouges, rayées de noir, soutenues pittoresquement par une multitude de bâtons et retenues à terre par une confusion d'amarres et de piquets. Dedans, et entassés pêle-mêle, la batterie de cuisine, le mobilier du ménage, le harnais de guerre du maître de la tente, les meules de pierre à moudre le grain, les lourds mortiers à piler le poivre, les plats de bois (*sahfa*) où l'on pétrit le couscoussou, le crible où on le passe, les vases percés (*keskasse*) où on le fait cuire, les gamelles en alfa tressé, les sacs de voyage ou tellis, les bâts de chameaux, les tapis de tente, les métiers à tisser les étoffes de laine, les larges étrilles de fer qui servent à carder la laine brute du chameau, etc. Et parmi tout ce désordre d'objets salis et de choses noirâtres, un ou deux coffres carrés, aux vives couleurs, aux serrures de cuivre, garnis de clous dorés aux angles, cassettes qui

doivent contenir, avec les bijoux des femmes, ce qu'il y a de plus précieux dans la fortune du maître. Au dehors, un terrain battu, brouté, dépouillé même de toute raçine, plein de souillures, couvert de débris et de carcasses, avec des places noircies par le feu, les fourneaux creusés dans la terre et composés de trois pierres formant foyer, des amas de broussailles sèches, et les outres noires à longs poils, pendues à trois bâtons mis en faisceau. Autour, la plaine immense avec les chameaux sans gardien, qui se dispersent, le jour, et qui, le soir, se rassemblent au son de la trompe et viennent se coucher dans le douar.

(*Un été dans le Sahara*) FROMENTIN.

CHAPITRE X

AGRICULTURE

RÉSUMÉ

1. — *L'Algérie est un pays essentiellement* **agricole.** *La terre y est fertile et le soleil ne lui manque pas. Malheureusement, la sécheresse y est toujours à craindre.*

2. — *Les* **barrages** *atténuent le fléau de la sécheresse. Les principaux barrages sont ceux du Sig, de l'Habra, du Chélif et du Hamiz (Mitidja).*

3. — *Les* **sauterelles** *et surtout les criquets constituent un autre redoutable fléau.*

4. — *Les principales cultures de l'Algérie sont : les céréales, la vigne, l'olivier, le tabac dans le Tell, le palmier dattier dans le Sahara.*

5. — *L'Algérie produit annuellement 20 millions de quintaux de céréales (France, 200 millions de quintaux).*

6. — *La* **vigne** *donne actuellement 7,000,000 d'hectolitres de vin (France, 50 millions d'hectolitres).*

7. *L'***olivier** *est surtout cultivé en* **Kabylie** *et à* **Tlemcen.**

8. — *L'***oranger,** *le* **mandarinier** *et les* **primeurs** *viennent très bien sur tout le littoral.*

9. — *Le* **tabac** *se cultive surtout dans la vallée de l'Isser et dans la Mitidja.*

10. — *Les* **dattes** *sont exportées des oasis du Sahara et surtout de* **Biskra.**

11. — *L'***apiculture algérienne** *est surtout exercée par les indigènes qui font une grande consommation de miel.*

12. — *Le* **bétail algérien** *comprend des chevaux de race barbe, des ânes, des mulets dans les montagnes, des dromadaires dans le Sahara et les Plateaux, des bœufs (race de Guelma), des moutons (12 millions de têtes. — France, 20 millions), des chèvres.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Conditions naturelles. — L'Algérie est un pays essentiellement agricole. Sa fertilité n'est pourtant pas comparable à celle de ces régions du globe dont la fécondité est proverbiale : Terres noires de la Russie, bassin du Gange (Inde), Far-West américain. Des trois conditions nécessaires à l'agriculture pour prospérer : un **sol fertile**, un **bon soleil**, de **l'eau** en abondance, l'Algérie ne réunit incontestablement que les deux premières. Quant à l'eau, elle tombe avec trop d'irrégularité, et les longs intervalles de sécheresse sont pour les cultivateurs une cause d'inquiétudes graves.

En outre, il faut noter qu'un dixième au plus de la superficie de l'Algérie est livré à la culture. Le reste appartient encore à la broussaille ou constitue les terres de parcours.

2. — Les barrages. — Pour remédier à la mauvaise répartition des pluies, on a construit des **barrages** : ils sont destinés à retenir l'eau des oueds au moment des crues et à la distribuer sur les terres irrigables.

On en a élevé sur le cours du **Sig**, de l'**Habra**, de la **Mina**, du **Chélif**, du **Hamiz** (Mitidja), etc.

Malheureusement, l'installation des barrages est très coûteuse, car il faut construire d'énormes murailles pour retenir les eaux, et il arrive souvent que les réservoirs s'envasent en peu de temps. De plus, quelle que soit leur solidité, des crues violentes les emportent quelquefois (barrage de Perrégaux, 1881), et tout est à recommencer. Enfin, ils ne servent qu'à l'irrigation des vallées et des plaines basses.

Ils ne peuvent donc qu'**atténuer** le fléau de la sécheresse.

3. — Les sauterelles. — Les invasions de **sauterelles** constituent un autre fléau, qui, pour sévir plus rarement, n'en est pas moins redoutable. Les sauterelles arrivent du Soudan en vols nombreux et compacts. Elles commettent de gros dégâts dans les champs où elles s'abattent. Mais surtout, elles pondent des milliards d'œufs qui donnent naissance à de jeunes criquets dont l'appétit dévorant détruit toute végétation.

Les grandes invasions de sauterelles n'atteignent guère le Tell que tous les 15 ou 20 ans. La dernière remonte au mois de mai 1891.

4. — Principales ressources agricoles. — Quand ces fléaux, sécheresse ou sauterelles, ne sévissent pas avec intensité, l'Algérie tire un bon revenu de ses cultures, dont les principales sont : les **céréales**, la **vigne**, l'**oranger**, le **tabac**, les **primeurs** dans le Tell, et le **palmier-dattier** dans le Sahara.

5. — Céréales. — L'Algérie est une terre à **céréales.**

Avec la Tunisie, elle a été, dans l'antiquité, l'un des « greniers de Rome ». Aujourd'hui, une partie du Tell et certaines régions des Hauts-Plateaux constantinois sont ensemencées en céréales. L'étendue occupée par cette culture est de 3,000,000 d'hectares (France : 15,000,000 d'hectares). La production totale est, année moyenne, de 20 millions de quintaux (France : 200,000,000 de quintaux).

Les Indigènes cultivent surtout le blé dur, l'orge et le béchena (sorgho). Les Européens y ajoutent le blé tendre et l'avoine. Les Européens, employant des procédés de culture rationnels et des instruments perfectionnés, obtiennent des rendements près de deux fois plus considérables que les Indigènes, à égalité de surface ensemencée.

6. — La vigne. — Bien que la **vigne** soit très ancienne dans le Nord de l'Afrique, c'est surtout depuis que le phylloxera a ravagé le vignoble français, c'est-à-dire depuis 1880 environ, que sa culture a pris de l'extension en Algérie.

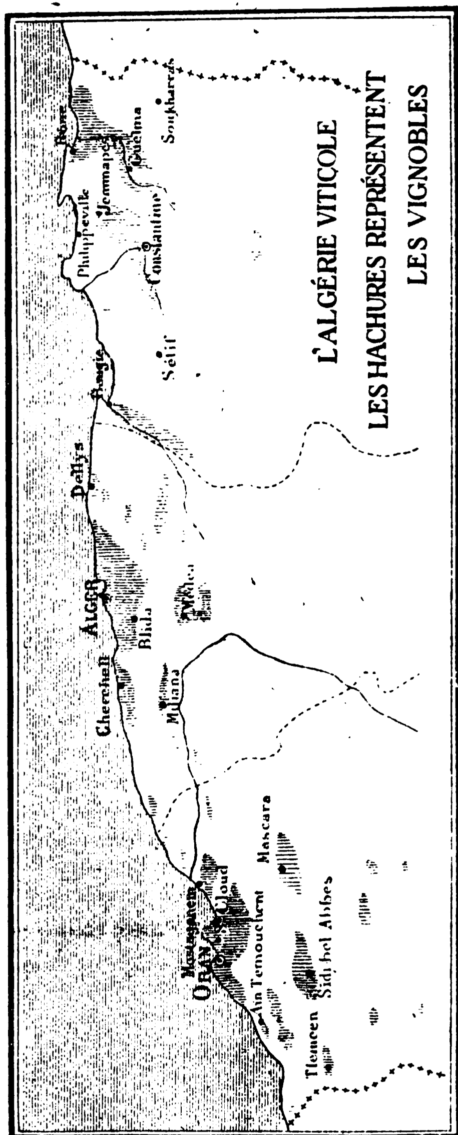
Il y a aujourd'hui 150,000 hectares cultivés en vigne (France :

2,000,000 d'hectares) et la production en vin a déjà dépassé 7,000,000 d'hectolitres (France : 50,000,000 d'hectolitres).

La vigne est très productive en Algérie, car la grêle et les gelées tardives ne sont guère à redouter. Les vins algériens commencent à se faire une bonne réputation. Les crus les plus estimés sont ceux de **Miliana** et de **Médéa** (département d'Alger), de **Saint-Cloud** et de **Mascara** (département d'Oran), de **Philippeville** (département de Constantine).

Malheureusement le **phylloxera** a atteint à son tour le vignoble algérien (1885). Ses progrès, pour être moins rapides qu'en France, n'en sont pas moins inquiétants.

Déjà les deux régions vinicoles de Philippeville et de Mascara ont dû être abandonnées



au fléau et replantées en plants américains. D'autres régions sont aussi plus ou moins fortement entamées.

7. — L'olivier. — **L'olivier** est, par excellence, l'arbre des montagnes de la Kabylie et de la région de Tlemcen. Les Kabyles tirent de ses fruits une huile grossière et forte qui, épurée en France, est très estimée dans le commerce. A Tlemcen, l'huile est raffinée sur place.

L'olivier est l'une des richesses de l'Algérie. Malheureusement, son exploitation est ralentie par la concurrence que les huiles d'arachide et de coton font à l'huile d'olive.

L'Algérie produit annuellement 1,775,000 hectolitres d'huile d'olive (France : 1,500,000 hectolitres) ; une grande partie de l'huile produite est exportée en France.

8. — L'oranger. — Les primeurs. — **L'oranger**, le **mandarinier** et le **citronnier** viennent très bien dans la région littorale, et particulièrement dans le voisinage de **Boufarik** et de **Blida** (Alger), de **Misserghin** (Oran) et de **Toudja** (Constantine).

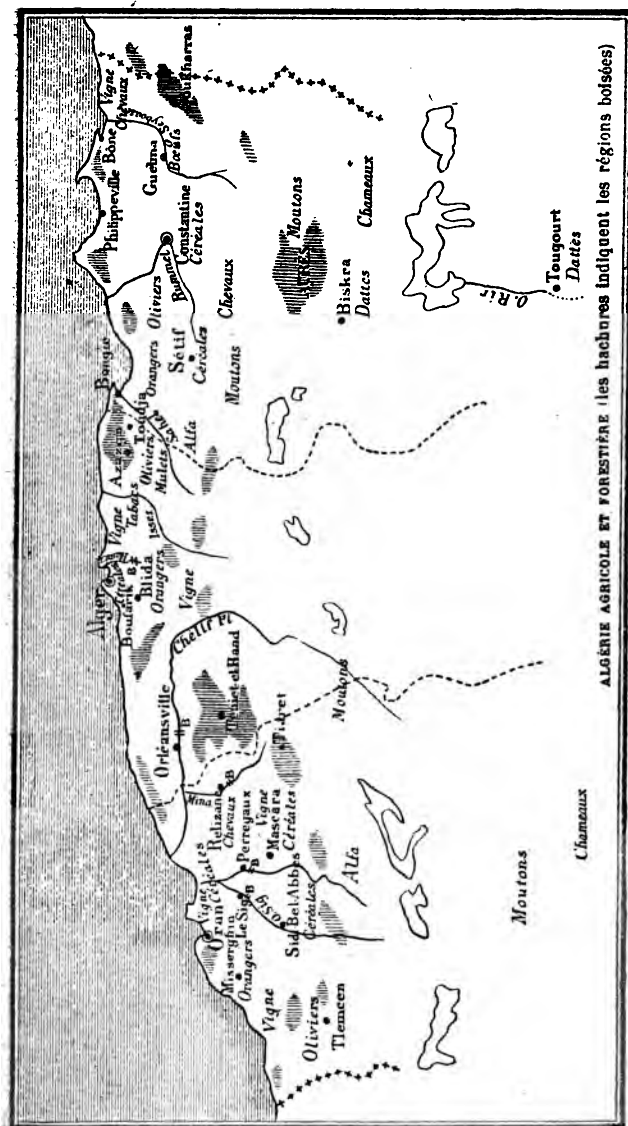
Leurs fruits sont presque aussi estimés, sur le marché parisien, que ceux de Valence (Espagne).

Sur le bord de la mer, la douceur du climat permet aussi la culture des **primeurs** (fruits et légumes précoces) qui sont exportés en France et constituent une source précieuse de revenus pour les jardiniers et les maraîchers.

9. — Le tabac. — Le tabac se cultive principalement en **Kabylie**, dans la vallée de l'**Isser** et dans la **Mitidja**.

La culture et la vente du tabac sont libres en Algérie. L'Administration des tabacs achète aux planteurs une partie importante de leur récolte (3 millions de kilogrammes sur 6 millions). Le reste suffit à peine à la consommation locale et aux demandes de l'étranger.

10. — Dattes et palmiers. — Dans le **Sahara**, les palmiers des oasis fournissent des dattes dont les nomades et les habitants des ksour font leur nourriture habituelle et leur principal objet d'échanges. Elles sont très appréciées des Européens. On



ALGÉRIE AGRICOLE ET FORESTIÈRE (les hachures indiquent les régions boisées)

en envoie tous les ans de grandes quantités dans les villes du Tell et on en exporte beaucoup en Europe.

Les dattes les plus recherchées arrivent de **Biskra** et de la région de l'**Oued-R'ir**.

11. — Apiculture. — Le climat algérien, chaud et sec, est en général favorable à l'apiculture ; les plantes aromatiques offrent, d'autre part, aux abeilles une nourriture variée. Ce sont surtout les indigènes qui s'occupent de l'élève des abeilles.

12. — Le bétail. — Le **bétail algérien** n'a pas les formes vigoureuses du bétail de France et ne fournit pas à la consommation d'aussi beaux produits en viande, laine, lait. Toutefois il donne d'importants revenus.

Le **cheval** algérien est le **barbe**, nerveux et résistant, beaucoup moins fort pourtant que le boulonnais ou même le percheron ou le normand. On compte en Algérie 200,000 chevaux environ (France : 3 millions).

Les **ânes** d'Algérie sont petits et rustiques, durs à la peine et très patients ; on n'en compte pas moins de 300,000 (France : 400,000). Ils rendent d'inappréciables services, surtout aux indigènes.

Le **mulet** est la bête des montagnes : on le trouve en Kabylie et dans l'Aurès. Il est sobre, robuste et possède une remarquable sûreté de pied. L'Algérie en possède 150,000 (France : 300,000).

Dans les Hauts-Plateaux et le Sahara, on a recours au **dromadaire** et au **mehari**, plus svelte, meilleur coureur que le dromadaire ordinaire, mais aussi plus cher à entretenir et très difficile à diriger.

Le **bœuf** d'Algérie est doux et petit. La race de Guelma est la plus estimée.

Les **moutons** sont la richesse des nomades des Hauts-Plateaux. Leurs troupeaux s'avancent vers le Tell en été, quand la sécheresse les chasse du désert, et redescendent vers le sud en hiver. Ce va-et-vient s'appelle la transhumance. Les colons du Tell commencent aussi à élever des moutons qu'ils croisent avec des

mérinos de la Crau. L'effectif total du troupeau algérien est de 12 millions de têtes (France, 20 millions).

L'Algérie compte encore 3 à 4 millions de **chèvres** (France, 1,700,000).

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quels avantages et quels inconvénients présente l'Algérie, au point de vue agricole? — 2. Quels sont les principaux barrages? — 3. L'Algérie a-t-elle à craindre un autre fléau que la sécheresse? — 4. Quelles sont les principales cultures de l'Algérie? — 5. L'Algérie a-t-elle toujours été un pays à céréales? Comparez sa production actuelle à celle de la France. — 6. Comparez l'Algérie et la France au point de vue de la production du vin. — 7. Où est surtout cultivé l'olivier en Algérie? — 8. Dans quelle région l'oranger et le mandarinier réussissent-ils le mieux? — 9. Où se cultive surtout le tabac? — 10. D'où viennent les meilleures dattes de l'Algérie? — 12. Parlez du bétail algérien.

LECTURE

Le mouton dans le Sahara

Les moutons, c'est la fortune des enfants du désert. Ils les appellent *el-metmir rahala* (les silos ambulants), et disent d'eux :

« Leur laine sert à confectionner nos tentes, nos tapis, nos vêtements, nos couvertures pour les chevaux, nos sacs à fardeaux, nos musettes, nos bâts de chameau, nos cordes, nos coussins.

» Et ce qui excède nos besoins, nous le vendons dans les ksour ou dans le Tell, quand, après la récolte, nous y allons pour acheter des grains.

» Leur chair, nous la mangeons et nous la faisons manger par les invités de Dieu. Séchée au soleil, elle se conserve et nous sert dans nos voyages.

» Leur lait est très utile à nos familles, soit comme boisson, soit comme aliment. Nous en faisons du leben ou du chenine (lait aigre), et le surplus, nous le donnons à nos chevaux. Nous en tirons encore du beurre, qui entre dans la préparation de nos aliments ou que nous échangeons, dans les ksour, contre des dattes.

» Leur peau, nous en faisons des coussins (mezoued), des seaux (delou) pour puiser l'eau dans les puits. Nous en ornons les âtatouches de nos femmes, et nous la préparons pour nos chaussures.

» Nous n'avons pas besoin de labourer, de semer, de récolter, de dépiquer les grains, de nous fatiguer, en un mot, comme de vils esclaves ou comme les misérables habitants du Tell ; non, nous sommes indépendants, nous prions, nous commerçons, nous chassons, nous voyageons, et si le besoin se fait sentir de nous procurer ce qui, chez les autres, n'est obtenu que par la sueur et le travail, nous vendons des moutons et nous nous procurons immédiatement armes, chevaux, bijoux, vêtements, tout ce qui peut nous plaire ou embellir notre existence.

» Le maître du mouton n'a pas besoin de travailler, et il ne manque jamais de rien : ainsi Dieu l'a voulu. »

Général E. DAUMAS.

CHAPITRE XI

VÉGÉTATION SPONTANÉE, ARBUSTIVE ET FORESTIÈRE

RÉSUMÉ

1. — *L'***alfa** *pousse surtout dans les Hauts-Plateaux oranais : il est expédié en Angleterre et sert à la fabrication du papier.*

2. — *L'***aloès** *et le* **figuier de Barbarie** *sont deux plantes arbustives qui se sont extraordinairement multipliées en Algérie.*

3. — *On comprend généralement parmi les* **broussailles** *d'Algérie le palmier nain, le laurier-rose, le lentisque, la bruyère, etc.*

4. — *Les* **forêts** *de l'Algérie occupent 2 millions d'hectares (France, 9 millions). Les principaux arbres qui les composent sont : le chêne-liège, le pin d'Alep, le cèdre, etc.*

5. — *Le principal revenu des forêts est fourni par l'exploitation du* **liège**.

6. — *La* **faune sauvage** *des forêts comprend des chacals, des hyènes, des sangliers, quelques panthères et quelques troupes de singes.*

7. — *Le* **déboisement** *est produit par les incendies et par les chèvres qui dévorent les jeunes pousses. On s'occupe aujourd'hui de reboiser les régions dénudées.*

DÉVELOPPEMENT

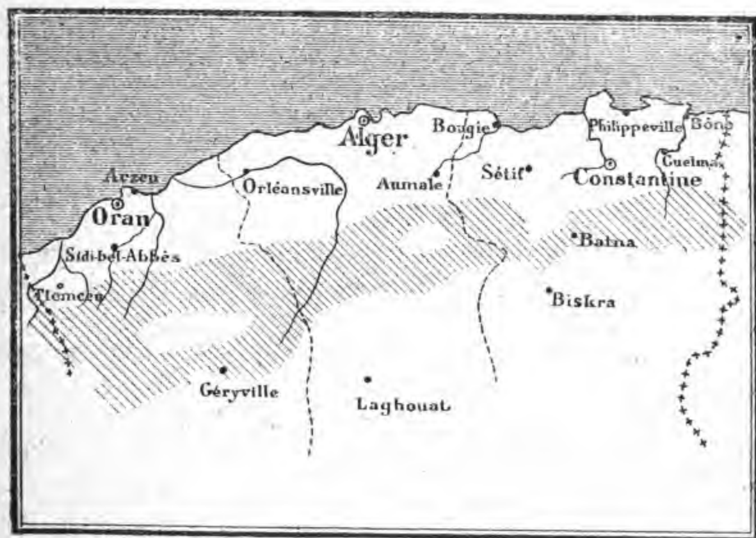
1. — Végétation herbacée. — L'alfa. — Trois plantes herbacées qui poussent spontanément en touffes caractérisent les trois zones naturelles de l'Algérie : le **diss** (Tell), l'**alfa** (Hauts-Plateaux), le **drinn** (Sahara).

L'**alfa** est le plus important des trois. Particulièrement abondant sur les Hauts-Plateaux oranais, il y est l'objet d'une exploitation en grand. Ses tiges, arrachées à la main, bottelées, puis comprimées en balles, sont expédiées à **Oran** ou à **Arzeu**. De là,

on les dirige sur l'**Angleterre** où elles servent à la fabrication de papiers souples et forts.

L'alfa est aussi utilisé sur place pour la fabrication de nattes, de couffins, de cordages, etc.

La récolte annuelle de l'alfa s'élève à 800,000 quintaux (exportation : 700,000).



ZONE DE L'ALFA (les hachures représentent la zone)

2. — Aloès et figuier de Barbarie. — Deux plantes arbustives se sont extraordinairement multipliées en Algérie : l'**aloès** et le **figuier de Barbarie**. On les emploie pour border les routes ou pour entourer les jardins.

Les feuilles de l'aloès contiennent des fibres résistantes qui sont utilisées pour fabriquer des cordages grossiers et des mèches de fouet. Quant aux figuiers de Barbarie, ils donnent en été des fruits rafraîchissants.

3. — Broussailles. — Les broussailles d'Algérie, jadis très étendues, reculent peu à peu devant le défrichement.

La plus connue des plantes de broussailles est le **palmier nain.** Ses racines, très profondes, se laissent difficilement arracher.

Les **lauriers-roses** poussent dans le lit des oueds et dans les terrains marécageux : on en a conclu qu'ils propageaient la fièvre. En réalité, leurs fortes racines fixent le sol vaseux et contribuent à son assainissement.

Les autres broussailles les plus répandues sont le **lentisque,** le **myrte**, la **bruyère**.

4 — Forêts. — Les **forêts algériennes** occupent 2 millions d'hectares, et ne représentent guère qu'un trentième de la superficie totale (France, 9 millions d'hectares, 1/6 de la superficie totale). L'Algérie est donc un pays pauvre en forêts.

Les essences forestières d'Algérie sont : le **chêne-liège,** le **chêne vert**, le **chêne zéen**, le **cèdre**, le **pin maritime**, le **pin d'Alep**, le **thuya**, etc.

On trouve aussi l'olivier sauvage et, de-ci de-là, le caroubier, le genévrier, etc. Depuis une trentaine d'années on a également multiplié les **eucalyptus** dans les plaines.

Les plus grandes forêts de l'Algérie sont : celle de **Téniet-el-Haâd**, dans l'**Ouarsenis** (cèdres); celle d'**Azazga**, dans la Grande Kabylie; celles des **Babor**, de **Soukahras**, de l'**Aurès,** dans le département de Constantine.

5. — Utilisation et revenus des forêts. — La plupart des essences forestières algériennes peuvent être utilisées. Le **chêne-liège** fournit le **liège** et le tanin du commerce ; le bois du chêne zéen est utilisé par la tonnellerie et les constructions navales, le pin d'Alep donne des résines, des bois de charpente et des poteaux télégraphiques, le thuya sert pour l'ébénisterie, etc.

Mais le revenu principal de nos forêts provient de l'exploitation du **liège**. Cette exploitation se fait presque exclusivement dans le département de Constantine.

6. — Faune sauvage des forêts. — Dans les broussailles ou les forêts d'Algérie, errent des **chacals**, des **hyènes** et des

sangliers en grand nombre, quelques panthères, de très **rares lions** (Édough). Les régions boisées et escarpées des **Babor** et du **Djurdjura**, les gorges de la Chiffa et de Palestro (département d'Alger) sont animées par des troupes de singes.

7. — Déboisement et reboisement. — Les forêts d'Algérie ont trois sortes d'ennemis : 1° les **bestiaux** et surtout les **chèvres**, qui dévorent les jeunes pousses ; 2° certains Indigènes qui allument, par malveillance, des **incendies** ; 3° le **siroco** qui en provoque accidentellement.

C'est pour mettre un terme à la dévastation des troupeaux qu'on a interdit aux Indigènes le séjour dans les forêts où ils avaient l'habitude de vivre. On s'occupe aujourd'hui de revenir sur les mesures trop sévères prises à leur égard, et de préparer un code forestier qui conciliera leurs besoins et la préservation des forêts.

On songe aussi à **reboiser** les régions dénudées. Le reboisement aura pour résultat d'augmenter les ressources forestières de l'Algérie et de régulariser le débit des sources. De plus, il empêchera, sur les coteaux et les montagnes, la terre végétale, désormais fixée par les racines des arbres, d'être emportée par les pluies d'orage.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Où pousse l'alfa ? Qu'en fait-on ? — **2.** Citez deux plantes arbustives qu'on rencontre fréquemment en Algérie. — 3. Nommez les principales plantes qui composent les broussailles algériennes. — 4. Dites ce que vous savez des forêts d'Algérie. Citez les principales. — 5. Quel est le principal revenu des forêts algériennes ? — 6. Quels animaux comprend la faune sauvage des forêts ? — **7.** Parlez du déboisement et du reboisement.

LECTURES

Dangers du déboisement

En abattant les arbres qui couvrent le flanc et la cime des montagnes, les hommes, sous tous les climats, préparent aux générations futures deux calamités à la fois : un manque de combustible et une disette d'eau.

HUMBOLDT.

Ce ne sont pas les guerres qui ont fait le plus de mal à la région de la Méditerranée, mais bien la sécheresse, amenée et aggravée par les déboisements irréfléchis et par l'abus exagéré du pâturage des moutons dans les montagnes.

DEHÉRAIN.

L'Algérie est, de tous les pays du vieux monde, le dernier comme pays forestier, le dernier aussi sur le tableau des contrées où le reboisement est pratiqué. L'Algérie vient après l'Espagne, dont le climat a été si profondément modifié par la destruction des surfaces boisées ; après la Turquie, où l'administration ne passe pas pour être très progressive.

Si nous n'y prenons garde, dans peu d'années, nos terres, complètement dénudées, iront à la mer, et le Tell algérien deviendra comme le prolongement du Sahara.

Le déboisement sans discernement qui se pratique dans les lieux inaccessibles, et sur des sols impropres à la culture, paraît aux yeux de tous une des causes les plus puissantes de cette perturbation.

Le régime des eaux est de plus en plus compromis par le déboisement des crêtes, dans presque toutes les régions ; le débit des sources subit chaque année une diminution croissante.

BOURLIER.

L'Alfa

L'alfa est une plante utile ; il sert de nourriture aux chevaux ; on en fait en Orient des ouvrages de sparterie, et, dans le Sahara, des nattes, des chapeaux, des gamelles, des pots à contenir le lait et l'eau, de larges plats pour servir les fruits, etc. Sur pied, il sert de retraite au gibier : lièvres, lapins. Mais l'alfa est pour un voyageur la plus ennuyeuse végétation que je connaisse ; et, malheureusement, quand il s'empare de la plaine, c'est alors pour des lieues et des lieues. Imagine-toi toujours la même touffe poussant au hasard sur un terrain tout bosselé, avec l'aspect et la couleur d'un petit jonc, s'agitant, ondoyant comme une chevelure au moindre souffle, si bien qu'il y a presque toujours du vent dans l'alfa. De loin, on dirait une immense moisson qui ne veut pas mûrir et qui se flétrit sans se dorer. De près, c'est un dédale, ce sont des méandres sans fin où l'on ne va qu'en zigzag, et où l'on butte à chaque pas. Ajoute à cette fatigue de marcher en trébuchant la fatigue aussi grande d'avoir un jour entier devant les yeux ce steppe décourageant, vert comme un marais, sans point d'orientation, et qu'on est obligé de jalonner de gros tas de pierres pour indiquer les routes. Il n'y a jamais d'eau dans l'alfa ; le sol est grisâtre, sablonneux, rebelle à toute autre végétation.

(*Un été dans le Sahara.*) FROMENTIN.

CHAPITRE XII

L'INDUSTRIE

RÉSUMÉ

1. — *L'Algérie ne peut être un pays de grande industrie, parce qu'elle manque de houille.*

2. — *On exploite en Algérie : des* **carrières,** *des* **mines,** *des* **gîtes de sel,** *des* **gisements de phosphates,** *des* **sources thermales et minérales.**

3. — *Les principales* **carrières** *sont des carrières de marbre au* **Filfila** *(près de Philippeville), au* **Chenoua** *(près de Cherchell), à* **Aïn-Tekbalet** *(près d'Oran).*

4. — *Les* **mines de fer** *les plus importantes se trouvent à* **Aïn-Mokra** *(près de Bône) et* **Beni-Saf** *(entre Oran et Nemours). On a découvert aussi du* **zinc**, *du* **plomb** *et du* **cuivre** *principalement dans le département de Constantine, du* **pétrole** *dans le* **Dahra.**

5. — *Le* **sel** *apparaît sous forme de bancs ou rochers de sel gemme* **Djelfa)** *et à la surface des chotts desséchés (lagune d'Arzeu).*

6. — *On exploite des gisements de* **phosphates** *très riches dans le département de Constantine* **(Tébessa,** *monts du* **Hodna).**

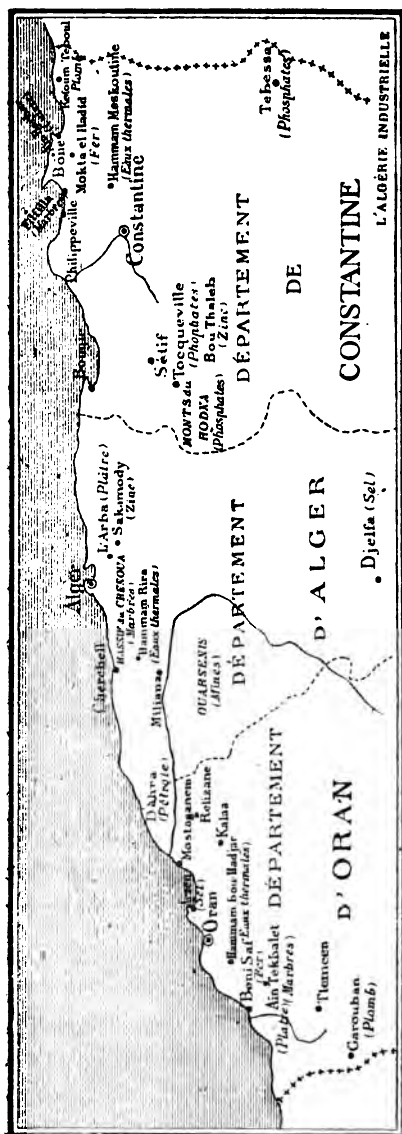
7. — *Les principales sources d'***eaux thermales et minérales** *sont situées à* **Hammam-R'hira** *(départ. d'Alger) et* **Hammam-bou-Hadjar** *(départ. d'Oran).*

8. — *On* **chasse** *en Algérie le lièvre, la perdrix, la caille, l'alouette, le sanglier, etc. On* **pêche** *sur les côtes la sardine, le maquereau, le thon, la bonite, etc.*

9. — *Les Indigènes ne fabriquent guère que des* **tapis** *et des* **burnous.** *Les Kabyles travaillent aussi des* **armes** *de fantaisie : fusils, poignards, etc.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Conditions naturelles. — L'Algérie, n'ayant point de houille, ne peut être un pays de grande industrie. Le charbon, venu de loin, coûte trop cher pour permettre l'installation de nombreuses manufactures. Néanmoins, les richesses du sous-sol algérien sont fort importantes. Leur extraction ne pourra



qu'augmenter avec le développement des routes qui facilitera les transports jusqu'aux ports d'embarquement.

2. — Industries extractives. — Les industries extractives comprennent l'exploitation : 1° des **carrières**; 2° des **mines**; 3° des **gîtes de sel**; 4° des **gisements de phosphates**. On y rattache ordinairement les **sources thermales et minérales**.

3. — Carrières. — L'Algérie a de riches carrières de **marbre** que l'on exploite peu à cause du bas prix actuel de cette matière et des frais élevés du transport. Toutefois, les trois carrières du **Filfilla** (près de Philippeville), du **Chenoua** (près de Cherchell) et d'**Aïn-Tekbalet** (près d'Oran) extraient un marbre fort recherché par les architectes pour la décoration des édifices.

La **pierre à chaux** se trouve un peu partout. Le **gypse** ou **pierre à**

plâtre s'exploite dans la vallée de la **Tafna** et aux environs de l'**Arba** (département d'Alger).

Les **granits**, les **grès**, s'extraient surtout des montagnes des environs de **Constantine** et de **Philippeville** ; la **pierre de taille** est abondante dans les départements d'**Alger** et d'**Oran**.

4. — Mines. — Le sous-sol algérien contient de grandes richesses métalliques. Les mines de **fer** sont très nombreuses. Les plus riches, celles surtout qui sont situées dans le voisinage des ports de mer et qui peuvent ainsi embarquer facilement leur minerai, sont seules exploitées. Les deux principales sont : celle de **Mokta-el-Hadid**, près de Bône (département de Constantine), et celle de **Beni-Saf**, entre Oran et Nemours, sur la côte.

On exploite le **zinc** dans le département d'Alger (mines de **Sakamody**, mines de l'**Ouarsenis**) et dans celui de Constantine (mines du **Bou-Thaleb**).

On extrait du **plomb argentifère** à **Kef-Oum-Teboul**, près de la frontière tunisienne, et à **Garouban**, près de la frontière marocaine.

Le **cuivre** n'est pas rare : il est surtout exploité à **Aïn-Barbar** (près de Bône).

On a récemment découvert d'importants **gîtes de pétrole** dans le **Dahra** et dans les environs de **Relizane** (département d'Oran).

5. — Sel. — Le sel abonde, tantôt sous forme de bancs ou de rochers de sel gemme, comme dans les environs de **Djelfa** (département d'Alger), tantôt mêlé à l'eau des chotts et des sebkhas qui, en se desséchant, laissent sur le sol une croûte de sel qu'on épure pour le commerce. La saline d'Arzeu est la plus exploitée.

6. — Phosphates. — Les phosphates sont des engrais naturels, utilisés surtout dans les terres à céréales. On en a trouvé depuis une douzaine d'années des gisements très importants dans le sud-est du département de Constantine (environs de **Tébessa**) et dans la région de Sétif (phosphates de Tocqueville).

Leur exploitation est l'objet d'un commerce considérable qui s'exerce surtout par le port de **Bône**. Bougie commence à en exporter d'abondantes quantités.

7. — Sources thermales et minérales. — Les sources d'eaux thermales et minérales sont très nombreuses en Algérie, mais encore peu fréquentées.

Un petit établissement a cependant été créé à **Hammam-Meskoutine** (département de Constantine) ; deux autres plus importants existent à **Hammam-R'hira** (département d'Alger) et à **Hammam-bou-Hadjar** (département d'Oran).

8. — Chasse et pêche. — La chasse et la pêche fournissent d'abondantes ressources à l'alimentation. On **chasse** le lièvre, la perdrix, la caille, l'alouette, le sanglier, et, dans le Sud, la gazelle.

On **pêche** la sardine, le maquereau, le thon, la bonite, l'anchois, la langouste, le homard, la crevette, etc. Les pêcheurs, au nombre de 5,000 environ, sont pour la plupart d'origine italienne.

9. — Industries indigènes. — Les Indigènes ne se livrent pas à la grande industrie.

La fabrication des **tapis** était autrefois florissante dans un grand nombre de tribus : les plus beaux sont actuellement confectionnés dans le **M'zab**, dans quelques ksour du Sud et à **Kalaâ** (département d'Oran).

Dans les **oasis** du Sud et du Hodna, les femmes tissent des **burnous** renommés.

Les **Kabyles** du Djurdjura travaillent des sabres, des couteaux de fantaisie et de menus ouvrages de bois qu'ils vendent aux touristes ou qu'ils colportent dans toute l'Europe.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. L'Algérie est-elle un pays de grande industrie ? Pourquoi ? — 2. Citez les principales industries extractives — 3. Où se trouvent les principales carrières ? — 4. Où extrait-on le fer, le zinc, le plomb, le cuivre, le pétrole ? — 5. Sous quelle forme trouve-t-on le sel en Algérie ? — 6. Citez les principaux gisements de phosphates. — 7. Où sont situées les principales sources thermales et minérales ? — 8. Quels sont les principaux produits de la chasse et de la pêche ? — 9. Les Indigènes exercent-ils quelques industries ? Lesquelles ?

LECTURE

Chasse à la gazelle

Douze à quinze cavaliers se mettent en campagne ; ils emmènent domestiques, tentes, provisions et sept ou huit lévriers, et se dirigent vers le pays où se tiennent ordinairement les gazelles.

Puis on marche à l'aventure. Quand au loin paraît un troupeau de gazelles, on se dirige vers lui en se dissimulant, autant que possible, au moyen des arbres et des accidents de terrain. Arrivés à la distance d'un quart de lieue environ, les domestiques qui tenaient les chiens en laisse et leur serraient la gueule pour empêcher leurs cris d'ardeur, les détachent.

A peine lâchés, ils partent comme la flèche, et les Arabes les excitent encore par des cris : « Mon frère ! mon seigneur ! mon ami ! elles sont là ! »

Les cavaliers suivent sans se hâter, au petit galop, et de manière à ne pas perdre la trace ; derrière, viennent les bagages.

Les meilleurs lévriers n'arrivent au milieu du troupeau qu'après une course de deux ou trois lieues.

Le lévrier de race choisit le plus bel animal du troupeau et s'élance : une lutte s'engage, lutte de vélocité et d'adresse ; la gazelle se détourne, pointe à gauche et à droite, bondit en avant, en arrière, saute par-dessus le lévrier, cherche tantôt à faire perdre sa trace, tantôt à le frapper de ses cornes ; mais toutes ses évolutions ne la sauveront pas ; infatigable, ardent, son ennemi la presse.

Au moment d'être atteinte, elle brame, jette des cris plaintifs ; c'est son chant de mort, c'est le chant de victoire du lévrier qui s'élance et, d'un coup de dent derrière la tête, lui brise les vertèbres.

L. DAUMAS.

CHAPITRE XIII

VOIES DE COMMUNICATION

RÉSUMÉ

1. — *Les* **voies de communication** *assurent la prospérité et garantissent la sécurité de l'Algérie.*

2. — *L'Algérie a 20,000 kilomètres de* **routes** *(France, 700,000).*

3. — *L'Algérie a 3,000 kilomètres de* **chemins de fer** *(France, 33,500).*

4. — *D'Alger se dirigent deux* **lignes ferrées parallèles à la côte ;** *l'une vers l'ouest sur Oran, avec prolongement sur Aïn-Témouchent, l'autre vers l'est sur Constantine et Tunis.*

5. — *Les* **lignes perpendiculaires à la côte** *sont : celle du Tlélat à Ras-el-Mâ, — d'Arzeu à Beni-Ounif, — de Mostaganem à Tiaret, — de Blida à Berrouaghia, — de Bougie à Beni-Mançour, — de Philippeville à Constantine et à Biskra, — de Constantine à Khenchela, — de Bône à Tebessa.*

6. — *On appelle* **transsaharien** *un chemin de fer qu'on projette de construire pour relier l'Algérie au Sénégal et au Soudan en traversant le Sahara.*

7. — *Les* **services maritimes** *sont nombreux entre les principaux ports algériens et Marseille, Cette, Port-Vendres.*

Des câbles télégraphiques sous-marins relient l'Algérie à la France.

DÉVELOPPEMENT

1. — Utilité des voies de communication. — Les voies de communication sont utiles partout, et particulièrement dans un pays neuf comme l'Algérie.

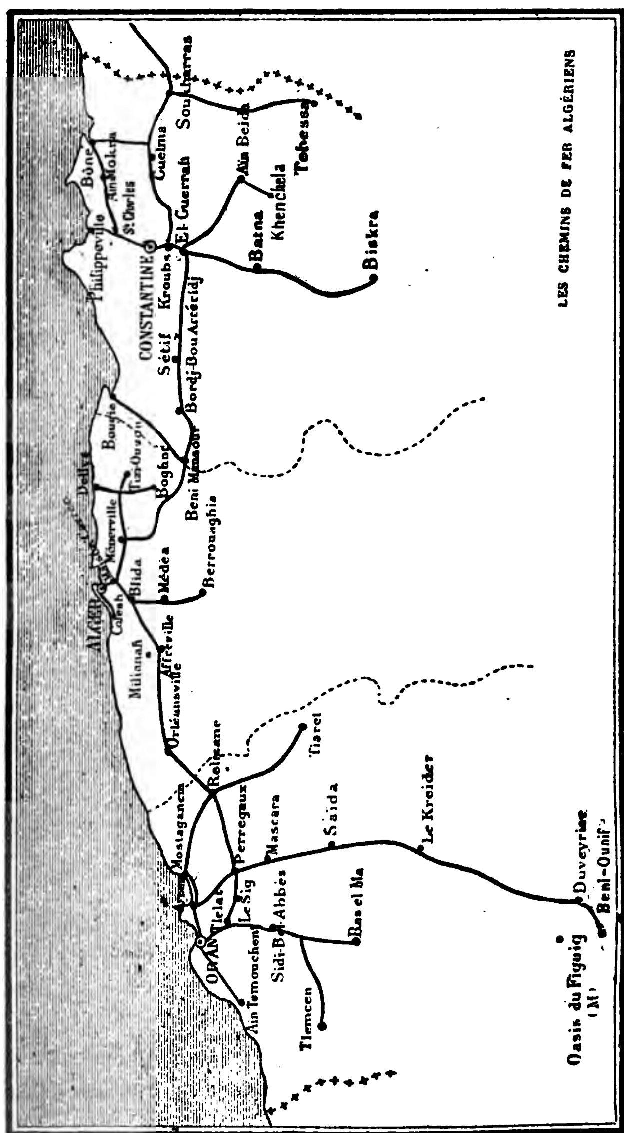
1° Elles **ouvrent** l'intérieur de la colonie aux émigrants qui ne peuvent s'installer loin des routes.

2° Elles assurent la **sécurité** du pays, en facilitant, en cas d'insurrection, le transport des troupes sur les points les plus menacés.

3° Elles sont indispensables pour **transporter** rapidement les produits des campagnes vers les villes ou les ports. Cette dernière considération est capitale en Algérie, où l'on n'a pas à compter sur le secours des voies fluviales et des canaux, puisque les oueds ne sont pas navigables.

2. — Les routes. — Depuis 1830, les Français qui n'avaient trouvé en Algérie que des sentiers muletiers, y ont multiplié les routes. Entre les villes importantes, de grandes voies ont été ouvertes, et tous les villages qu'on a fondés sont reliés, par un chemin empierré, avec une des grandes artères du réseau.

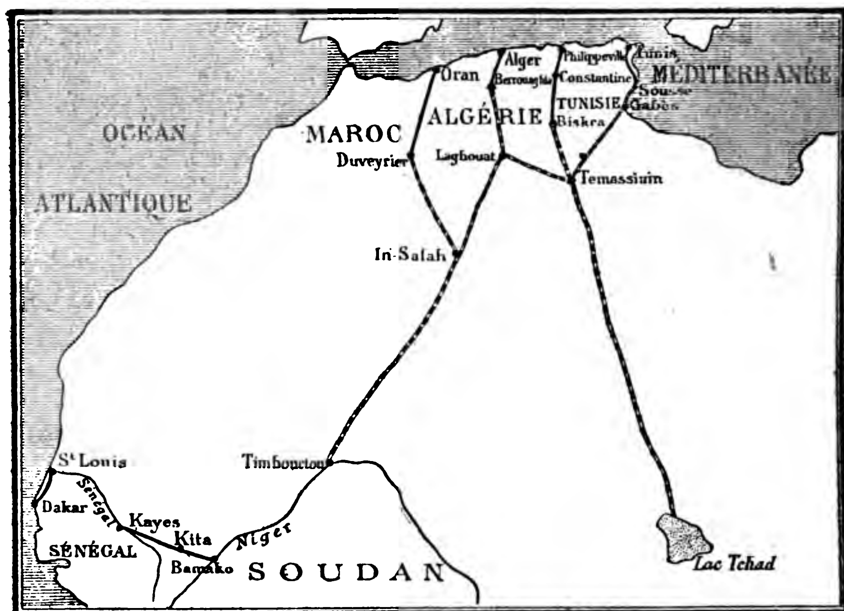
Aujourd'hui l'Algérie est parcourue par 20,000 kilomètres de routes, dont 3,000 environ sont des routes nationales (France, 700,000 kilomètres de routes, dont 40,000 de routes nationales).



LES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS

3. — Les chemins de fer. — L'Algérie a été également dotée d'un réseau assez important de voies ferrées : 3,000 kilomètres (France 33,500 kilomètres).

Une longue **ligne parallèle à la côte** fait communiquer les capitales : Oran, Alger, Constantine et Tunis.



PROJETS DE TRANSSAHARIENS

D'autres **lignes, perpendiculaires à la côte**, mettent les ports du littoral en relations avec l'intérieur du pays ; on les appelle **lignes de pénétration.**

4. — Lignes parallèles à la côte. — **Alger** peut être considéré comme tête de ligne. D'Alger partent deux **voies** ferrées : l'une vers l'ouest, l'autre vers l'est.

La première se dirige vers **Oran** en traversant une série de plaines fertiles (**Mitidja**, plaine du **Chélif**, plaine du **Sig**) et passe à **Maison-Carrée**, à **Boufarik**, à **Blida**, à **Affreville**, près de **Miliana**, à **Orléansville**, à **Relizane**, à **Perrégaux**, à **Saint-Denis-du-Sig**, à **Sainte-Barbe-du-Tlélat**. Elle se poursuit à l'ouest d'Oran par la ligne d'**Aïn-Témouchent**, qui doit atteindre dans un avenir plus ou moins éloigné Tlemcen, Lalla-Marnia, puis la frontière marocaine.

La seconde unit **Alger** à **Constantine** par les **Portes-de-Fer** et les **Plateaux de Sétif**. Elle passe à **Maison-Carrée**, à **Ménerville**, à **Beni-Mançour**, à **Bordj-bou-Arréridj**, **Sétif**. Elle se prolonge jusqu'à **Tunis** par **Guelma** et **Souk-Ahras**.

5. — Lignes de pénétration. — Les principales **lignes de pénétration** sont, dans le département d'Oran : 1° la ligne du **Tlélat** à **Ras-el-Ma** par **Sidi-bel-Abbès** avec embranchement sur **Tlemcen** ; 2° la ligne d'**Arzeu** à **Beni-Ounif** par **Perrégaux**, **Tizi** près de Mascara, **Saïda**, **Aïn-Sefra**. C'est la ligne qui pénètre le plus avant dans le Sud. Elle doit atteindre le **Touat** ; 3° la ligne de **Mostaganem** à **Tiaret** par **Relizane**.

Dans le département d'Alger :

1° La ligne **Blida-Berrouaghia** par **Médéa** qui doit être poussée jusqu'à **Laghouat** ; 2° la ligne **Ménerville-Tizi-Ouzou**.

Dans le département de Constantine :

1° La ligne de **Beni-Mançour-Bougie** ; 2° la ligne **Philippeville Constantine**, la plus prospère de toutes les lignes algériennes ; 3° la ligne **Constantine-Biskra** par **Batna** ; 4° la ligne **Constantine-Aïn-Beïda** ; 5° la ligne de **Bône-Tébessa** par **Souk-Ahras**.

On construit aussi, en Algérie, des « **chemins de fer sur routes** » : lignes d'**Alger** à **Koléa**, de **Dellys** à **Boghni** (Kabylie).

6. — Le transsaharien. — Il est question depuis longtemps de relier l'Algérie avec nos possessions du Sénégal et du Soudan par une voie ferrée qui prolongerait l'une de nos lignes de pénétration et se dirigerait vers **Tombouctou** et le **Sénégal** d'une part, vers le lac **Tchad** d'autre part.

Cette voie devrait traverser le Sahara, d'où son nom de **Transsaharien**. On espère qu'elle attirerait vers nos ports le commerce du Soudan qui est, dit-on, très riche.

Malheureusement la longueur de la voie (4,000 km, dont 3,000 en plein désert), la dureté du climat, la rareté de l'eau, l'hostilité des Touareg, constituent des obstacles très sérieux. Aussi l'entreprise, dont la première idée remonte à 1881, est-elle encore fort discutée.



LES VOIES MARITIMES ET TÉLÉGRAPHIQUES

Services Maritimes ————
Cables Télégraphiques - - - -

7. — Services maritimes. — L'Algérie est, par voie de mer, en communication constante avec les pays voisins ou éloignés, et spécialement avec la France.

Marseille, Cette, Port-Vendres, sont rattachés par des services postaux et réguliers avec **Alger**, **Oran**, **Philippeville**, **Bône** et **Bougie**.

Alger et Oran sont, de plus, en relations suivies avec Bor-

deaux, Le Havre et Dunkerque, ainsi qu'avec les grands ports espagnols, anglais, belges, allemands et norwégiens.

Philippeville et Bône sont reliés avec la Corse, l'île de Malte et la Tunisie.

Les grands navires étrangers qui se rendent en Extrême-Orient ou qui en reviennent font fréquemment relâche à Alger.

Six **câbles** sous-marins mettent **Oran**, **Alger** et **Bône** en communication télégraphique avec Marseille. Oran est également relié avec Tanger, Bône avec Malte.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Pourquoi les voies de communication sont-elles utiles? — 2. Comparez l'Algérie à la France, au point de vue du développement des routes. — 3. Comparez la longueur des voies ferrées en Algérie et en France. Quelle est la distribution générale des voies ferrées algériennes? — 4. Quelles sont les deux grandes lignes qui partent d'Alger? — 5. Citez les principales lignes de chemin de fer perpendiculaires à la côte. — 6. Qu'appelle-t-on transsaharien? — 7. Comment l'Algérie et la France sont-elles en relations?

LECTURES

Importance des chemins de fer au point de vue de la colonisation

Faites dresser une carte des chemins de fer en Algérie; faites dresser une autre carte représentant la densité de la population algérienne par des teintes graduées; superposez ces deux cartes l'une sur l'autre, et vous constaterez qu'un chemin de fer constitue un véritable fleuve colonisateur qui charrie des colons et les dépose sur ses berges. Pendant les premières années, ce sont des colonies éparses qui forment une sorte de chapelet très espacé sur les bords de la voie ferrée; au bout de dix ans, le chapelet est complet, les lacunes sont comblées. Le chemin de fer a distribué sur ses deux bords une suite continue de colons français.

BURDEAU.

Goût des Indigènes pour les voyages en chemin de fer

Les Arabes et les Kabyles recherchent avec empressement nos moyens de locomotion : nos bateaux à vapeur, le long des côtes; nos diligences et, par-dessus tout, nos chemins de fer, où ils s'entassent avec volupté. Il y a là, entre les Indigènes et nous, un point de contact dont il faut se réjouir. De toutes manières, rien n'est plus réjouissant, en effet, que de voir ces Arabes, qu'on se figure toujours gravement assis sur le dos des

dromadaires, pendre comme des grappes au sommet des diligences, ou bien passer leurs têtes encapuchonnées par les fenêtres des wagons, causant avec animation, promenant de tous côtés leurs regards ardents, exprimant par leur physionomie et leurs gestes, non l'embarras ni la crainte, mais la curiosité et la gaieté. Aucune race n'est plus sensible que la leur au plaisir de la vitesse.

Clamageran.

Chapitre XIV

LE COMMERCE

RÉSUMÉ

1. — *On appelle* **commerce intérieur** *celui qui se fait entre les villes d'un même pays.*

Le **cabotage** *relie les ports entre eux.*

2. — *Les* **marchés**, *en Algérie, se tiennent à jour fixe dans de nombreux centres français et indigènes. Les transactions portent sur les bestiaux, les volailles, les laines, les grains, les dattes, les huiles, les cotonnades.*

3. — *Le* **commerce extérieur** *de l'Algérie est de 660 millions de francs (France, 9 milliards). C'est avec la France qu'il est le plus actif (80 %).*

4. — *L'Algérie* **importe** *des tissus, des confections, des machines, du café, du riz, du sucre, etc. Elle* **exporte** *des vins, des céréales, des moutons, des phosphates, de l'alfa, etc.*

5. — *Les principaux* **ports** *de l'Algérie sont, par ordre d'importance :* **Alger, Oran, Bône, Philippeville, Bougie.**

DÉVELOPPEMENT

1. — Commerce intérieur ; le cabotage. — On appelle **commerce intérieur** celui qui se fait entre les villes, villages et ports d'un même pays.

Les ports sont reliés entre eux par les services maritimes côtiers du **cabotage**. Le cabotage est assez actif en Algérie. Mais la concurrence de la ligne de chemin de fer parallèle à la côte

ne lui laisse guère à transporter que des produits lourds et encombrants : plâtres, ciments, briques, poutres, fers, etc.

2. — Les marchés. — Dans l'intérieur du pays, la coutume très ancienne des **marchés**, se tenant à jour fixe dans des lieux déterminés, s'est maintenue après la conquête. Les grosses transactions se font surtout entre Indigènes de différentes régions, les nomades du Sud apportent à dos de chameaux des dattes et des tapis ; ils achètent le blé, les huiles et les figues du Tell.



MARCHÉ INDIGÈNE

Les Européens y viennent aussi acheter des bestiaux et écouler quelques produits de l'industrie métropolitaine : cotonnades, objets manufacturés.

Le mot arabe « **souk** », qui signifie marché, se retrouve dans le nom d'un grand nombre de villages et indique leur destination actuelle ou ancienne : Souk-Ahras, Souk-el-Arbâ, etc

Des colporteurs kabyles, juifs, européens passent aussi dans les villages et les douars et les approvisionnent d'objets de mercerie, de tissus communs, etc.

3. — Le commerce extérieur. — Le commerce extérieur est celui qui se fait entre un pays et les pays étrangers. Le commerce extérieur de l'Algérie n'a cessé de progresser depuis la conquête. Il était de 8 millions de francs en 1831 et il est aujourd'hui de 660 millions (France, 9 milliards).

C'est avec la **France** que l'Algérie fait le plus d'échanges (80 0/0 environ). Les autres pays avec qui l'Algérie est en relations sont, par ordre d'importance : l'**Angleterre** (4 0/0), le **Maroc** (3 0/0), la **Tunisie** (2 0/0), l'**Espagne** (2 0/0), l'**Italie** (1 0/0).

4. — Importations et exportations. — L'Algérie, pays de production, mais où la matière première se transforme peu **importe** : 1° des objets manufacturés : tissus, confections, meubles, machines, etc. ; 2° des denrées coloniales : café, riz.

Elle reçoit encore du sucre, des savons, des articles de mercerie, etc. Sa pauvreté en forêts et en houille l'oblige aussi à se pourvoir de bois et de charbons au dehors.

Elle **exporte** des denrées alimentaires : vins, céréales, primeurs, huiles, tabac ; 2° les produits de l'élevage : bœufs et moutons sur pieds, laines, peaux ; 3° des matières brutes : minerai, phosphates, lièges, alfa.

Au début, le commerce algérien ne consistait guère qu'en importation. Au fur et à mesure que l'agriculture et l'industrie se sont développées, le chiffre de l'exportation a grandi : aujourd'hui, l'importation et l'exportation se balancent à peu près.

5. — Ports. — Dans la plupart des pays (France, Allemagne, Italie), le commerce extérieur se fait à la fois par terre et par mer. En Algérie, il ne se fait guère que par les **ports**. Le tableau suivant donne l'importance des principaux ports algériens :

PORTS	ENTRÉES ET SORTIES des navires (par an) 1	TONNAGE DES MARCHANDISES importées et exportées 2	VALEUR APPROXIMATIVE DU TRAFIC (importation et exportation réunies) 3
Alger	8.400	1.400.000 tonnes	180 millions de francs
Oran	4.600	575.000 —	155 — —
Bône	2.400	620.000 —	75 — —
Philippeville	2.200	250.000 —	70 — —
Bougie	1.200	95.000 —	25 — —
Pour comparaison :			
Marseille	15.500	4.800 000 tonnes	1.500 millions de francs
Cette	4.000	750.000 —	150 — —

L'examen de ce tableau montre :

1° Que le port d'**Alger** (colonne 1) est beaucoup plus fréquenté par les navires que les autres ports algériens. Ce fait est dû, en partie, au passage de nombreux relâcheurs anglais, allemands,

américains, qui y font escale quand ils se rendent en Extrême-Orient. La grande quantité de charbon achetée à Alger par ces navires explique aussi l'importance du chiffre représentant le tonnage des marchandises (col. 2) qui est, de ce chef, grossi de 700,000 tonnes environ ;

2° Que, pour le tonnage des marchandises (col. 2), **Bône** vient au second rang, après Alger, quoique, pour l'importance du trafic (col. 3) ce port soit de beaucoup dépassé par **Oran**. L'explication de ce fait tient à la nature de certaines marchandises exportées par Bône (phosphates, minerais divers) qui sont très lourdes, sans avoir une valeur en proportion avec leur poids ;

3° Que, pour le trafic, calculé approximativement, des marchandises (col. 3), les ports d'Algérie se classent dans l'ordre suivant : **Alger**, **Oran**, **Bône**, **Philippeville**, **Bougie** ;

4° Que, si l'on compare les ports d'Algérie aux deux plus grands ports français de la Méditerranée, **Marseille** et **Cette**, Marseille distance considérablement tous les ports d'Algérie, mais Alger et Oran dépassent quelque peu, pour le mouvement des affaires, le port de Cette.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Qu'appelle-t-on commerce intérieur ? cabotage ? — **2.** Les marchés jouent-ils un grand rôle au point de vue du commerce intérieur ? — **3.** Comparez le commerce extérieur de l'Algérie à celui de la France. Quelle est la part de la France dans le commerce extérieur de l'Algérie ? — **4.** Citez les produits importés. Citez les produits exportés. — **5.** Classez les ports d'Algérie par ordre d'importance.

LECTURE

Le marché indigène

De tout temps, le marché — le souk — a tenu une large place dans l'existence des Indigènes. On en a souvent blâmé la trop grande fréquence. On leur a reproché d'offrir aux Arabes, naturellement avides de distractions, des occasions de déplacements coûteux et stériles.

La date de la plupart des marchés semble avoir été calculée jadis pour permettre aux populations rurales de se livrer à des pérégrinations ininterrompues. L'Indigène trouvait aisément dans un rayon limité un souk désigné pour ses promenades quotidiennes.

Le nom arabe donné au lieu où se tenait le marché en indiquait le jour. C'est ainsi que, dans une même région, on se réunissait à Souk-et-Haâd (1er jour), le dimanche ; — à Souk-et-Tsenin (2e jour), le lundi ; — à Souk-et-Tlata, à Souk-el-Arbaâ, etc.

Le marché est un des éléments essentiels de la vie sociale, chez les Arabes. C'est là qu'ils font tous leurs achats et leurs échanges. Ils s'y renseignent sur les événements du jour, dans le pays et au dehors. Toutes les nouvelles s'y répercutent. Si le marché arabe est trop souvent le rendez-vous des oisifs, il est juste d'ajouter qu'il offre de très sérieuses ressources au colon laborieux qui trouve à y écouler les produits de son jardin, de sa basse-cour, de son étable, de ses champs.

(D'après le *Bulletin des renseignements généraux de l'Algérie*).

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'ALGÉRIE

CHAPITRE PREMIER

LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE DANS SES RAPPORTS AVEC L'ALGÉRIE

RÉSUMÉ

1. — *En Algérie, comme en France, fonctionne le* **suffrage universel.** *Les Indigènes musulmans ne sont pas électeurs.*

2. — *Chaque département algérien nomme* **deux députés** *et* **un sénateur.**

3. — *Le gouvernement de l'Algérie est rattaché au Ministère de* **l'Intérieur.**

4. — *Le* **Président de la République** *est le chef suprême de l'État.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Forme du Gouvernement : la République. — Le Suffrage universel. — La France, depuis le 4 septembre 1870, est en **République**. Le peuple est souverain, c'est-à-dire qu'il choisit lui-même ceux qui le gouvernent.

La volonté populaire s'exprime par le **suffrage universel** : sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans et n'ayant point subi de condamnation.

En Algérie, comme en France, fonctionne le suffrage universel. Si l'on n'est pas Français d'origine, on peut le devenir par la **naturalisation**. Les fils d'étrangers, nés en Algérie, sont déclarés de droit Français à 21 ans, à moins qu'ils ne réclament à ce moment leur qualité d'étrangers.

Les Indigènes musulmans ne sont pas citoyens, mais **sujets français.**

2. — Députés et Sénateurs. — Le suffrage universel nomme directement dans chaque département un certain nombre de députés qui vont siéger à Paris, à la **Chambre des Députés**, pendant quatre ans.

Chaque département algérien nomme deux députés.

Les **sénateurs** sont élus en Algérie par : 1° les députés du département ; 2° les conseillers généraux ; 3° les délégués des conseillers municipaux.

Chaque département algérien nomme un sénateur.

La Chambre des députés et le Sénat constituent le **Parlement français**. Le Parlement a le pouvoir législatif, c'est-à-dire le pouvoir de faire les lois.

3 — Ministres. — Le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le pouvoir de faire exécuter les lois votées par le Parlement, appartient aux **Ministres** et au **Président de la République**.

Les ministres sont ordinairement choisis parmi les députés ou les sénateurs.

Ils dirigent les grands services publics. Les ministères sont actuellement au nombre de onze : **Intérieur** ; **Finances** ; **Guerre** ; **Marine** ; **Affaires étrangères** ; **Instruction publique, Cultes et Beaux-Arts** ; **Colonies** ; **Commerce et Industrie** ; **Agriculture** ; **Travaux publics** ; **Justice**.

Le gouvernement de l'Algérie est rattaché au ministère de l'**Intérieur**. La France indique ainsi qu'elle considère ce pays moins comme une colonie que comme un véritable prolongement de la Métropole.

4. — Président de la République. — Le **Président de la République** est le chef suprême de l'État. Il est élu par les députés et les sénateurs réunis en **Assemblée nationale** au **Congrès** de Versailles. La durée de son mandat est de sept années.

Il promulgue les lois votées par le Parlement et assure leur exécution. Il prend, sous forme de décrets, des décisions qui ont force de loi. Il a le droit de grâce. Il nomme à tous les grands emplois civils et militaires et choisit les ministres.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quel est le système électoral qui fonctionne en Algérie ? — 2. Combien chaque département nomme-t-il de députés et de sénateurs ? — 3. De quel ministère dépend surtout l'Algérie ? — 4. Quel est le chef suprême de l'Etat ?

CHAPITRE II

LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

RÉSUMÉ

1. — *Le* **Gouverneur général** *est le plus haut représentant de la France en Algérie.*

2. — *Le Gouverneur est assisté d'un* **Secrétaire général du Gouvernement.**

3 — *Trois Conseils ou Assemblées participent au gouvernement de la colonie : 1° le* **Conseil de Gouvernement** ; *2° les* **Délégations financières** ; *3° le* **Conseil supérieur.**

DÉVELOPPEMENT

1. — Le Gouverneur général. — Le plus haut représentant de la France en Algérie est le **Gouverneur général civil** qui réside à Alger.

Il est nommé par le Président de la République, sur la proposition du Ministre de l'Intérieur. La durée de ses fonctions n'est pas limitée.

Le Gouverneur général a la haute direction de tous les services.

Parmi ses nombreuses attributions, nous signalerons seulement celles qui se rapportent :

1° Aux questions politiques, administratives, financières, économiques, qui intéressent le développement de la **colonisation** ; exemples : création de nouveaux villages, développement des routes, des voies ferrées, aménagement des eaux, etc.;

2° Aux questions relatives aux **Indigènes** : constitution de la propriété individuelle et de l'état civil musulmans, administration des tribus, création d'écoles indigènes, etc.

2. — Le Secrétaire général du Gouvernement. — Ce fonctionnaire est placé près du Gouverneur général pour l'assister dans son administration et le suppléer au besoin.

Il a également dans ses attributions la direction des bureaux.

3. — Les trois Conseils ou Assemblées. — Le Gouverneur général est assisté de trois Conseils ou Assemblées qui sont : 1° le **Conseil de gouvernement** ; 2° les **Délégations financières** ; 3° le **Conseil supérieur.**

Le **Conseil de gouvernement** est composé : 1° des chefs des grands services administratifs, tels que : l'Inspecteur général des travaux publics, le Procureur général, le Recteur, l'Archevêque, etc. ; 2° de conseillers rapporteurs.

Il donne son avis au Gouverneur général sur toutes les affaires générales intéressant la colonie : création de villages, modifications à apporter dans l'administration des Indigènes, construction de voies ferrées, etc.

Les **Délégations financières** sont composées de membres élus : 1° par les colons ; 2° par les non-colons ou contribuables autres que les colons ; 3° par les notables indigènes.

Les délégués financiers discutent le budget de la colonie. Ils étudient les questions économiques (crédit agricole, emprunt, etc.) qui sont étroitement liées aux questions budgétaires.

Les délégués financiers se réunissent une fois par an, à Alger.

Le **Conseil supérieur** est composé : 1° de 22 hauts fonctionnaires, membres de droit (Procureur général, Archevêque, Recteur, Amiral, Préfets, etc.) ; 2° de 16 Délégués financiers et de 15 Conseillers généraux, tous choisis par leurs collègues ; 3° de 7 membres désignés par le Gouverneur général, dont 3 notables indigènes.

Il se réunit à Alger une fois par an et il est présidé par le Gouverneur général.

Il a pour principale fonction de voter le budget de l'Algérie, établi par le Gouverneur et les Délégations. Ce budget ne devient obligatoire qu'après l'approbation du Parlement français.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quel est le plus haut représentant de la France en Algérie ? — 2. Par quel fonctionnaire est assisté le Gouverneur général ? — 3. Quels sont les Conseils ou Assemblées qui participent au gouvernement de la colonie ?

CHAPITRE III

ORGANISATION DÉPARTEMENTALE

RÉSUMÉ

1. — *Chaque département algérien est divisé en deux territoires : 1° le* **territoire civil** (*Tell*); *2° le* **territoire militaire** (*Hauts-Plateaux et Sahara*).

2. — *En Algérie, comme en France, chaque département* (*territoire civil*) *est administré par* **un préfet.**

3. — *Le préfet est assisté par* **deux secrétaires généraux.**

4. — *A côté du préfet siège un* **Conseil de Préfecture.**

5. — *Le* **budget** *départemental est voté par le* **Conseil général.**

6. — *A la tête de chaque arrondissement se trouve un* **sous-préfet.**

7. — *Le* **territoire militaire** *de chaque département est administré par un* **général de division** *assisté de* **commandants de cercles,** *de* **bureaux arabes** *et de* **chefs indigènes.**

8. — *Les* **territoires du Sud** *sont administrés par un général résidant à* **Aïn-Sefra** (*Oran*).

DÉVELOPPEMENT

1. — Départements ; territoires civil et militaire ; arrondissements. — Chacun des trois départements algériens est divisé en deux territoires :

1° Le **territoire civil**, qui comprend la zone du Tell, et où l'administration est civile : Préfet, Sous-Préfets, Administrateurs, etc. ;

2° Le **territoire militaire** ou de **commandement** qui comprend les Hauts-Plateaux et le Sahara, où l'autorité administrative est exercée par les militaires : généraux, commandants de cercle, officiers de bureaux arabes.

Le territoire civil de chaque département est divisé, comme en France, en **arrondissements.**

2. — Le territoire civil : préfets. — A la tête de chaque département se trouve un **Préfet.**

Les Préfets d'Algérie sont nommés, comme ceux de France, par le Président de la République, sur la proposition du Ministre de l'Intérieur. Ils ne communiquent avec les ministres que par l'intermédiaire du Gouverneur général.

Les préfets, en Algérie comme en France, sont les représentants du gouvernement et les chefs des départements. Leurs fonctions sont les mêmes : ils sont chargés de faire exécuter les lois et de maintenir l'ordre public, ils préparent les budgets départementaux et surveillent la gestion des finances communales.

De plus, les Préfets d'Algérie dirigent l'administration des communes mixtes.

3. — Secrétaires généraux. — A côté du Préfet, se trouvent, dans chaque département, deux Secrétaires généraux : l'un pour les affaires européennes, l'autre pour les affaires indigènes. Les Secrétaires généraux sont les auxiliaires administratifs du Préfet. Ils le suppléent en cas d'absence ou d'empêchement.

4. — Conseil de Préfecture. — Le Préfet est assisté par un **Conseil de Préfecture** formé de 4 membres. Le Conseil de Préfecture est un tribunal administratif chargé de juger les contestations qui peuvent s'élever entre les particuliers et l'Administration (démêlés avec les entrepreneurs des travaux de l'État, du département, des communes, etc.).

De plus, le Préfet prend les avis du Conseil de Préfecture sur les questions intéressant l'administration du département.

5. — Conseil général. — Il y a dans chaque département un **Conseil général** chargé de voter le budget départemental et de surveiller l'emploi des sommes votées.

Le Conseil général est composé :

1° De **membres français** élus ;

2° **D'assesseurs musulmans**, désignés par l'Administration et ayant voix délibérative, comme les membres élus.

Le Conseil général se réunit deux fois par an.

6. — Sous-Préfets. — Les **Sous-Préfets**, en Algérie comme en France, sont des agents intermédiaires entre les Préfets et les Maires. Mais, en outre, ils ont pour attribution spéciale, dans la colonie, de contrôler l'administration des communes mixtes, en faisant de fréquentes tournées d'inspection.

L'Algérie n'a point de Conseils d'arrondissement.

L'arrondissement n'est pas non plus divisé en cantons.

7. — Territoire militaire ou de commandement. — En territoire militaire, ce sont les **généraux de division** qui exercent les attributions dévolues aux Préfets en territoire civil.

Les territoires militaires sont divisés en **cercles**. Chaque cercle est dirigé par un **commandant supérieur**, assisté par les officiers composant le « **bureau arabe** », et de chefs indigènes : **caïds, aghas, bach-aghas**, etc.

Quand l'étendue d'un cercle est considérable, on constitue une **annexe**, avec une portion de son territoire.

8. — La loi du 24 décembre 1902 a donné une organisation spéciale aux **Territoires du Sud**. Un général résidant à Aïn-Sefra (Oran) possède sur tous ces territoires des pouvoirs analogues à ceux des généraux de division en territoire militaire. Les territoires du Sud ne constituent pourtant pas un quatrième département, mais plutôt une « deuxième Algérie », car ils ont un budget spécial, annexé au budget de l'Algérie, mais distinct de celui-ci.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. En combien de parties est divisé chaque département algérien ? — 2. Qui administre le département ? — 3. Par quels fonctionnaires est assisté le Préfet ? — 4. Comment appelle-t-on le Conseil qui siège à côté du Préfet ? — 5. Par qui est voté le budget départemental ? — 6. Qui se trouve à la tête de l'arrondissement ? — 7. Par qui est administré le territoire militaire de chaque département ? — 8. Que savez-vous des territoires du Sud ?

Chapitre IV

ORGANISATION COMMUNALE

RÉSUMÉ

1. — *Le territoire civil de chaque département comprend : 1° des* **communes de plein exercice** ; *2° des* **communes mixtes.**

2. — *Les* **communes de plein exercice** *ont à leur tête un* **maire** *et un* **Conseil municipal** *élus.*

3. — *Les* **communes mixtes** *sont celles où les Européens sont en très petit nombre.*

4. — *Les communes mixtes ont à leur tête un* **administrateur** *assisté d'une* **Commission municipale.**

5. — *En* **territoire militaire**, *les communes sont dirigées par les* **commandants de cercle.**

6. — *Dans les villages indigènes, l'assemblée des notables s'appelle* **Djemaâ.**

DÉVELOPPEMENT

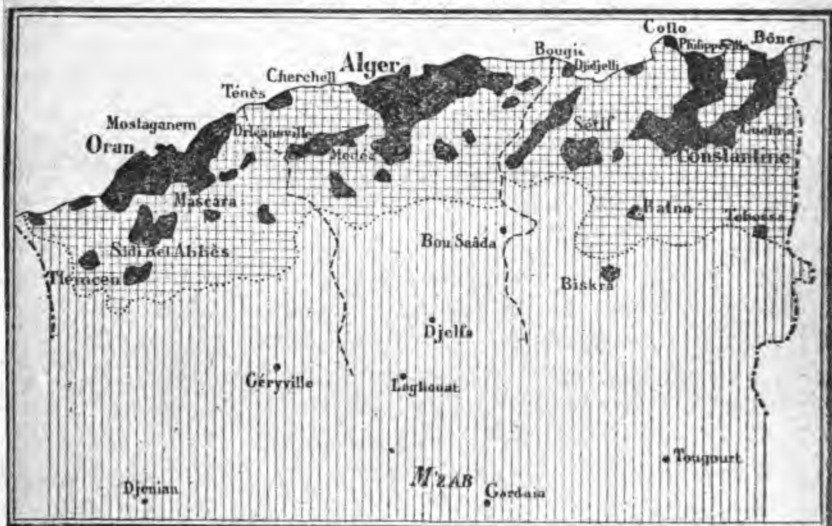
1. — Deux sortes de communes en territoire civil. — Le territoire civil de chaque département comprend deux sortes de communes : les **communes de plein exercice** et les **communes mixtes**. Les premières sont comparables, comme étendue, aux communes de France, les secondes sont généralement aussi grandes qu'un arrondissement français.

2. — Communes de plein exercice. — Les communes de plein exercice sont celles où la population européenne forme une agglomération importante. Exemples : Alger, Oran, Constantine, Bône, etc., etc...

Ces communes ont, comme les communes de France, **un maire** et un **conseil municipal** élus.

Dans ce conseil municipal entrent des membres indigènes élus par les notables musulmans de la commune. Le nombre des conseillers indigènes ne peut jamais dépasser le quart de l'effectif total du conseil. Ils ne votent pas pour l'élection du maire et des délégués sénatoriaux. Pour tout le reste, ils ont les mêmes attributions que leurs collègues français.

LES COMMUNES EN ALGÉRIE



Un adjoint indigène est chargé dans les communes de plein exercice de tenir les registres de l'état civil musulman et de fournir à l'Administration tous les renseignements utiles sur la tranquillité et la police des Indigènes.

3. — Communes mixtes. — Les communes mixtes sont celles où l'élément européen est en minorité notable. Elles sont ainsi appelées à cause de leur régime municipal, intermédiaire entre celui de la commune de plein exercice et celui de la commune indigène.

Elles se composent : 1° d'un ou plusieurs centres français ; 2° d'un nombre souvent considérable de tribus et de douars qui forment autant de sections dans la commune.

4. — L'administrateur et la commission municipale. — Les communes mixtes ont à leur tête un **administrateur**, fonctionnaire nommé par le Gouverneur général et assisté par une **commission municipale**.

Cette commission est composée : 1° de quelques membres français élus par les Français de la commune ; 2° de membres indigènes nommés par le Gouverneur général et jouant le rôle d'adjoints indigènes dans les douars ou sections.

L'Administrateur préside la Commission municipale. Il exerce les fonctions de maire, d'officier de l'état civil, d'officier de police judiciaire, dans sa commune. En outre, il a le droit de punir directement d'une amende de 1 à 15 francs et d'un emprisonnement de 1 à 5 jours, les infractions commises par les Indigènes au **Code de l'Indigénat**, telles que : propos tenus en public contre la France, défaut par tout Indigène de se munir d'un permis de voyage pour quitter sa résidence, acte de désordre sur les marchés, etc.

5. — Communes indigènes. — En territoire militaire, où les Européens font à peu près défaut, on a institué des **communes indigènes** ayant à leur tête le **commandant du cercle**.

Il y a aussi quelques communes mixtes.

6. — Djemaâ. — En territoire civil comme en territoire militaire, on a réorganisé, dans chaque douar indigène, les anciennes djemaâs.

Les djemaâs sont composées de notables (**Oumena**, pluriel de **amin** en pays kabyle, **Kebar**, pluriel de **kebir** en pays arabe),

nommés pour 3 ans par les préfets ou les généraux de division. Elles sont présidées par l'adjoint indigène.

Les djemaâs délibèrent sur les petites questions d'intérêt local. Les Oumena et les Kebar sont en outre tenus de signaler à l'adjoint indigène les faits intéressant la sécurité publique, le recouvrement des impôts, la régularité des déclarations d'état civil, etc.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Combien y a-t-il de sortes de communes en territoire civil? — 2. Dites ce que vous savez des communes de plein exercice. — 3. Qu'appelle-t-on communes mixtes? — 4. Par qui sont administrées les communes mixtes? — 5. Par qui sont dirigées les communes en territoire militaire? — 6. Qu'appelle-t-on djemaâ?

CHAPITRE V

LES IMPOTS

RÉSUMÉ

1. *Il existe deux sortes d'***impôts** *en Algérie : 1° les impôts payés par les Européens ; 2° les impôts arabes.*

2. — *Les* **impôts européens** *comprennent : 1° les impôts directs ; 2° les impôts indirects.*

3. — *Les* **impôts directs** *payés en Algérie sont : 1° l'***impôt foncier sur la propriété bâtie** *et les* **patentes,** *versés dans les caisses de la colonie ; 2° la* **taxe locative** *et les* **prestations** *perçues au profit des communes.*

4. — *Les* **impôts indirects** *sont : les* **droits de douane**, *d'***enregistrement** *et de* **timbre.**

5. — *L'***octroi de mer** *est un impôt spécial à l'Algérie perçu à l'entrée de certaines marchandises (sucre, café, etc.).*

6. — *Les* **impôts arabes** *sont : l'***achour,** *la* **zekkat**, *la* **lezma.**

7. — *Les Indigènes paient, en moyenne, 15 francs d'impôts par tête; les Européens, 75 francs.*

8. — *Le revenu total des impôts algériens est d'environ 100 millions de francs.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Deux catégories d'impôts. — Il existe en Algérie deux catégories d'impôts : 1° les impôts payés par les Européens, d'après le système en vigueur dans la métropole, et qui atteignent aussi les Indigènes ; 2° les impôts payés particulièrement par les Indigènes et qu'on appelle impôts arabes.

2. — Impôts de la première catégorie. — On paie en Algérie des impôts directs et des impôts indirects, comme en France. Toutefois, l'Algérie étant une colonie encore jeune, on a craint d'arrêter ou de ralentir son développement économique, en la frappant de toutes les taxes françaises sans exception. On paie donc un peu moins d'impôts en Algérie qu'en France.

3. — Impôts directs. — Ils sont payés directement par les contribuables aux agents de l'État.

L'**impôt foncier** n'est perçu en Algérie que sur la propriété bâtie ; la propriété non bâtie, c'est-à-dire la terre, cultivée ou non, ne paie rien. Les **patentes**, contribution annuelle que paie toute personne qui fait un commerce ou une industrie, sont un peu moins élevées qu'en France. L'impôt des portes et fenêtres n'existe pas, non plus que la contribution personnelle et mobilière.

A la liste de ces impôts, il faut ajouter : 1° la **taxe locative** qui varie avec l'importance des locaux habités ; 2° les **prestations** qui ont pour but l'entretien des chemins et qui sont payées en argent ou en journées de travail, comme en France. Ces deux impôts sont perçus au profit des communes.

4. — Impôts indirects. — En matière d'impôts indirects, les droits de **douane**, d'**enregistrement**, de **timbre** sont un peu moins élevés qu'en France. L'impôt sur les tabacs est très faible. Sur quelques objets (allumettes chimiques, bougies, huiles, etc.), l'exemption des droits est totale.

A la liste des impôts indirects, il faut ajouter l'octroi de mer.

5. — L'octroi de mer. — En Algérie, les octrois municipaux, c'est-à-dire les droits que doivent acquitter les objets de

consommation à leur entrée dans certaines communes, n'existent pas. A leur place, on a institué l'octroi de mer.

L'octroi de mer est perçu par l'administration des douanes au débarquement de certaines marchandises : denrées coloniales, alcool, bières, qu'elles viennent de France ou de l'étranger.

Il ne faut donc pas confondre cet impôt avec les droits de douane qui ne frappent pas les produits français.

6. — Impôts indigènes. — Les Indigènes sont restés soumis à leur vieux système d'impôts consacrés par la tradition et le Coran.

Les Arabes paient l'**achour** qui porte sur les récoltes, la **zekkat** sur les bestiaux et, dans le Sud, la **lezma** sur les palmiers.

Les Kabyles paient un impôt dont le tarif diffère suivant la fortune de chaque contribuable : on l'appelle aussi la **lezma**.

7. — Montant par tête de l'impôt indigène. — Les impôts Indigènes rendent en moyenne 6 francs par tête. Mais comme les indigènes paient également leur part des impôts européens, le montant de leur contribution s'élève à environ 15 francs.

Cette somme est très inférieure à celle que paient les Européens d'Algérie (75 francs en moyenne); mais il faut remarquer que les Indigènes sont bien plus pauvres que les Européens. (En France, chaque contribuable paie, en moyenne, 150 francs.)

8. — Recettes et dépenses de l'Algérie. — Le revenu total des impôts algériens est d'environ 100 millions (France : 5 milliards 500 millions), sur lesquels 45 millions vont aux départements et aux communes et 55 millions dans les caisses de la colonie.

Avec les ressources qui leur sont dévolues, les départements et les communes ont à faire face aux dépenses locales, aux frais d'assistance publique, à l'entretien des chemins vicinaux et départementaux, etc.

Quant à la colonie, elle prend à sa charge les dépenses géné-

rales : administration, colonisation, instruction publique, justice, etc.

En outre, la France paie toutes les dépenses militaires de l'Algérie (50 millions par an) et accorde aux compagnies de chemins de fer une sorte de subvention annuelle qui s'élève à près de 25 millions.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Combien y a-t-il de sortes d'impôts en Algérie ? — 2. Comment divisez-vous les impôts européens ? — 3. Enumérez les impôts directs. — 4. Enumérez les impôts indirects. — 5. Qu'est-ce que l'octroi de mer ? — 6. Enumérez les impôts arabes. — 7. A combien s'élève le chiffre d'impôts que paie, en moyenne, chaque Indigène ? chaque Européen ? — 8. Quel est le revenu total des impôts algériens ?

CHAPITRE VI

LA JUSTICE

RÉSUMÉ

1. — *Le* **droit de juger** *appartient, en Algérie, aux mêmes tribunaux qu'en France. Il y a aussi des tribunaux spéciaux pour les Indigènes musulmans.*

2. — *Le* **droit d'appel** *existe en Algérie pour les Européens et pour les Indigènes.*

3. — *Les magistrats du premier degré sont les* **Juges de paix** *français et les* **Cadis** *arabes.*

4. — *Il y a en Algérie seize* **Tribunaux d'arrondissement,** *statuant en matière civile et en matière correctionnelle.*

5. — *Les* **Tribunaux répressifs** *sont des tribunaux correctionnels pour les Indigènes musulmans.*

6. — *L'Algérie n'a qu'une* **Cour d'appel** *qui siège à* **Alger.**

7. — *Les* **Cours d'assises** *jugent les crimes commis par les Européens et les Israélites de toute l'Algérie.*

8. — *Les* **Cours criminelles** *jugent les crimes commis par les Indigènes musulmans en territoire civil.*

9. — *Les* **Conseils de guerre** *jugent les crimes et les délits commis par les Indigènes musulmans en territoire militaire.*

DÉVELOPPEMENT

1. — **Le droit de juger.** — Le droit de juger appartient, en Algérie, aux **Juges de paix** et aux **Cadis**; aux **Tribunaux d'arrondissement** et aux **Tribunaux répressifs**; à la **Cour d'appel** d'Alger, aux **Cours d'assises**, aux **Cours criminelles** et aux **Conseils de guerre**.

Le principe, qui prévaut de plus en plus dans l'organisation de la justice civile ou criminelle en Algérie, est d'assurer aux Européens le bénéfice du droit commun français, et de soumettre les Indigènes à des juridictions spéciales, appropriées à leurs mœurs. De là, le grand nombre de nos institutions judiciaires.

2. — **Le droit d'appel.** — Le droit de faire juger une seconde fois la même affaire par un tribunal d'ordre plus élevé que celui qui a d'abord décidé est le droit d'appel. En Algérie, les Indigènes peuvent en bénéficier comme les Européens.

L'appel des décisions des juges de paix et des cadis est porté devant les **Tribunaux de première instance**.

L'appel des jugements des tribunaux de première instance est porté devant la **Cour d'appel** d'Alger.

Les verdicts des Cours d'assises et des Cours criminelles sont sans appel. La **Cour de Cassation**, siégeant à Paris, suprême recours des condamnés, n'examine pas à nouveau le fond de l'affaire jugée; elle s'assure simplement que les formalités légales, qui sont autant de garanties pour l'accusé, ont été remplies. Dans la négative, elle ne réforme pas le jugement, elle l'annule, elle le casse; et l'accusé est renvoyé devant une nouvelle Cour pour être jugé une seconde fois.

3. — **Juges de paix**; — **Cadis**; — **Indigénat.** — Pour les affaires civiles peu importantes (discussions entre propriétaires et locataires, etc...) et les contraventions de simple police, Européens et Indigènes comparaissent devant des juges de paix français.

Dans certains cas cependant, notamment pour les affaires de successions, les Arabes peuvent avoir recours à des juges musulmans qu'on appelle Cadis.

La justice de paix des Cadis s'appelle **Mahakma.**

Il existe aussi des Cadis en Kabylie, mais ces personnages **n'exercent** aucune des fonctions du juge ; ce sont simplement **des notaires** indigènes.

Juges de paix et Cadis arabes sont tenus de se transporter **sur** certains marchés, ou dans certains villages éloignés de leur **résidence** pour y tenir des audiences à intervalles réguliers. Ces « **audiences foraines** » ont pour but de rendre la justice plus **expéditive** et d'éviter aux justiciables de grands déplacements.

Dans les communes mixtes, afin de maintenir plus facilement **l'ordre** public et le respect de l'autorité, les administrateurs **ont le** droit de frapper de cinq jours de prison et de 15 francs **d'amende**, au maximum, les Indigènes coupables d'une infraction au **Code de l'indigénat** (désobéissance à un ordre administratif, etc...) ou d'une contravention de simple police.

4. — Tribunaux d'arrondissement. — Au-dessus des justices de paix et des mahakmas, se trouvent les tribunaux d'arrondissement.

Il y en a **seize** en Algérie, un dans chaque chef-lieu d'arrondissement, sauf Médéa et Miliana qui sont compris dans un arrondissement ayant **Blida** pour chef-lieu.

Ces tribunaux jugent au civil les différends d'une certaine importance survenus entre les particuliers. On les appelle alors **tribunaux de première instance**. Ils jugent en outre les **délits** commis par les Européens (vagabondages, vols, etc.). Ils prennent dans ce cas le nom de **tribunaux correctionnels.**

On distingue dans ces tribunaux : 1° les **Magistrats du Siège** (Président et Juges) ; 2° les **Magistrats du Parquet** (Procureur de la République et Substituts).

Les premiers rendent la justice ; les seconds représentent la société et requièrent contre les accusés. Ils donnent, sous forme de conclusions, leurs avis sur les procès civils et commerciaux ; on les appelle quelquefois **Officiers du Ministère public.**

5 — Tribunaux répressifs — Les Tribunaux répressifs,

institués près chaque justice de paix d'Algérie, jugent les délits exclusivement imputables aux Indigènes.

Le Tribunal répressif est composé du Juge de paix, président, d'un assesseur français et d'un assesseur musulman.

Les fonctions du Ministère public y sont exercées, selon l'importance des centres où siège le Tribunal, soit par le Procureur de la République, soit par un Administrateur de Commune mixte ou un Commissaire de police.

Les appels des Tribunaux répressifs sont portés devant le Tribunal correctionnel de première instance.

6. — Cours d'appel. — Au-dessus des Tribunaux de première instance est la Cour d'appel. Elle siège à **Alger**. Le Président des Magistrats du Siège s'appelle **Premier Président**. Le chef des Magistrats du Parquet est le **Procureur général**; il est assisté d'**Avocats généraux** et de **Substituts**.

La Cour d'appel prononce définitivement sur les jugements des tribunaux de première instance dont on a fait appel.

7. — Cours d'assises. — Les crimes commis par les Européens dans toute l'Algérie, sont jugés par les Cours d'assises.

Les sessions des Cours d'assises ont lieu dans les quatre villes suivantes : **Alger, Oran, Constantine, Bône**.

Dans les Cours d'assises d'Algérie, comme dans celles de France, fonctionne l'institution du Jury. Le **Jury** est composé de douze citoyens, ou jurés, chargés de déclarer si l'accusé est coupable ou non, avec ou sans circonstances atténuantes. Ce sont les Magistrats composant la Cour qui, ensuite, appliquent la loi et décident de la peine encourue par l'accusé.

8. — Cours criminelles. — Les crimes imputables aux Indigènes dans toute l'étendue du territoire civil de l'Algérie sont déférés à la juridiction des Cours criminelles.

Les **Cours criminelles** sont instituées dans les villes pourvues d'un Tribunal de première instance.

Les Juges sont assistés, non plus par douze jurés, citoyens français, mais seulement par quatre **assesseurs jurés** : deux français et deux musulmans.

Les magistrats et les assesseurs jurés délibèrent ensemble tant sur l'examen de la culpabilité que sur l'application de la peine.

9. — Conseil de guerre. — Les Conseils de guerre, indépendamment des fautes commises par les militaires contre la discipline, jugent aussi, en Algérie, les crimes et délits commis par les Indigènes en territoire de commandement.

Les Conseils de guerre sont au nombre de trois, un par division : **Alger, Oran, Constantine.**

Ils siègent au chef-lieu du département.

QUESTIONNAIRE

1. A qui appartient le droit de juger en Algérie? — 2. Le droit d'appel existe-t-il en Algérie? — 3. Quels sont les Magistrats du premier degré? — 4. Combien y a-t-il de tribunaux de première instance? — 5. Qu'appelle-t-on tribunaux répressifs? — 6. Où siège en Algérie la Cour d'appel? — 7. Quel est le rôle des Cours d'assises? — 8. Quel est le rôle des Cours criminelles? — 9. Quel est le rôle des Conseils de guerre?

Chapitre VII

INSTRUCTION PUBLIQUE. — CULTES ORGANISATION MILITAIRE

RÉSUMÉ

1. — *L'Algérie forme une* **Académie** *dont le siège est à* **Alger** *et qui comprend les trois ordres d'enseignement : supérieur, secondaire et primaire.*

2. — *L'instruction publique des Indigènes comprend des* **médersas** *(enseignement supérieur musulman) et des* **écoles primaires.**

3. — *Il y a quatre* **cultes** *reconnus par l'État en Algérie : le culte* **catholique,** *le culte* **protestant,** *le culte* **israélite** *et le culte* **musulman.**

4. — *L'Algérie forme, au point de vue militaire, le* **19e Corps d'armée.**

5. — *La durée du service militaire, en France comme en Algérie, est de deux ans.*

DÉVELOPPEMENT

1. — Instruction publique française. — Au point de vue universitaire, l'Algérie forme une **Académie** dont le siège est à **Alger**, et qui est dirigée par un Recteur.

L'Algérie possède aujourd'hui les trois ordres d'enseignement : supérieur, secondaire et primaire.

L'enseignement supérieur est donné aux Écoles supérieures (droit, lettres, sciences, médecine et pharmacie) d'Alger.

L'enseignement secondaire est donné dans les trois lycées d'Alger, d'Oran et de Constantine et dans plusieurs collèges communaux et cours secondaires.

L'enseignement primaire est divisé, comme en France, en enseignement primaire supérieur et en enseignement primaire élémentaire. L'enseignement primaire supérieur est donné dans 4 écoles normales et 4 écoles primaires supérieures.

L'enseignement primaire élémentaire est donné dans 1,400 écoles de tous genres.

Enfin l'enseignement professionnel est donné à Maison-Carrée (département d'Alger) où l'on a créé une école supérieure d'agriculture, à Philippeville (département de Constantine) où existe une école pratique, et à Dellys (département d'Alger) où se trouve une école préparatoire d'arts et métiers.

2. — Instruction publique des indigènes. — L'instruction publique des indigènes comprend :

1° Des écoles d'enseignement supérieur musulman qui sont appelées médersas. On y apprend la théologie et le droit musulmans, la littérature arabe, etc., et l'on y prépare les futurs fonctionnaires indigènes. Il y en a 3 en Algérie : une à Alger, une autre à Tlemcen et une troisième à Constantine.

2° Des écoles primaires spéciales.

Les écoles primaires d'indigènes sont au nombre de 260. Vingt-cinq mille enfants arabes ou berbères les fréquentent. On y apprend la langue française et l'on y exerce les élèves aux travaux agricoles et manuels ainsi qu'aux arts musulmans.

Les Indigènes peuvent, en outre, fréquenter toutes les écoles européennes de la colonie.

3. — Cultes. — Quatre cultes sont reconnus par l'État en Algérie, c'est-à-dire que leurs agents sont rétribués : le **culte catholique**, le culte **protestant**, le culte **israélite** et le culte **musulman.**

Au point de vue catholique, l'Algérie est divisée en 3 **diocèses** qui correspondent aux 3 départements. Le diocèse d'Alger a à sa tête un **archevêque** ; ceux d'Oran et de Constantine, un **évêque**. Les diocèses sont divisés en **paroisses**, ayant à leur tête un **curé** quelquefois assisté de vicaires.

Le service du culte protestant est fait par des **pasteurs** (1 ou 2 par paroisse). Il y a en Algérie, 14 paroisses protestantes.

Le service du culte israélite est fait par des **rabbins**. Chaque département a un **grand rabbin** et un **Consistoire** formé des notabilités israélites.

Les établissements religieux musulmans sont : les **mosquées** exclusivement consacrées à la prière, les **koubas**, appelées communément **marabouts**, tombeaux de saints personnages devenus lieux de pèlerinage, les **zaouïas**, lieux de prières, asiles et écoles musulmanes : l'on n'y apprend guère qu'à réciter le Coran.

Il n'y a pas à proprement parler de clergé musulman. Cependant aux établissements religieux importants sont attachés des **muphtis**, chefs du culte, versés dans la connaissance du Coran, des **imams**, chargés de diriger les exercices de piété, des **moueddins** ou **muezzins**, qui ont pour fonction d'appeler, du haut des minarets, les croyants à la prière, etc.

4. — Armée. — Pour prémunir l'Algérie contre une attaque possible du dehors ou une insurrection des Indigènes, la France entretient dans la Colonie des forces militaires importantes qui composent le **19e corps d'armée.**

Le siège du 19e corps d'armée est à Alger.

Le 19e corps d'armée comprend 3 divisions subdivisées en brigades, régiments, etc.

Les troupes d'infanterie comprennent des **zouaves**, des **tirailleurs** indigènes (turcos), des soldats de la **légion étrangère**, des **bataillons d'Afrique**, des **compagnies de discipline**.

La cavalerie comprend des **chasseurs d'Afrique**, des **spahis** et des **cavaliers de remonte**.

Notons encore des troupes **d'artillerie**, du **train des équipages**, du **génie**.

Outre les troupes régulières, il y a en Algérie des **goums** indigènes. On appelle goum un groupe d'hommes valides requis pour faire colonne avec nos soldats. Les goums sont commandés par des chefs indigènes (**cheik**, **agha**, etc.) sous la direction des officiers de bureaux arabes.

5. — Service militaire. — Le service militaire dure en Algérie comme en France, 25 ans, c'est-à-dire que, pendant 25 ans, on peut être appelé, en cas de guerre, sous les drapeaux. Mais, en temps normal, la durée du service effectif est réduite à 2 ans (à partir de 1906), aussi bien pour les Français d'Algérie que pour ceux de la Métropole.

Les périodes d'instruction militaire pour les réservistes (28 jours) et les territoriaux (13 jours) sont les mêmes en Algérie qu'en France.

QUESTIONS ORALES OU ÉCRITES

1. Quelle est la situation de l'Algérie au point de vue universitaire ? — 2. Quelles sortes d'établissements comprend l'instruction publique des Indigènes ? — 3. Combien y a-t-il de cultes reconnus par l'Etat, en Algérie ? — 4. Quel est le corps d'armée qui occupe l'Algérie ? — 5. Quelle est la durée du service militaire ?

TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE ET COLONISATION

GÉOGRAPHIE

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN. — ALGER

